

Jeunesses, pratiques et territoires

Cahiers de l'action
n°40

Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies

Sous la direction de Cécile Chartrain

Jeunesses, pratiques et territoires
Cahiers de l'action
n°40

Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies

Sous la direction de Cécile Chartrain

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse

Cahiers de l'action n°40

Septembre 2013

Directeur de la publication

■ Olivier Toche

Directrice de la collection

■ Angélica Trindade-Chadeau

Coordination éditoriale

■ Marianne Autain

Secrétaire de rédaction

■ Christel Matteï

Réalisation graphique

■ www.lasouris.org

Contact rédaction

■ trindade-chadeau@injep.fr

Service des ventes

■ Tél. : 01 70 98 94 35

Courriel : publications@injep.fr

Boutique en ligne : <http://www.injep.fr/catalog/>

Pour nous citer : Cécile Chartrain (dir.), *Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action » n° 40, Paris, 2013.

Les propos énoncés dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

ISBN 978-2-11-129642-8

Dépôt légal à parution

AVANT-PROPOS

ANGÉLICA TRINDADE-CHADEAU	5
---------------------------------	---

INTRODUCTION

CÉCILE CHARTRAIN.....	9
-----------------------	---

QUESTIONS • RÉFLEXIONS

ARNAUD LERCH

Visibilité croissante, dignité contestée: quelques étapes dans la reconnaissance sociale de l'homosexualité en France	13
L'ancrage pathologique	13
Visibilité et luttes politiques.....	14
De la sexualité au couple et du couple à la famille: les changements dans les représentations.....	15
Une acceptation sociale croissante mais contrastée.....	16

ARNAUD ALESSANDRIN, YVES RAIBAUD

Les lieux de l'homophobie ordinaire	21
Je ne suis pas homophobe!	21
Sexualités majoritaires, sexualités minoritaires	22
Les ambiguïtés des sciences humaines: l'intérêt de l'approche spatiale	23
La sortie du placard change de camp	24

CORALINE DELEBARRE, CLOTILDE GENON

L'impact de l'homophobie sur la santé des jeunes homosexuel-le-s	27
Conséquences psychosociales de l'homophobie	28
Santé sexuelle et accès aux soins.....	29
Pour une meilleure prise en compte de la diversité des parcours affectifs et sexuels	32
<i>Point de vue: Ali Aguado</i>	33

PRATIQUES • ANALYSES

CÉCILE CHARTRAIN

Protéger, prendre en charge et accompagner les jeunes LGBT	37
Le recours à la loi pour protéger les victimes de LGBT-phobies	37
La nécessité d'un accueil et d'une écoute adaptés.....	41
De l'hébergement d'urgence à la réinsertion	47

CÉCILE CHARTRAIN

Prévenir et sensibiliser dans le cadre scolaire..... 55

- De la théorie à la pratique: des obstacles encore à lever 55
- Des « interventions extérieures » appelées à se multiplier?..... 59
- Expérience/Initiative: Campagne de sensibilisation de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) 2010*..... 66
- Un public largement délaissé dans la lutte contre les LGBT-phobies: les étudiants 67
- Expérience/Initiative: Le grand jeu des inclus et des exclus* 70

CÉCILE CHARTRAIN, YAËLLE AMSELLEM-MAINGUY, ALICE OLIVIER

Prévenir et sensibiliser au-delà du cadre scolaire..... 71

- L'émergence de structures spécialisées sensibilisant les jeunes à la diversité sexuelle 72
- Des « structures jeunesse » qui s'éveillent à la lutte contre le sexisme et l'homophobie 76
- Point de vue: Face au « choc de l'injure »* 80
- Le sport comme terrain d'expérimentation: l'exemple du football 81
- Les arts, supports privilégiés pour faire des jeunes des acteurs du changement ... 86
- Expérience/Initiative: Les ateliers Genrimages, pour apprendre à décrypter les images sexistes et LGBT-phobes*..... 89

PISTES

CÉCILE CHARTRAIN

Bilan et propositions 91

- Point de vue: entretien avec Line Chamberland*..... 100

RESSOURCES

- Bibliographie 103
- Boîte à outils 105
- Répertoire des sigles 110

Éducation populaire, respect de la différence et prévention des discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle

Un thème inscrit dans les préoccupations de l'INJEP

L'égalité des droits des homosexuels a été au centre des débats de société en ce début 2013 à travers le vote de la loi relative au « mariage pour tous », définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 23 avril. Or le cheminement qui a précédé cet ouvrage est bien antérieur et même déconnecté à l'origine de cette actualité brûlante. Il s'inscrit en effet dans la lignée des sujets traités depuis de nombreuses années à l'INJEP sur la lutte contre toutes les formes de discriminations¹. Ainsi, des questionnements sur les jeunes et l'homophobie ont émergé dès début 2010 et mené à l'enquête de terrain plus approfondie démarrée en mai 2012.

En raison de son lien ancien avec les mouvements d'éducation populaire, l'INJEP se sent particulièrement concerné par la prise en compte et le respect de la différence, notamment en matière de vivre ensemble, d'éducation à la solidarité et d'accès aux droits. Dès lors les débats sur le « mariage pour tous » ont donné une autre dimension à ce numéro, un rôle davantage pédagogique. En explicitant ce que peut être une discrimination liée au genre et à l'orientation sexuelle, on favorise non seulement une meilleure compréhension de la réalité des personnes concernées, mais aussi la garantie de moyens pour agir, en les aidant à prendre leur place dans la société, véritable aspiration de l'éducation populaire: que chacun trouve sa place dans la société.

À l'aune de ce que l'on écrivait déjà dans le numéro 19 de la collection², ne devrait-on pas envisager au-delà d'une éducation contre l'homophobie une éducation non homophobe? Sur quels ressorts s'appuyer pour la construire? Quels objectifs viser et quels publics prioriser?

On peut légitimement penser que la jeunesse représente un enjeu central de la lutte contre les lesbiennes, gays, bi, trans/LGBT-phobies. En effet, si les jeunes LGBT ou ceux qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle constituent une cible privilégiée des attaques homophobes et sexistes, les jeunes peuvent parfois aussi s'ériger en « bourreaux » si l'on

1. Citons dans la collection « Cahiers de l'action », *Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme. Déconstruire les stéréotypes*, n° 19, et *Jeunes, racisme et construction identitaire*, n° 22.

2. Avant-propos de Bernard Bier: « Faudrait-il alors à l'instar de certains, tels Jean-Paul Tauvel déjà cité ou Françoise Lorcerie, préférer à l'éducation contre le racisme une "éducation non raciste"? », p. 4.

« HOMOSEXUELS » OU « LGBT » ?

Depuis les années 1990, on emploie souvent l'acronyme LGBT (lesbiennes, gays, bi, trans) pour désigner tous ceux qui ne sont pas hétérosexuels ou dont l'identité de genre dévie de la norme attendue par rapport à leur sexe de naissance. L'avantage de cet acronyme – qui s'applique également aux organisations communautaires – réside dans son caractère inclusif. À l'inverse, le mot « homosexuels » tend à effacer certaines composantes (les lesbiennes, les bi, les trans) socialement moins visibles et/ou plus méconnues que les hommes homosexuels (ou « gays »).

LGBT est parfois complété par la lettre Q (pour les personnes « en questionnement » ou « *queer* » – qui refusent de se définir au regard des catégories homme/femme ou hétéro/homo), ainsi que la lettre I (pour « intersexués » – les intersexués étant ceux dont les organes génitaux sont difficiles ou impossibles à définir comme mâles ou comme femelles selon les standards habituels).

considère que, parmi les premières insultes entendues dans les cours d'école, figure le mot « pédé ». Mais, chez ces mêmes jeunes, public captif des institutions scolaires et extrascolaires, les opinions sont en devenir dans une période de construction de leur identité. On peut ainsi miser sur leur capacité à s'adapter et s'appuyer sur leurs ressources pour espérer un changement de mentalité sur le long terme.

Le risque de l'homophobie ordinaire

On peut assez aisément faire le constat de discriminations et de préjugés et voir que ces derniers revêtent différentes formes qui passent parfois inaperçues dans un monde très hétéro-normé. Mais ceux qui en sont les auteurs, parfois involontaires, peuvent occasionner des blessures profondes... sans qu'il s'agisse toujours de comportements binaires de type « pour » ou « contre ». Il n'est pas rare, par exemple, d'entendre un parent parler de l'homosexualité en ces termes : « Je n'ai rien contre les homosexuels, mais je n'aimerais pas que mon fils soit gay. » La blessure vécue par les jeunes est plus insidieuse, souvent discrète d'un point de vue hétérosexuel, mais ressentie violemment pour celui qui est visé. Lorsqu'il y a une discrimination, soit celle-ci passe inaperçue, soit elle laisse l'interlocuteur ou l'éducateur perplexe, peu armé pour jouer l'intermédiaire et proposer une réponse qui explique, apaise, dédramatise. Les LGBT-phobies seraient-elles le fait d'un groupe de personnes, d'une catégorie ou susceptibles de toucher chacun d'entre nous, à différents moments de nos vies ? Les enseignants, les éducateurs, les travailleurs sociaux, seraient-ils plus ouverts et tolérants que l'ensemble de la population ou au contraire, seraient-ils le reflet de notre société hétéronormée ?

Religion, pouvoirs publics et médias face aux discriminations : des contre-exemples à travers le monde

Le rôle des professionnels de jeunesse dépend profondément de la position des pouvoirs publics mais aussi du poids de la religion dans le pays où ils travaillent. Le christianisme, le judaïsme, l'islam et même le bouddhisme condamnent ou refusent l'homosexualité, la finalité reproductive de la sexualité étant évoquée pour stigmatiser les actes sexuels entre personnes de même sexe. En France, depuis les années 1970, les revendications homosexuelles poussent les religions à repenser leurs positions mais le bouleversement des

acquis doctrinaux très anciens ne se font pas du jour au lendemain³. Dans d'autres pays, le poids des groupes religieux peut aller jusqu'à bloquer les initiatives, ou plus grave à rendre la vie des personnes LGBT très difficile. Prenant l'exemple de l'Ouganda, force est de constater que dans un État, où les autorités devraient garantir et protéger les citoyens, c'est tout le contraire qui est fait. L'un des principaux journaux nationaux, détenu par le président du pays, publie les photos de jeunes homosexuels pointés du doigt comme des « déviants » recherchés, obligés après publication de leur photo de fuir et vivre cachés afin d'avoir la vie sauve. Il est aujourd'hui connu que l'église évangélique, en plein essor dans le pays, joue un rôle considérable dans la diabolisation de l'homosexualité auprès de la population⁴ dans ce pays où l'homosexualité est punie par la loi et où un projet de loi prévoit la peine de mort dans certains cas.

Au Brésil, un kit dédié à la lutte contre l'homophobie⁵ a été conçu dans le cadre du projet « École sans homophobie ». Grâce à un partenariat entre plusieurs associations⁶ et à la coordination du ministère de l'Éducation, l'objectif était de distribuer ce kit aux élèves de six mille écoles publiques du secondaire. Néanmoins, la pression de groupes parlementaires « religieux » a conduit la présidente Dilma Rousseff à bloquer sa diffusion en mai 2011, jusqu'à ce qu'un examen approfondi du matériel soit réalisé. Dans ce même pays, où des efforts ont été faits pour favoriser la formation des enseignants et les débats au sein de l'enseignement secondaire, un projet de loi a fait la une des journaux entre juin et juillet 2013 : le « cura gay » (le « traitement gay »). Porté par un député et pasteur de l'église évangélique, il a été approuvé en juin 2013 par la commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale dont il est le président. Le contenu a été fortement mis en cause et a fait l'objet de protestations de la société civile à partir du moment où le projet prévoyait de « traiter » l'homosexualité comme une maladie. L'abrogation de ce projet de loi a été l'une des revendications fortes des manifestations initiées par les jeunes Brésiliens entre juin et juillet ; ce projet de loi a fini par être invalidé.

Les dernières avancées en France

Dans l'Hexagone, de nouvelles initiatives portées par les pouvoirs publics ont vu dernièrement le jour et laissent entrevoir des pistes d'action.

Depuis la nomination de Najat Vallaud-Belkacem au ministère des Droits des femmes au sein du gouvernement Ayrault, les ambitions sont notables dans le domaine de la formation et de la déconstruction des stéréotypes de genre.

Le programme d'action du gouvernement français contre les violences et les discriminations commises en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, présenté en novembre 2012 spécifie que « la formation initiale des personnels d'enseignement, d'orientation et d'éducation intégrera une sensibilisation à la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre », ce qui est essentiel pour sensibiliser les

3. www.lemondedesreligions.fr/actualite/homosexualite-et-religions-le-tabou-18-05-2011-1515_118.php?contexte=view_comment

4. Source : www.francetvinfo.fr/monde/afrique/video-ouganda-les-journaux-appellent-a-pendre-les-homosexuels_346096.html

5. Ce kit est constitué d'un cahier avec un guide sur les activités pouvant être développées par les enseignants dans la classe, d'affiches, de lettres adressées aux enseignants ainsi que de trois courts métrages devant servir de support du travail pédagogique en classe. La coopération entre les institutions prévoyait dès le départ des recherches, des séminaires et la formation des enseignants qui utiliseraient le kit en cours. Pour plus d'informations, se reporter au site : <http://180graus.com/Bafao180/apos-dois-anos-mec-diz-que-ainda-analisa-kit-antihomofobia>

6. L'ONG Pathfinder do Brasil, Global Alliance for LGBT Education (Gale), Comunicação em Sexualidade (Ecos), Soluções Inovadoras em Saúde Sexual e Reprodutiva (Reprolatina) et l'ABGLT.

personnels éducatifs aux questions LGBT mais également pour leur apprendre à aborder ce sujet de manière appropriée et respectueuse des jeunes personnes LGBT. Le gouvernement s'est engagé à ce que ces questions soient traitées dans le cadre de la formation initiale des personnels éducatifs et pas uniquement de manière optionnelle dans le cadre de la formation continue. Une convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons et les femmes et les hommes dans le système éducatif a par ailleurs été signée par Najat Vallaud-Belkacem et George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative, en février dernier. Elle vise notamment à déconstruire et réduire les stéréotypes de genre.

Ce numéro de la collection « Cahiers de l'action » propose un état des lieux de la question et une problématisation des principaux enjeux auxquels sont confrontés tous les acteurs intervenant auprès des jeunes, et les jeunes eux-mêmes. Nous avons également souhaité mettre en avant les jeunes dans cet ouvrage; d'abord en proposant des témoignages, ensuite en mettant en lumière leur inventivité et le rôle qu'ils peuvent jouer en tant qu'acteurs voire initiateurs directs d'actions efficaces dans le domaine de la lutte contre les discriminations LGBT-phobes.

La question de la pertinence d'outils très ciblés ou des outils plus généralistes reste posée. Les seconds ne risquent-ils pas de toucher davantage, à l'instar de films comme *Tomboy* qui sensibilise un large public sur la construction identitaire dans un moment d'incertitude? En tous les cas, si les textes qui suivent pointent de réels problèmes et difficultés dans le quotidien des jeunes LGBT, ils laissent entrevoir les directions possibles pour avancer en matière de prévention des discriminations et mieux accompagner ainsi les jeunes dans leur construction identitaire, quelle qu'elle soit.

ANGÉLICA TRINDADE-CHADEAU
directrice de la collection, INJEP

INTRODUCTION

La place des homosexuel·le·s dans la société française a beaucoup changé ces trente dernières années. En effet, après la dépénalisation de l'homosexualité, en France, au début des années 1980, l'épidémie de sida est venue bouleverser les représentations sociales de l'homosexualité. Dans un premier temps, certes, la part prépondérante des homosexuels (masculins) parmi les personnes atteintes a laissé entrevoir un renforcement de la stigmatisation existant à leur égard. Il fut d'ailleurs question un temps dans les médias du « cancer gay ». La crainte que les gays soient tenus pour responsables de l'épidémie explique pour partie le retard de l'intervention des autorités politiques et le fait que la première campagne de communication publique sur le sida, lancée en 1987 seulement, sous l'impulsion de la ministre de la Santé Michèle Barzach, choisit l'option d'une généralisation de la cause, en s'adressant aux jeunes dans leur ensemble.

Pourtant, il est aujourd'hui admis que la mise en lumière des situations matériellement et émotionnellement dramatiques vécues par de nombreux hommes gays directement concernés par la maladie a contribué à une meilleure acceptation sociale des personnes homosexuelles. Ces situations ont d'ailleurs servi de principal point d'appui pour les revendications homosexuelles, au moment du vote de la loi sur le pacte civil de solidarité (PACS)¹. Si ce mouvement s'est accompagné d'une montée en visibilité des gays, il a en revanche maintenu dans une ombre relative les lesbiennes, très peu touchées par les contaminations².

Depuis 2004, il existe un dispositif pénalisant les violences et insultes commises en raison de l'orientation sexuelle au même titre que le racisme. Les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle sont également prohibées. Plus récemment, une nouvelle étape majeure vers la reconnaissance sociale a été franchie avec le vote de la loi sur le « mariage pour tous » – dite « loi Taubira ». Elle a permis de compenser les inégalités de droit les plus manifestes qui subsistaient entre couples hétérosexuels et homosexuels et de régler un certain nombre de questions pratiques plus ou moins complexes ayant trait à la parentalité. Cependant, le droit français, par les différences qu'il institue encore entre homosexuel·le·s et hétérosexuel·le·s, surtout en termes d'accès à la parenté (procréation médicale assistée pour les lesbiennes, par exemple), semble toujours consacrer la suprématie de l'hétérosexualité exclusive sur les autres orientations et comportements sexuels³.

Les débats récents autour de la loi Taubira ont montré que la reconnaissance de l'homosexualité demeurerait un sujet clivant au sein de la société française. Les réactions d'hostilité parfois très virulentes déclenchées par l'ouverture du mariage aux homosexuel·le·s, y compris après le vote de la loi, ont été l'occasion de souligner la différence qui subsiste entre

1. Voir par exemple BORRILLO D., LASCOURMES P., *Amours égales. Le Pacs, les homosexuels et la gauche*, La Découverte, Paris, 2002. BROQUA C., BUSSCHER DE P.-O., « La crise de la normalisation : expérience et conditions sociales de l'homosexualité en France », in BROQUA C., LERT F., SOUTEYRAND Y. (dir.), *Homosexualités au temps du sida. Tensions sociales et identitaires*, ANRS, Paris, 2003.

2. On pense en particulier à l'impact qu'a pu avoir sur le grand public un film comme *Philadelphia* (1993), dont le héros – incarné par Tom Hanks – était un avocat gay séropositif se rebellant jusqu'à sa mort contre la discrimination dont il était victime dans le cabinet où il exerçait. Les représentations des lesbiennes dans les films ou séries télévisées des années 1980-1990 furent beaucoup plus rares et souvent caricaturales (voir par exemple le film *Gazon maudit*).

3. Pour un point précis sur ce qui figure dans la loi Taubira et ce qui n'y figure pas, voir www.lemonde.fr/societe/article/2013/05/20/mariage-gay-ce-qui-est-dans-la-loi-et-ce-qui-n-y-est-toujours-pas_3379906_3224.html

■ QU'EST-CE QUE LE GENRE ?

Par « genre » on entend le système de différenciation et de hiérarchisation des qualités, savoirs et compétences attribués respectivement aux sexes féminin et masculin.

Cette définition fait référence aux travaux de l'historienne américaine Joan Scott* : « Le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir. » Cette définition permet de penser la dimension sociale de la différence des sexes en montrant que la différenciation effectuée n'est pas neutre et se construit plutôt comme une hiérarchie posant le primat du masculin sur le féminin.

* SCOTT J., « Genre : une catégorie utile à l'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988.

égalité formelle et égalité réelle⁴. Si les enquêtes récentes montrent que les jeunes homosexuels – garçons et filles – demeurent surexposés à des violences physiques, ils le sont encore bien plus face aux agressions insidieuses que sont les insultes et mots blessants, les soupçons d'immaturité affective, sentiments d'incomplétude sociale et familiale... Les stéréotypes homophobes, alimentés par les stéréotypes sexistes (et vice-versa), continuent par ailleurs de reconduire une conception binaire et hiérarchisée du genre et de la sexualité, qui questionne l'acceptation de la différence et le vivre ensemble au quotidien. L'homophobie peut dès lors être appréhendée comme un vaste

continuum de violences (physiques mais aussi symboliques) et de discriminations opposées aux individus en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée. C'est ainsi que nous l'envisagerons dans cet ouvrage.

Dans ce contexte, malgré les avancées que nous avons soulignées, la découverte d'une orientation homosexuelle, la réalisation de comportements homosexuels ou même la simple interrogation sur son orientation sexuelle peuvent être appréhendées comme une épreuve, source d'angoisse et de honte. La confrontation personnelle aux actes et propos homophobes peut en outre contribuer à une dévalorisation de soi menant dans certains cas à la dépression voire au passage à l'acte suicidaire, lorsque la souffrance devient insupportable. Ce constat aujourd'hui largement documenté est évidemment particulièrement prégnant chez les jeunes, dont on sait combien la construction identitaire s'étalonne, surtout en matière de sexualité, sur les pratiques et les normes du groupe de pairs⁵. L'absence de modèles positifs auxquels s'identifier, dans la sphère privée comme dans la sphère publique, où le *coming out* de personnalités connues reste somme toute assez rare, renforce les difficultés. D'autant que contrairement aux phénomènes de racisme ou de xénophobie, face auxquels les parents jouent en général un rôle protecteur pour leurs enfants, la famille représente souvent un lieu de reproduction des discriminations et du rejet pour les jeunes lesbiennes, gays, bi, trans (LGBT).

Que les lesbiennes, gays, bi, trans soient confrontés à des problématiques propres dans leur développement et leur épanouissement souffre peu de discussion. Ainsi, si les trois premières catégories susnommées (LGB) se définissent autour d'un enjeu central qui est celui

4. L'exemple de l'Afrique du Sud est ici très évocateur puisque celle-ci a inscrit la protection des minorités sexuelles dans sa Constitution en 1996 et fut l'un des premiers pays au monde à autoriser le mariage entre couples de même sexe dix ans plus tard. Elle fait d'ailleurs figure d'exception en Afrique, où l'homophobie d'État connaît des développements inquiétants. Pourtant, l'Afrique du Sud a aussi connu depuis une dizaine d'années une recrudescence des meurtres homophobes et des viols « correctifs » destinés à punir et « guérir » les lesbiennes.

5. Voir par exemple MAILLOCHON F., « Sociabilité et sexualité », in LAGRANGE H., LHOMOND B. (dir.), *L'entrée dans la sexualité. Le comportement sexuel des jeunes dans le contexte du sida*, La Découverte, collection « Recherches », Paris, 1997, pp. 81-118. PAICHELER G., LOYOLA M.-A., *Sexualités, normes et contrôle social*, L'Harmattan, Paris, 2003.

PRATIQUES, ATTIRANCES ET AUTO-IDENTIFICATION : UNE RÉALITÉ HOMOSEXUELLE CONTRASTÉE

D'après la dernière enquête *Contexte de la sexualité en France, 2010* (dite « enquête CSF »), 6,2% des femmes et 3,4% des hommes déclarent avoir déjà ressenti de l'attirance pour une personne de même sexe. Mais seulement 4% des femmes et 4,1% des hommes disent avoir eu des rapports avec une personne du même sexe au cours de leur vie. Il s'agit d'une « augmentation sensible » pour les femmes (par rapport à 1992), alors que la proportion est restée stable pour les hommes.

Parmi les personnes qui rapportent avoir déjà eu des pratiques homosexuelles, 13,4% des femmes et 12,4% des hommes ne les ont eues qu'avant l'âge de 18 ans. Et seul 0,3% des femmes et des hommes a déclaré uniquement des pratiques sexuelles avec des personnes du même sexe au cours de leur vie.

Au cours des douze derniers mois, 1% des femmes et 1,6% des hommes déclarent avoir eu des relations homosexuelles. À peine 0,5% des femmes et 1,1% des hommes se définissent comme homosexuels; 0,8% des femmes et 1,1% des hommes se disent bisexuels.

Les déclarations varient en fonction de l'âge, du lieu de résidence et du niveau d'études, ce qui traduit en partie les parcours sociaux particuliers que doivent emprunter les personnes homos ou bisexuelles pour vivre dans des environnements plus tolérants.

Source: BAJOS N., BOZON M., BLEZER N., *Enquête sur la sexualité en France. Pratique, genre et santé*, La Découverte, Paris, 2008.

de l'identité sexuelle (autrement dit de la négociation de l'orientation sexuelle), c'est plutôt celui de l'identité de genre (et de la négociation du hiatus entre sexe biologique et identification en tant qu'homme ou femme⁶) qui structure les appartenances trans⁷. La situation des bisexuel.le.s est singulière de par la marginalisation dont ils.elles font à l'intérieur même de la « communauté » LGBT l'objet: « trop homos » pour les hétéros... et « trop hétéros » pour les homos⁸. Les lesbiennes, en tant que femmes et homosexuelles, sont pour leur part placées sous une double domination, qui rend leur condition bien particulière⁹. En même temps, les gays pâtissent de ce que la première cause d'exclusion chez les garçons est le fait que l'on puisse douter de leur virilité, alors que chez les filles, la mise à distance des attributs de la féminité est moins stigmatisante que la suspicion d'une sexualité sans entraves¹⁰. Toutefois, ces différentes populations partagent aussi de nombreux points communs, qui justifient que l'on puisse les traiter ensemble et les regrouper sous l'appellation LGBT dans un même ouvrage. On pense en particulier ici à l'expérience de l'injure, qui continue de structurer la majorité des existences lesbiennes, gays, bi et trans, et au fait que c'est finalement la transgression apparente des normes de genre davantage que la connaissance des comportements sexuels des un.e-s et des autres qui semble déterminer le rejet dont ils et elles font l'objet.

Si la littérature concernant les questions LGBT s'est largement développée depuis le milieu des années 1990 en France, elle s'adresse généralement aux personnes directement concernées

6. CALIFIA P., *Le mouvement transgenre*, EPEL, Paris, 2003.

7. Cependant les personnes trans peuvent tout aussi bien être hétéro qu' homo ou bisexuelle.

8. DESCHAMPS C., *Le miroir bisexuel*, Balland, Paris, 2002.

9. Rich A., « La Contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions féministes*, n° 1, 1981, pp. 15-43. WITTIG M., *La pensée straight*, Balland, Paris, 2001.

10. CLAIR I., « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », « Jeunesse & Sexualité: expériences, espaces, représentations », *Agora débats/jeunesses*, n° 60, 2012, pp. 67-77.

ou à des spécialistes. L'originalité de cet ouvrage de la collection « Cahiers de l'action » consiste dans sa destination à un public de professionnels de tous horizons (champs éducatif, sanitaire, social, judiciaire...) et à l'ensemble des acteurs politiques et associatifs travaillant dans une relation de proximité plus ou moins importante avec la jeunesse, afin d'éclairer leurs pratiques. Au vu du retard accumulé en France dans la prise en considération des minorités (quelles qu'elles soient) – qui n'est pas sans relation avec le culte de « l'universalisme à la française » –, l'enjeu consiste d'abord à clarifier la spécificité des logiques et des dynamiques d'exclusion dont sont victimes les jeunes LGBT, qui en fait un public particulièrement vulnérable, bien qu'encore insuffisamment reconnu comme tel par l'action publique. Au-delà, il s'agira de montrer quelles sont les ressources mobilisables et les formes de réponses déjà mises en œuvre à différents niveaux afin de contrer les LGBT-phobies; et d'ouvrir quelques pistes nouvelles (notamment en évoquant des expériences novatrices menées à l'étranger) en vue d'améliorer les dispositifs de prévention des LGBT-phobies et de prise en charge des jeunes LGBT en situation d'exclusion ou de discrimination.

Dans la première partie de cet ouvrage nous poserons quelques jalons théoriques et réflexions générales afin d'aider nos lecteurs à mieux saisir le contexte géographique, historique, politique, social et sanitaire dans lequel s'inscrivent les initiatives de lutte contre les LGBT-phobies. Il s'agira notamment de mettre en lumière le lien qui existe entre la reconnaissance sociale et la santé et le bien-être des personnes LGBT. La seconde partie permettra de faire un état des lieux et une analyse assez précise desdites initiatives, de leur contenu et de leur répartition sur le territoire français, en insistant sur trois types d'interventions : la prise en charge et l'accompagnement des jeunes LGBT, la prévention/sensibilisation contre les LGBT-phobies dans le cadre scolaire et la prévention/sensibilisation en dehors du cadre scolaire. Enfin, la troisième partie proposera un bilan synthétique des limites et manques constatés sur le terrain et tentera d'ouvrir quelques pistes, inspirées notamment de l'étranger, en vue de l'amélioration des actions de lutte contre les LGBT-phobies (et *in fine* de la condition des personnes LGBT) en France.

Cécile CHARTRAIN,
docteure en science politique¹¹

11. Je tiens à remercier Yaëlle Amsellem-Mainguy pour avoir accompagné ma réflexion sur cet ouvrage. Merci aussi Virginie Descoutures et Angélica Trindade-Chadeau pour leur confiance, à Alice Olivier pour son travail de repérage, et à Suzanne Robichon pour ses conseils. Merci enfin à l'ensemble des auteurs qui ont contribué à cette publication.

Visibilité croissante, dignité contestée : quelques étapes dans la reconnaissance sociale de l'homosexualité en France

ARNAUD LERCH,

sociologue, chercheur associé au Centre de recherche sur le genre et la sexualité, Amsterdam (Pays-Bas)

L'ancrage pathologique

Pour que l'homosexualité soit acceptée, il a d'abord fallu qu'elle existe. Or si les pratiques sexuelles et les relations affectives entre personnes de même sexe ont de très longue date existé sous des formes variées, et avec des degrés d'acceptation sociale qui parfois surprennent nos contemporains, les individus n'ont pas toujours été pensés ou classés en fonction de leur « orientation sexuelle ». Ce concept, impliquant deux sexualités distinctes et mutuellement exclusives l'une de l'autre, homosexualité et hétérosexualité, est en effet historiquement récent. C'est à la fin du XIX^e siècle que les psychiatres allemands Richard von Kraft-Ebing et Carl Westphal, s'inspirant des notions de « troisième sexe » et de « sentiment sexuel contraire » alors en circulation, systématisent l'utilisation du concept d'homosexualité pour décrire les personnes attirées par les individus de leur sexe. Ce faisant, la discipline psychiatrique crée une nouvelle figure, l'homosexuel-le, et l'ancre fermement et durablement dans le domaine de la perversion congénitale et de la pathologie mentale liée à l'inversion de genre. L'influence grandissante de la psychanalyse dans l'analyse des comportements et de la psyché atténuera quelque peu cet ancrage pathologique en faisant de l'homosexualité une potentialité universelle de l'être humain défini, selon la formule bien connue, comme un « pervers polymorphe ». Pour autant, de malade pour la psychiatrie, l'homosexuel-le n'en demeure pas moins un « immature » au regard des théories psychanalytiques du développement. Le déclin de l'emprise de la psychiatrie au profit de la nouvelle sexologie libérale de l'Américain Alfred Kinsey à partir des années 1950 joue également un rôle significatif dans la banalisation sociale du fait homosexuel : dans ses deux grands rapports sur la sexualité des Américains publiés en 1948 et 1953, homosexualité et hétérosexualité ne sont pas considérées comme deux catégories exclusives mais comme les deux

pôles d'un éventail varié de pratiques plus ou moins régulières ou continues dans la vie des individus.

Malgré ces évolutions, il faudra attendre 1987 pour que l'homosexualité soit officiellement retirée de la classification américaine des maladies mentales (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders: DSM) et 1992 pour qu'elle ne figure plus à la classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce long chemin de la dépathologisation de l'homosexualité a été tortueux, ponctué de controverses internes aux disciplines psychiatrique et psychanalytique, elles-mêmes nourries par les évolutions sociétales¹. Il n'a pas été non plus totalement abouti, comme en témoignent les prises de position encore récentes de certains experts de l'inconscient au moment des débats sur le pacte civil de solidarité (PACS) ou les discours sur les « familles à risque » dans le cadre des débats sur le « mariage pour tous » et sur l'adoption en 2013. Aussi inachevée soit-elle, cette évolution n'a pu se faire qu'au prix d'un activisme politique lui-même nourri d'évolutions dans les représentations sociales.

Visibilité et luttes politiques

En effet, les discours stigmatisant les homosexuel-le-s et les relations entre personnes de même sexe, et les lois les condamnant, n'empêchent pas l'existence et le développement de subcultures homosexuelles florissantes tout au long du xx^e siècle, notamment dans de nombreuses capitales européennes². C'est sur cette base sociale que naîtra puis se déploiera un activisme politique visant à faire dépénaliser l'homosexualité et à lui conférer progressivement une certaine légitimité sociale. En France, l'émergence d'un mouvement « homophile » dans les années 1950 prônant l'acceptation des minorités sexuelles, puis le développement d'un mouvement homosexuel radical de contestation dans les années 1970 contribuent à politiser la question des hiérarchies hétérosexistes aux fondements des discriminations envers les homosexuel-le-s³.

Un des moments historiques fondateurs de l'émancipation homosexuelle arrive en 1969 par le biais des émeutes de Stonewall, du nom du bar new-yorkais où, pour la première fois, en réponse au harcèlement policier dont ils faisaient l'objet, les homosexuel-le-s ont tenu tête aux forces de l'ordre de manière massive. Cet évènement a enclenché une dynamique de contestation qui trouvera des relais dans tous les États-Unis puis dans de nombreux pays occidentaux. Dans le sillon du mouvement américain pour les droits civiques aux États-Unis, et en écho à la remise en question générale des normes sexuelles et familiales dans les années 1970 en France, les mouvements homosexuels vont promouvoir des stratégies politiques d'émancipation collective. Une de ces stratégies consistera notamment à encourager la visibilité individuelle et collective par la révélation publique de son homosexualité et se traduira individuellement par la pratique du *coming out* et collectivement par l'organisation de marches qui deviendront les *gay prides*. Cette stratégie a pour objectif de contrecarrer la dynamique de la honte infligée par l'ordre social et d'inverser, par la proclamation d'une fierté homosexuelle (à l'image du « *black is beautiful* » du mouvement afro-américain), le stigmate si longtemps associé à l'homosexualité.

La visibilité accrue ainsi qu'un militantisme acharné des associations entraînera, en France, la dépénalisation de l'homosexualité en 1982. Pour autant, à cette période, dans une société

1. BRIKI M., *Psychiatrie et homosexualité*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2009.

2. TAMAGNE F., *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris. 1919-1939*, Le Seuil, Paris, 2000.

3. CHAUVIN S., LERCH A., *Sociologie de l'homosexualité*, La Découverte, Paris, 2013.

de part en part hétéronormative, les gays et les lesbiennes demeurent dans une large mesure perçus comme des déviants sexuels, car leur identité et leurs pratiques, même légalisées, ne correspondent pas à l'identité et aux pratiques sexuelles dominantes et socialement légitimes. Les représentations sociales de l'homosexualité évolueront ensuite peu à peu à la faveur de trois grands « moments » de visibilité de la réalité homosexuelle (l'épidémie de sida, les débats sur le PACS puis sur le mariage et la famille), eux-mêmes à replacer dans la modification des normes conjugales et familiales contemporaines.

De la sexualité au couple et du couple à la famille : les changements dans les représentations

La bienveillance accrue de l'opinion publique envers ce qui était jusque-là considéré comme une identité déviante s'est nourrie de la prise de conscience progressive que l'homosexualité n'était pas qu'une sexualité mais également un ensemble de liens affectifs. À partir du début des années 1980, les communautés gays occidentales sont touchées de plein fouet par l'épidémie de sida. Ainsi, dans l'enquête menée par le sociologue Michael Pollak en 1986, un répondant homosexuel sur quatre ayant été testé se révèle être séropositif, proportion montant à presque 40 % pour les cadres ou employés parisiens⁴. Jusqu'à la découverte du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) en 1983 et de son rôle dans le développement de la maladie, on entend parler de « cancer gay » ou de « déficience immunitaire liée à l'homosexualité », car on attribue ses causes à un prétendu « style de vie homosexuel » (hyperconsommation sexuelle, prise de drogues). Une grille de lecture sexuelle et épidémiologique de l'homosexualité, qui s'explique en partie par la nouveauté de la maladie et le sentiment d'urgence sanitaire, contribue ainsi à une repathologisation globale de l'homosexualité durant les années 1980⁵. Pourtant, durant la même décennie, le sida contribue également à montrer de l'homosexualité une autre facette : celle du couple en souffrance, de liens amoureux intenses fauchés par la maladie, invalidés par les familles, niés par les institutions. C'est de cette prise de conscience de « l'égale dignité » des couples homosexuels face à la maladie et au deuil que naîtront les premiers projets visant à les reconnaître juridiquement. Pour Daniel Borrillo et Pierre Lascoumes, la mise en avant d'une telle « attitude caritative » fondée sur une « rhétorique compassionnelle » donne forme à un discours politique dans lequel « l'épidémie sert de justification à des mesures qu'il serait plus difficile de motiver directement en tant que dispositions en faveur des homosexuels⁶ ». Dans la France des années 1990, c'est ainsi qu'émergent de nouvelles revendications politiques comme le contrat d'union sociale (qui deviendra le PACS), sur lesquelles les associations de lutte contre le sida comme AIDES et Act Up-Paris se positionnent rapidement au nom des droits des conjoints survivants des malades du sida.

Si les débats sur le contrat d'union sociale puis sur le pacte civil de solidarité contribuent grandement à la banalisation de l'homosexualité en France, ils mettent également en lumière l'existence de forces sociales réactionnaires ou homophobes en partie insoupçonnées, tant chez les représentants politiques⁷ et les experts⁸ que dans la population générale. En témoigne par exemple l'organisation en 1998 d'une grande parade conservatrice

4. POLLAK M., *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Métailié, Paris, 1988.

5. EPSTEIN S., *Histoire du sida (tome 1). Le virus est-il bien la cause du sida?*, traduction Lavacquerie F.-G., Le Seuil, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », Paris, 2001.

6. BORRILLO D., LASCOURMES P., *Amours égales. Le Pacs, les homosexuels et la gauche*, La Découverte, Paris, 2002.

7. *Ibid.*

8. BORRILLO D., FASSIN É., *Au-delà du PaCS : L'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité*, Presses universitaires de France, Paris, 2001.

opposée à la future loi sous la bannière « Génération anti-PACS ». Néanmoins, une fois le PACS voté et les diverses prédictions apocalyptiques sur ses conséquences sociales invalidées par les faits, les couples de même sexe (dont les cérémonies de PACS sont désormais célébrées dans certaines mairies de gauche tandis que leurs « listes de PACS » sont déposées dans les grands magasins), et plus généralement les identités lesbiennes, gays, bi, trans (LGBT), s'installent peu à peu dans le paysage social et culturel tout au long des années 2000. Sur le plan légal, des amendements aux lois antidiscrimination existantes sont votés qui répriment les propos homophobes tenus publiquement, tandis que la liste de pays étrangers ayant légalisé le mariage entre personnes de même sexe ou encadré l'homoparentalité s'allonge d'année en année⁹. Sur le plan culturel, des personnages publics font leur *coming out*, des amours de même sexe et des familles homoparentales sont inclus parmi d'autres sans scandale dans les émissions de télévision et fictions cinématographiques, de grandes marques mettent en scène dans leurs publicités les populations LGBT de manière positive, la vie conjugale des stars gays ou lesbiennes est commentée sans emphase particulière dans les magazines *people* tandis que de plus en plus d'hétérosexuels de tous âges se rendent à la *gay pride*. Le nombre croissant de représentations de l'homosexualité dans l'espace public et médiatique participe ainsi d'une banalisation qui a des effets très tangibles sur l'acceptation sociale au quotidien. Ainsi, par comparaison avec les périodes précédentes, les parents confrontés à la révélation par leur enfant de son homosexualité se trouvent davantage informés par avance de la vie probable qu'il mènera, et mieux préparés à l'accepter. Dans certains milieux, ils sont moins prompts à présupposer que leur enfant ou leur adolescent est nécessairement hétérosexuel, et lui donneront parfois explicitement le choix de son développement psychoaffectif. Du côté des adultes, les partenaires de même sexe seront davantage invités aux événements familiaux, et il sera demandé de leurs nouvelles. Cependant, cette moindre stigmatisation et ce relatif apaisement social n'ont mis fin ni aux violences physiques et discriminations sociales envers les personnes LGBT – comme en témoignent les rapports annuels de l'association SOS homophobie – ni aux discriminations institutionnelles. C'est dans ce contexte ambivalent qu'intervient le débat sur le « mariage pour tous », promesse de campagne du candidat socialiste François Hollande lors de l'élection présidentielle de 2012.

Une acceptation sociale croissante mais contrastée

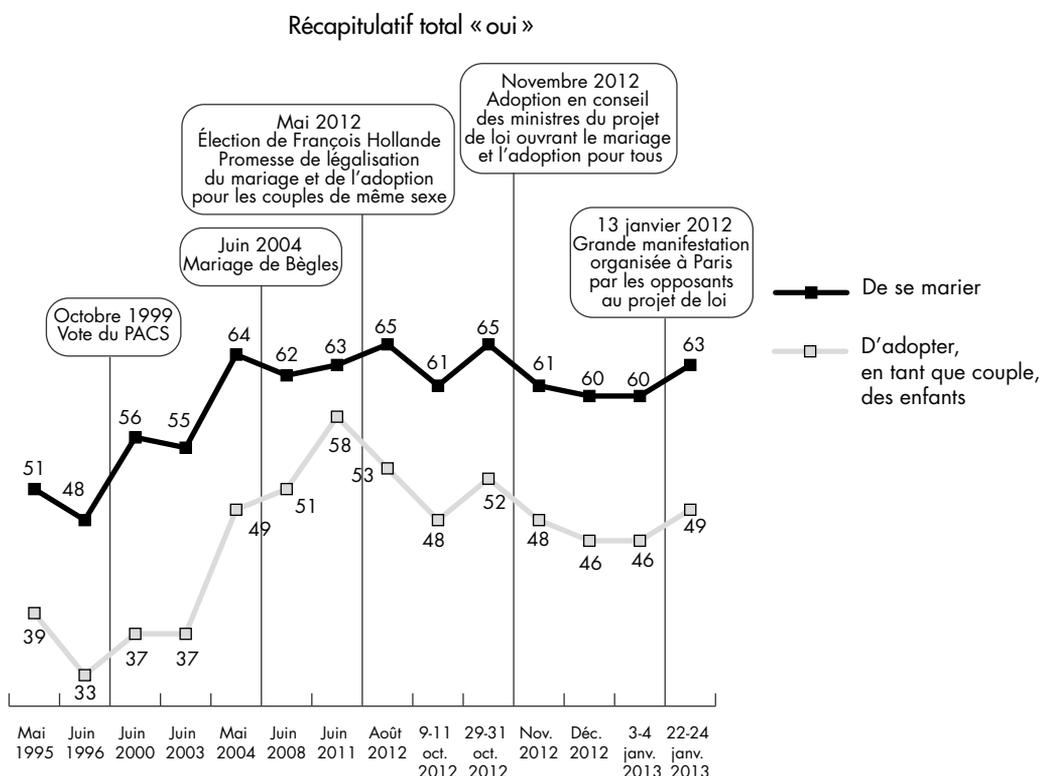
Si on peut parler d'« irruption » du débat dans l'espace médiatique, du fait de la place considérable qu'ont occupée soudainement les discussions autour du mariage et de la procréation médicale assistée dans les mois précédents le vote de la loi à l'Assemblée nationale, la revendication d'égalité des droits dans le mariage et la filiation a cependant été portée dès le milieu des années 1990 par le milieu associatif. En outre, comme le note Éric Fassin, la reconnaissance partielle de l'homosexualité par le vote du PACS a paradoxalement contribué à rendre plus visible l'inégalité juridique dont les gays et lesbiennes sont toujours victimes¹⁰. De fait, les profondes modifications à l'œuvre depuis une vingtaine d'années tant dans les normes sexuelles et conjugales que dans les formes familiales ont rendu de plus en plus légitime politiquement, et audible pour l'opinion publique, la revendication de l'égalité des droits devant le mariage et la filiation. Pourtant, comme l'ont montré la vigueur

9. Au moment où se clôt l'écriture de ce chapitre (mai 2013), seize pays, dont neuf européens, disposent d'une législation rendant accessible le mariage civil aux couples de même sexe (Pays-Bas, Belgique, Espagne, Canada, Afrique du Sud, Norvège, Suède, Portugal, Islande, Argentine, Danemark, Uruguay, Nouvelle-Zélande, France). La plupart autorisent également l'adoption par des couples homosexuels. D'autres pays comme le Mexique ou les États-Unis autorisent le mariage gay sur une partie de leur territoire.

10. FABRE C., FASSIN É., *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*, Belfond, Paris, 2003.

des débats législatifs et les mobilisations de certaines franges de la population contre le projet de loi du « mariage pour tous », la reconnaissance de l'homosexualité comme « une sexualité comme les autres » ne remporte pas une adhésion unanime chez les Français en 2013. Si les sondages mettent en évidence une progression régulière de l'opinion publique en faveur du mariage entre personnes de même sexe et de l'adoption par les couples de même sexe, cette dernière ne recueille toutefois pas le soutien d'une majorité de Français au moment où débute l'examen du projet de loi au parlement.

Évolution de l'opinion publique française sur la question du mariage entre personnes de même sexe et de l'adoption par les couples de même sexe de 1995 à 2013, en %



Source : sondage IFOP/Atlantico, 22 et 24 janvier 2013¹¹

Comme l'illustre la courbe d'évolution des sondages de l'IFOP sur le sujet, après une progression lente mais régulière de la proportion de personnes en faveur de l'égalité des droits depuis le vote du PACS, on constate une bien plus grande volatilité des opinions (baisse puis remontée) depuis l'élection présidentielle de 2012. Ces changements assez rapides dans l'opinion publique s'expliquent en grande partie, sur un sujet sociétal aussi clivant, par la structure des opportunités politiques et le calendrier différentiel des mobilisations à gauche et à droite de l'échiquier politique. Traditionnellement plus favorables à ces évolutions,

11. Les sondages IFOP ayant permis de produire ce tableau ont été réalisés sur des échantillons représentatifs de plus de 1 000 personnes, en réponse à la question « Vous personnellement, pensez-vous que les couples homosexuels, hommes ou femmes, devraient avoir le droit en France... ? » Les 3 et 4 janvier 2013, 60% des sondés pensaient que les homosexuel-le-s devraient avoir le droit de se marier et 46% d'adopter, en tant que couple, des enfants.

la représentation politique et l'électorat de gauche se sont en effet peu mobilisés avant l'arrivée du texte au parlement. Dans le même temps, les opposants ont fortement occupé l'espace public et médiatique et ont ajouté à la rhétorique réactionnaire de la « mise en péril », déjà utilisée lors des débats sur le PACS, un argumentaire du « droit de l'enfant » à avoir un père et une mère (opposé au « droit à l'enfant » que réclameraient les homosexuel·le-s). Ce déplacement des enjeux de l'égalité juridique des adultes vers le risque pour les enfants, accentué par l'agitation du chiffon rouge de la procréation médicalement assistée et de la gestation pour autrui (pourtant toutes deux absentes du projet législatif), semble faire mouche politiquement jusqu'au développement de contre-argumentaires par la gauche et sa remobilisation sur le terrain des valeurs.

Les études d'opinion récentes sur les thèmes du mariage et de l'adoption par les couples de même sexe révèlent avant tout un important clivage politique et générationnel sur ces questions. En effet, si, en janvier 2013, 61 % des Français pensaient que les couples homosexuels devraient avoir le droit de se marier, jusqu'à 83 % des sympathisants de gauche et seulement 35 % des sympathisants de droite étaient du même avis¹². En outre, si uniquement 46 % des plus de 65 ans étaient favorables au mariage entre personnes de même sexe, ce dernier était soutenu par 82 % des 18-24 ans, signe d'une importante acceptation de principe dans les jeunes générations. L'idée selon laquelle l'acceptation sociale de l'homosexualité serait plus grande dans les villes que dans les campagnes semble en revanche démentie par les chiffres, puisque 65 % des habitants des communes rurales soutiennent le droit au mariage contre 59 % pour les communes urbaines de province et 62 % pour l'agglomération parisienne¹³.

Par ailleurs, les débats sur le « mariage pour tous » ont révélé un changement significatif dans les mentalités dont ne peut rendre compte une lecture même attentive de l'évolution des chiffres de soutien ou d'opposition à l'égalité des droits : c'est l'illégitimité croissante qui frappe l'expression de l'homophobie dans l'espace public. En effet, si les débats sur le PACS avaient été l'occasion d'un déferlement de propos homophobes haineux, y compris chez les parlementaires¹⁴, les débats sur le « mariage pour tous », malgré certains dérapages verbaux, ont surtout été, pour une grande majorité des opposants au projet de loi, le théâtre d'une dénégation permanente de toute homophobie réelle ou latente. Ainsi les opposants actifs à l'égalité des droits ont-ils dû eux-mêmes emprunter le discours de l'égalité des droits (entre les couples de même sexe mariés ou non mariés, entre les enfants d'hétérosexuels et d'homosexuels...) pour se faire entendre et convaincre, cette contorsion rhétorique signant probablement une défaite idéologique de l'homophobie ordinaire dans le discours politique. Pour autant, l'absence de droit de cité de l'homophobie dans les instances politiques peut tout à fait coexister avec un hétérosexisme de fait traduit par une inégalité devant la loi. En outre, le rapport entre le droit et les mœurs étant toujours pris dans une tension complexe, les avancées juridiques, si elles entraînent souvent une modification des représentations, n'impliquent pas mécaniquement une avancée significative, et surtout permanente, dans l'acceptation sociale. Cette dernière s'exprime d'ailleurs sous des formes assez contrastées selon les milieux sociaux et culturels¹⁵ et peut toujours, comme le montre l'histoire du xx^e siècle, connaître des coups d'arrêt brutaux et des régressions¹⁶.

12. IFOP/In and Outside HEC.

13. *Ibid.*

14. BORRILLO D., LASCOURMES P., *op. cit.*

15. CHAUVIN S., LERCH A., *op. cit.*

16. Voir par exemple SCHLAGDENHAUFFEN R., *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Autrement, coll. « Mutations/Sexe en tous genres », Paris, 2011.

DES LOIS ANTI-LGBT À L'ÉCHELLE MONDIALE

En 2013, être gay, lesbienne, bisexuel ou transsexuel reste illégal dans environ quatre-vingts pays du monde. Dans plusieurs d'entre eux (Iran, Mauritanie, Arabie saoudite, Soudan, Yémen, Émirats arabes unis, nord du Nigeria...), l'homosexualité est passible de la peine de mort.

L'homosexualité y est souvent considérée comme étrangère à la culture nationale et importée de l'Occident. Paradoxalement, certaines lois homophobes sont l'héritage d'un passé colonial ou d'une religion importée d'ailleurs.

Beaucoup de pays n'appliquent pas systématiquement leurs lois homophobes mais leur seule existence est, pour de nombreuses personnes, une incitation et une justification à agir contre la vie des personnes LGBT. Les discriminations peuvent aussi prendre la forme de restrictions aux libertés fondamentales : la liberté d'expression, de réunion ou d'association que se voient refuser de nombreuses personnes LGBT y compris dans certains pays qui affirment respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme et les pactes internationaux.

La Convention de Genève permet aux personnes homosexuelles victimes de persécutions dans leur pays d'obtenir l'asile et le statut de réfugié. Une difficile démarche de déracinement mais, surtout, d'apport de la preuve irréfutable de la réalité de son identité sexuelle.

Source : Amnesty International, site internet consulté le 3 mars 2013.

Les lieux de l'homophobie ordinaire

ARNAUD ALESSANDRIN,
sociologue, Observatoire des transidentités

YVES RAIBAUD,
géographe, université Michel de Montaigne Bordeaux III, ADESS CNRS

Je ne suis pas homophobe !

Peu de personnes se reconnaissent dans la figure du *skinhead* homophobe, allant en bande « casser du pédé » à la sortie d'une boîte de nuit ou dans certains quartiers le soir. De telles agressions se produisent pourtant régulièrement. Même si elles sont rares, cela suffit pour que des lesbiennes, des gays, des bi ou des trans ne se sentent pas en sécurité dans la ville¹⁷.

Beaucoup plus nombreuses sont les personnes hétérosexistes. Elles sont convaincues que la relation sexuelle homme/femme est naturellement supérieure à toute autre. Elles trouvent que les rapports entre personnes de même sexe sont gênants, bizarres, improductifs, pathologiques. Les mêmes personnes, et d'autres aussi, sont hétéronormatives. Elles peuvent être persuadées, par exemple, que le couple hétérosexuel est normal et doit avoir l'exclusivité de l'éducation des enfants. Ces représentations continuent à discriminer une partie importante de la population, même lorsque des lois protègent les « minorités sexuelles » et luttent contre les agressions et injustices dont elles sont l'objet. À propos d'un changement de loi autorisant le mariage homosexuel (actualité en France et aux États-Unis) ou autorisant le changement d'identité de sexe (actualité en Argentine) certain·e·s disent : « On n'a rien contre les homosexuels, mais cela doit rester dans la sphère du privé ; on les accepte à condition qu'ils soient discrets. » Ou encore : « Les enfants élevés par des couples d'homosexuels risquent des carences affectives, des troubles, ils manqueront de repères nécessaires pour construire leur identité. » Une banderole, lors d'une manifestation contre le « mariage pour tous » en France proclamait : « La France a besoin d'enfants, pas d'homosexuels. »

Daniel Welzer-Lang¹⁸ montre comment l'hétérosexisme vient en continuité du sexisme dans la hiérarchisation du masculin et du féminin. On entend dénigrer de façon répétitive

17. www.sos-homophobie.org/rapport-annuel-2012. Cent vingt-sept agressions physiques avec incapacité temporaire de travail (ITT) signalées en 2012, 29 meurtres homophobes avérés en 10 ans.

18. Cité par TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Presses universitaires de France, Paris, 2003.

(dans la vie quotidienne, dans la presse, dans la vie politique) les apparences féminines chez les hommes et les apparences masculines chez les femmes. Un homme politique est désigné comme « mou » (François Hollande) alors qu'on dit d'un autre « qu'il en a » (Nicolas Sarkozy), une femme politique est considérée comme « masculine » (Martine Aubry) tandis que des rumeurs courent sur la trop grande sensibilité féminine d'une autre, la rendant inapte à la conduite des affaires publiques (Ségolène Royal). Dans ces exemples le caractère « masculin » n'est valorisant que pour les hommes, le caractère « féminin » dévalorisant pour les hommes et pour les femmes.

Les personnes hétérosexistes peuvent ainsi avoir un sentiment de supériorité sur les hommes féminins (efféminés) et, dans une moindre mesure, sur les femmes masculines (*butches*, garçons manqués) ce qui se traduit alors par des actes ou des « actes de langage » micro-homophobes : blagues, remarques, sous-entendus, mises à l'écart discriminant de façon répétitive les personnes qui apparaissent un peu ou beaucoup « non conformes aux rôles de genre ». Nicole-Claude Matthieu¹⁹ parle de tabou de la similitude : la société hétérosexiste, majoritaire, a horreur des hommes qui ressemblent à des femmes et des femmes qui ressemblent à des hommes.

Voilà ainsi ce qu'on a pu entendre communément lors du débat sur le « mariage pour tous » de la part de personnes qui ne se pensent pas homophobes, résumé en quelques apories :

« Je ne suis pas homophobe, mais je ne suis pas pour le mariage entre personnes de même sexe. Je ne suis pas homophobe mais les blagues sur les homosexuels me font beaucoup rire. Je ne suis pas homophobe mais je pense qu'il faut éduquer les garçons à la dure pour qu'ils ne deviennent pas des fillettes. Je ne suis pas homophobe mais je pense que les homosexuels sont une minorité de personnes qui ont des problèmes psychologiques et qui, parfois, se complaisent dans ces difficultés. Je ne suis pas homophobe mais je soupçonne les homosexuels de vivre en communauté, de se mettre volontairement à l'écart des autres, de former un lobby dans certaines professions. »

Sexualités majoritaires, sexualités minoritaires

Une des particularités de l'hétérosexisme est de considérer qu'il existe une majorité de personnes hétérosexuelles et qu'on ne peut pas changer la loi ni les usages pour une minorité de personnes « différentes », même si on se défend de dire tout haut qu'elles pourraient être « anormales » ou « déviantes ». Peut-on dire que les homosexuel·le·s (les lesbiennes, les gays) sont une minorité ? Les trans, bis, intersexes font-ils-elles partie de cette minorité ? Mais... l'hétérosexualité ne regroupe-t-elle pas, elle aussi, de multiples pratiques sociales et préférences sexuelles, assumées ou cachées, légales ou illégales ? Ne peut-on pas être hétérosexuel et violent, incestueux, pédophile, *addict* à la prostitution ? Les hétérosexuel·le·s sont-ils-elles toujours de bons parents ? Et quel rapport y a-t-il entre la sexualité d'un·e hétérosexuel·le et le fait qu'il ou elle soit ou non un bon parent ?

Ces questions, qui mettent en abyme la question de la diversité sexuelle, se retournent comme un gant dès qu'on pose l'hypothèse que l'hétérosexualité est une norme majoritaire, qui s'impose avec plus ou moins de succès et/ou plus ou moins de violence à l'ensemble du corps social. « Qu'elle soit fondée sur la race ou le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou le handicap, [...] la minorité est une catégorie sociale naturalisée par la discrimination²⁰. » On peut considérer que l'homophobie est une forme active, violente, incorporée (phobie) et très largement répandue de discrimination des personnes homosexuelles ou

19. MATHIEU N.-C., *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes éditions, coll. « Recherches », Paris, 1991.

20. FASSIN É., « Qu'est-ce qu'une minorité », *L'atlas des minorités 2011*, La Vie/Le Monde, 2011, p. 20.

qui sont suspectées de l'être. Reprocher aux homosexuel·le·s leur communautarisme et les lieux qu'ils-elles fréquentent (quartiers de ville, plages) sans étudier les conditions de leur marginalisation est donc aussi absurde que penser que les personnes portant un triangle rose dans les camps de concentration nazis y étaient venues de leur plein gré.

Peut-on cependant, comme le fait Éric Fassin, conclure que « la minorité permet de faire l'économie de la communauté [...] Non pas qu'il soit impossible de parler d'une culture lesbienne [...]. Plus simplement cette référence n'est pas nécessaire : la culture n'est pas le point d'appui qui fonde la minorité²¹ » ? Ce serait ignorer les relations qui existent entre cultures dominantes et cultures dominées ainsi que les conflits d'identité et les constructions communautaires qui en découlent pour les individus marginalisés. Une part non négligeable du renouvellement des productions littéraires et artistiques est venue de la possibilité qu'offraient les cultures lesbienne et gay de questionner les cultures dominantes. C'est possible lorsqu'il existe des lieux de rencontre des minorités, tolérées par les pouvoirs publics. Ces lieux permettent la transformation de la minorité en communauté et l'expression de nouvelles cultures, alternatives à la norme hétérosexuelle dominante. Ces cultures nous invitent en retour à penser l'hétérosexualité à la fois comme une norme et comme une culture hégémonique, d'où l'importance sociale et culturelle des résistances, mouvements ou contre-cultures qui ont discuté et discutent aujourd'hui cette norme partout dans le monde²².

Les ambiguïtés des sciences humaines : l'intérêt de l'approche spatiale

L'approche par les espaces propose une autre façon de penser l'homophobie et les homosexualités. S'il existe des catégories de sexualités (et on sait à quel point elles sont hiérarchisées, dans le sens commun comme par les institutions), c'est parce qu'elles ont été construites par des lois religieuses, puis laïques, ces dernières s'appuyant sur un corpus scientifique pour justifier la primauté du couple hétérosexuel et de la famille nucléaire sur toutes les autres formes de sociabilités primaires²³. Il est difficile de démêler les fils du débat sur l'homophobie dans le labyrinthe des controverses sur les homosexualités que l'on trouve dans la psychanalyse ou la psychologie, dominées en France par la théorie freudienne. La même confusion règne dans le domaine de la sociologie, inspirée en France par les travaux d'Émile Durkheim, au cœur de laquelle on retrouve l'idée qu'il y a un lien central entre anomie sociale, déviance et fragilité de la structure familiale. Nadine Lefaucheur montre dès la fin des années 1970 comment cet « allant de soi²⁴ » provoque le dénigrement systématique de la famille monoparentale. Michel Tort²⁵ fait apparaître la mythification du rôle du père, aussi bien dans les travaux de psychologie que de sociologie de la famille. Ces doxas, largement répandues par le canal des professions médicales et du travail social mais aussi par la presse grand public et les médias, ont pourtant été remises en cause depuis la fin du xx^e siècle par les philosophes qui interrogent les conditions historiques de la construction de la norme (Michel Foucault), théorisent l'exigence de déconstruction

21. *Ibid.*

22. BOURCIER M.-H., *Queer Zones 1. Politique des identités sexuelles et des savoirs*, éd. Amsterdam, Paris, 2006 ; BUTLER J., *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris, 2006 ; DORLIN E., *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, La Découverte, Paris, 2006 ; FASSIN, *op. cit.* ; Tin L.-G. (dir.), *op. cit.*

23. THÉRY I., *La distinction de sexe, Une nouvelle approche de l'égalité*, Odile Jacob, Paris, 2007.

24. LEFAUCHEUR N., « Les familles monoparentales », in SINGLY DE F. (dir.), *La famille : l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991, pp. 67-74.

25. Tort M., *La fin du dogme paternel*, Flammarion, coll. « Champ », Paris, 2007.

préalable à tout raisonnement scientifique (Jacques Derrida), proposent de réinterroger l'individu autocréateur, au cœur des situations dans lesquelles il se trouve (Gilles Deleuze). Elles n'ont cependant pas cessé d'être actives et continuent de fonctionner comme des croyances, hier dans le débat sur le mariage et l'adoption homosexuels, aujourd'hui dans celui sur la procréation médicalement assistée (PMA) et la gestation pour autrui (GPA).

Dans ces conditions, les espaces représentent des « terrains » possibles permettant d'objectiver de nouvelles recherches, ce que suggère Foucault dans le concept d'hétérotopie. Les hétérotopies sont des espaces concrets qui hébergent l'imaginaire et qui sont utilisés aussi pour la mise à l'écart, à l'intérieur d'une société dont ils constituent le négatif ou la marge.

Dans *Géographie des homophobies*²⁶, nous avons réuni un certain nombre de travaux sur ces lieux où se constitue la marge : bars et quartiers gays des grandes capitales, territoires fragiles des lesbiennes à Paris, plages, espaces militants des associations, sortie collective du placard que représentent les marches des fiertés, aussi appelées *lesbian* et *gay prides*. Rendre visibles ces espaces, qu'ils soient matériels comme les plages gays ou immatériels comme les associations des parents « arc-en-ciel », nous permet de comprendre comment ils se constituent, en opposition à la norme dominante. Cela permet également de faire apparaître en plein lumière des lieux qui se pensent neutres et qui sont, de fait, hétérosexistes : stades, terrains de sport d'accès libre, lieux de répétition des musiques actuelles, centres culturels subventionnés qui programment des chanteurs et des groupes ouvertement sexistes et homophobes, tels que le groupe de rap Sexion d'assaut en septembre 2010 au Rocher de Palmer de Cenon, près de Bordeaux. C'est alors toute une construction sociale de la différence qui apparaît, appuyée sur des politiques publiques et confortée par des budgets considérables. Comment ne pas voir que la construction d'un stade de foot, qui rassemblera deux ou trois fois par semaine 60 000 hommes survoltés invectivant l'équipe adverse par des « pédé ! » « enculé ! »²⁷, coûtera des millions d'euros au contribuable alors que les associations lesbiennes, gays, bi, trans (LGBT) qui s'efforcent de faire de la prévention et de l'information reçoivent quelques centaines d'euros de subvention par an ? Peut-on penser que l'expression de cette homophobie de masse n'est qu'un épiphénomène d'une action publique globalement positive (l'encouragement à faire du sport, la canalisation de la violence dans des activités organisées) ?

La sortie du placard change de camp

L'approche par les terrains invisibles des homosexualités permet de rendre plus visible l'hétérosexisme de lieux qui se pensent neutres mais, de fait, construisent la norme. En affutant le regard et en chaussant les « lunettes du genre », chacun peut prendre conscience que l'homosexualité n'est pas un problème, et c'est l'homophobie qui apparaît. En 2012 et 2013, à la faveur de la discussion sur le projet de loi autorisant le mariage entre personnes de même sexe, de très importantes manifestations rassemblant des centaines de milliers de personnes ont occupé les rues de la plupart des villes de France. Ces manifestations étaient précédées d'élus·e·s vêtus·e·s de leurs écharpes tricolores, devant des banderoles unitaires représentant la famille idéale (un papa, une maman, un garçon, une fille) déclarant : « Tout le monde a droit à un papa et une maman. » Quelle que soit la diversité des opinions qui s'exprimaient derrière ces mots d'ordre, ces manifestations montrent à quel point le renversement de la norme provoque un ébranlement des certitudes dans une société qui se

26. ALESSANDRIN A., RAIBAUD Y., *Géographie des homophobies*, Armand Colin, Paris, 2013.

27. Voir la vidéo avec le florilège des phrases sexistes et homophobes de Louis Nicollin, président du club de Montpellier www.rtl.fr/actualites/sport/football/article/montpellier-le-best-of-des-petites-phrases-de-loulou-nicollin-774843691#

pensait tolérante et se découvre, de fait, hétéronormative, hétérosexiste et homophobe. La preuve par l'espace de cette « révolution »²⁸ est que la rue change de camp : la *lesbian* et *gay pride* devient l'*hétéropride*, les homophobes sortent du placard dans lequel une société hétéronormative, discriminant les minorités, les tenait retenus. Cela présente certes l'avantage de préserver le caractère démocratique du débat et de vérifier que celui-ci aura bien eu lieu, dans un temps assez long pour laisser se développer toutes les discussions annexes sur la procréation médicalement assistée et la gestation pour autrui. Mais la durée du débat a eu une autre conséquence, beaucoup plus alarmante : les agressions homophobes se sont multipliées par trois ou quatre dans les espaces publics et privés, ce que nous révèle le standard téléphonique de SOS homophobie, confirmant les déclarations des associations LGBT dans la plupart des villes françaises. L'homophobie a tué, elle continue de tuer des dizaines de personnes en France chaque année.

28. Cela correspond de fait à une « sortie du placard » collective et légale des homosexuel-le-s qui préfigure peut-être le même phénomène pour les trans et les intersexes avec une modification des textes sur la possibilité de changement ou de neutralisation de la mention du sexe sur les documents d'identité, comme c'est déjà le cas en Argentine.

DÉFINITIONS

Sexe ≠ genre

Le sexe est une assignation de naissance faite en fonction des organes visibles. En cas d'intersexuation, la médecine procède aussi, sans le consentement de l'enfant, à une assignation de sexe. Pour Judith Butler, le sexe est déjà du genre en ce sens qu'il ne peut exister qu'en rapport avec les catégories de genre qui lui transfèrent du sens (le « masculin », le « féminin »). Ainsi, ce n'est pas le sexe anatomique qui détermine le genre en devenir de l'enfant, mais bel et bien les normes de genre qui donnent une réalité au sexe. Dans cette configuration, si le sexe est « ce que l'on a », le genre est non seulement « ce que l'on nous dit d'en faire », mais aussi « ce que l'on en fait ».

Sexualité ≠ pratiques sexuelle ≠ orientation sexuelle ≠ identité sexuelle

La sexualité est un terme parapluie qui permet de saisir différentes composantes. Premièrement, la sexualité n'est pas réductible à l'activité ou à la pratique sexuelle. D'une part, parce qu'il existe des personnes ou des périodes « d'asexualité » et, d'autre part, parce que la sexualité n'est pas réductible à la génitalité (les rêves, les fantasmes, les envies sont multiples). Nous avons tous une sexualité qui n'indique pas forcément une pratique sexuelle unique ou effective. Deuxièmement, la sexualité comprend aussi l'orientation sexuelle. Traditionnellement découpée en « homosexualité » et « hétérosexualité », cette orientation sexuelle s'avère plus variée et plus dynamique. S'il existe aussi des « bisexuels », nous pouvons tout simplement poser la question de la persistance et de la robustesse de notre « orientation sexuelle » : gardons-nous toujours la même ? N'en avons-nous pas plusieurs en même temps ? Enfin, troisièmement, tout cela se différencie de l'identité sexuelle, c'est-à-dire de ce qui constitue chez l'individu un élément puissant d'identification pour soi et par autrui. Par exemple : toutes les hétérosexuelles s'identifient-elles au groupe « hétérosexuel » ou s'identifient-elles à un autre groupe, « femme » par exemple ?

Homophobie, hétérosexisme ou hétérocentrisme ?

Plus généralement, le mot d'homophobie désigne tous les comportements visant à instaurer une différence et une hiérarchie entre l'homosexualité et l'hétérosexualité. L'homophobie est aussi à distinguer de l'hétérocentrisme que l'on peut désigner comme l'ensemble des actes et des représentations désignant l'hétérosexualité comme le neutre et l'universel... sauf avis contraire. Si l'homophobie inclut un jugement, l'hétérocentrisme s'entend plus comme un « allant de soi ». La frontière entre les deux est souvent poreuse, et les conséquences liées à l'une ou l'autre sont parfois inextricables. Le concept d'hétérosexisme, moins psychologisant que la peur exprimée par l'homophobie, renvoie quant à lui à une idéologie. L'injonction à l'hétérosexualité des plus jeunes peut ainsi être le lieu d'un impensé hétérocentré, ou d'une réaction de peur ou d'hostilité homophobe, ou bien d'une conception hétérosexiste des hiérarchies entre homosexualité et hétérosexualité.

Identité de genre

Les Principes de Jogjakarta* (Indonésie, 2007) définissent l'identité de genre « comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire ».

* Les Principes de Jogjakarta concernent l'application du droit international des droits de l'homme en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre pour la protection et pour l'interdiction absolue de la discrimination contre les personnes LGBT et intersexuées selon la Déclaration universelle des droits de l'homme. Présentés devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies le 26 mars 2007, ils ont été repris par l'Assemblée générale des Nations unies dans la Déclaration relative à l'orientation sexuelle et l'identité de genre le 18 décembre 2008.

L'impact de l'homophobie sur la santé des jeunes homosexuel·le·s

CORALINE DELEBARRE,
psychologue sociale, formatrice

CLOTILDE GENON,
chargée de mission SIS association²⁹

En France, le contexte social évolue vers une plus grande égalité des droits pour tou·te·s, quelle que soit l'orientation sexuelle. Néanmoins, ces avancées sont encore contrariées par la persistance de réactions violentes et discriminatoires à l'encontre des homosexuel·le·s.

Suivant une acception très large, l'homophobie peut se définir comme le « rejet des personnes homosexuelles ou considérées comme telles et de ce qui leur est associé. La gayphobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie, par écho, en sont des formes plus spécifiques³⁰ ». L'homophobie résulte d'un système de représentations de la société qui hiérarchise les genres et les orientations sexuelles, c'est-à-dire où le masculin est considéré comme supérieur au féminin (sexisme) et l'hétérosexualité comme supérieure à l'homosexualité (hétérosexisme). Lorsque cet ordre social est perçu comme naturel et établi, l'homophobie tombe comme une sanction pour tout individu transgressant ces normes. Ainsi, toute personne qui est identifiée comme homosexuelle ou soupçonnée de l'être et/ou toute personne dont le genre n'est pas conforme aux attentes pourra être victime d'homophobie.

Il est difficile d'obtenir des données fiables concernant les jeunes et l'homosexualité, car la jeunesse – surtout l'adolescence – représente bien souvent une période d'incertitude et de flottement, y compris du point de vue de l'orientation sexuelle, et l'affirmation de soi en tant qu'homo ou bisexuel·le dans les enquêtes est délicate pour des jeunes qui, tout en pouvant éprouver des attirances pour des individus du même sexe, n'ont encore jamais eu de relations homosexuelles. Ces jeunes constituent une population particulièrement vulnérable lorsqu'ils/elles se découvrent « différents » et doivent, dans un environnement plus ou moins hostile, tenter de se construire une identité positive avec cette « différence ».

En 2012, 22 % des témoignages d'homophobie recensés par SOS homophobie provenaient de personnes de moins de 25 ans, dans 22 % des cas chez les 25 et 34 ans, 28 % chez les

29. Merci à Hervé Baudoin (coordinateur thématique LGBT, SIS association) pour sa relecture et ses conseils.

30. DORAIS M., VERDIER É., *Petit manuel de gayrilla à l'usage des jeunes. Ou comment lutter contre l'homophobie au quotidien*, H&O Éditions, Saint-Martin-de-Londres, 2005.

35 et 50 ans et 7% chez les plus de 50 ans (l'âge de 21% des témoins restant inconnu)³¹. On remarque que les difficultés des jeunes sont d'autant plus aiguës quand les espaces qu'ils fréquentent et qui pourraient constituer des leviers protecteurs et qui les renforcent (la famille, l'entourage, l'école, les clubs sportifs...) s'avèrent des lieux importants de discrimination et d'exclusion³². Nous nous attacherons, dans cet article, à analyser les conséquences de l'homophobie sur la santé psychosociale et sexuelle des jeunes, ainsi que sur l'accès et le recours aux soins.

Conséquences psychosociales de l'homophobie

Mal-être et isolement

Qu'elle s'exprime de façon physique, verbale, morale ou symbolique, et qu'elle soit subie de façon directe ou indirecte, l'homophobie amène bien souvent chez ceux et celles qui en sont victimes un sentiment de culpabilité et de honte. Ces ressentis sont amplifiés lors de la prise de conscience d'une orientation sexuelle et/ou d'une identité de genre différente de celle de la majorité – en général pendant l'adolescence – et peuvent conduire à l'installation d'une identité négative. Ceci peut se manifester par une perte d'estime de soi, une dévalorisation, voire un rejet de soi-même et des autres homosexuel·le·s (ou identifié·e·s comme tel·le·s). On pourra alors parler d'« homophobie intériorisée ». Le·la jeune en questionnement ou homosexuel·le en vient parfois consécutivement à se replier sur lui-elle-même, à s'isoler et à se retrouver en situation de rupture de lien avec ceux qui l'entourent (sa famille, ses pairs), ce qui va fréquemment de pair avec des situations d'échec scolaire et de précarisation sociale.

L'homophobie vécue au quotidien par les jeunes (insultes, racket, agressions, mise à l'écart...) et intériorisée – ou les situations d'homophobie redoutées – peuvent également se traduire par d'autres symptômes spécifiques comme l'anxiété, le stress, des épisodes dépressifs, des idéations suicidaires (voire des passages à l'acte), un usage important de produits psychoactifs ou encore des prises de risque sexuel.

Sursuicidalité

D'après les données internationales analysées par Éric Verdier et Jean-Marie Firdion, les homos/bisexuels masculins présentent deux à sept fois plus de risques de commettre une tentative de suicide que les hommes hétérosexuels exclusifs, et les femmes homos/bisexuelles 1,4 à 2,7 fois plus de risques par rapport aux femmes hétérosexuelles³³. Ces données sont confirmées dans les études réalisées en France à partir d'échantillons représentatifs. Ainsi, les résultats du Baromètre santé de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) de 2005³⁴ pointent une différence significative entre la prévalence de tentatives de suicide chez les hommes homosexuels et celle des hommes hétérosexuels exclusifs (12,5% versus 2,8%). Cette étude montre également une prévalence importante chez les hommes et les femmes bisexuel·le·s (respectivement 10,1% et 10,3%). L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) réalisée en 2000 a révélé

31. *Rapport sur l'homophobie 2013*, SOS homophobie, Paris, 2013.

32. SIS Association, *Rapport d'activité Ligne Azur 2011*, Campagne Ligne Azur du ministère de l'Éducation nationale, mai-juin 2011, Observatoire, 2012.

33. VERDIER É., FIRDION J.-M., *Homosexualités et suicide. Les jeunes face à l'homophobie*, H&O Éditions, Saint-Martin-de-Londres, 2003.

34. BECK F., FIRDION J.-M., LEGLEYE S., SCHILTZ M.-A., *Les minorités sexuelles face au risque suicidaire: acquis des sciences sociales et perspectives*, dossiers « Santé en action », INPES, Paris, 2010.

pour sa part que 25 % des femmes ayant eu des rapports homosexuels au cours de leur vie avaient fait au moins une tentative de suicide contre 6 % des femmes hétérosexuelles exclusives³⁵. Rappelons ici avec Jean-Louis Terra, professeur de psychiatrie à l'université Claude Bernard de Lyon, que c'est « l'homophobie et non l'orientation sexuelle par elle-même qui est le principal facteur qui peut induire un sur-risque de crise suicidaire et de tentative de suicide³⁶ ».

Usage de produits psychoactifs

Par ailleurs, l'expérimentation et la consommation de produits psychoactifs semblent être plus importantes chez les homosexuel·le·s qu'en population générale. Ces usages peuvent être une conséquence des difficultés rencontrées par les personnes homosexuelles. On repère d'ailleurs une consommation supérieure lors d'états dépressifs mais aussi des épisodes de stress liés au *coming out* et/ou à la découverte du milieu gay et lesbien. D'après l'enquête Presse Gay 2004³⁷, l'usage excessif d'alcool au cours d'une même occasion serait lié à l'âge. Ainsi les gays âgés de moins de 25 ans sont 27 % à déclarer avoir bu cinq verres (ou plus) les jours où ils buvaient, contre 13 % pour les répondants âgés de 45 ans et plus. Chez les hommes homosexuels, on note aussi que la consommation de substances psychoactives est souvent associée aux situations de drague et aux rapports sexuels : dans un contexte d'initiation à la sexualité (en l'occurrence une sexualité encore considérée comme relativement marginale socialement), la consommation de produits peut être recherchée par les plus jeunes pour ses effets désinhibiteurs, afin de favoriser le passage à l'acte. Si l'usage de produits psychoactifs peut être en tant que tel problématique, il tend également à accentuer les comportements sexuels à risque.

Santé sexuelle et accès aux soins

La difficulté à vivre dans un climat homophobe favorise le mal-être et l'anxiété, on l'a dit. Or il est prouvé que cela accentue les prises de risque sexuel des homosexuel·le·s. Ces fragilités identitaires sont d'autant plus importantes au moment de l'adolescence, période complexe où les jeunes doivent se construire avec peu de repères et où la dépendance affective et économique est déjà un facteur de vulnérabilité.

En outre, l'entrée des jeunes homosexuel·le·s dans la sexualité se fait dans un contexte général d'invisibilisation de l'homosexualité et de présomption d'hétérosexualité qui ne leur permet pas de parler facilement de leur vie affective et sexuelle, que ce soit avec leur famille, les professeurs et adultes encadrants ou même leur groupe de pairs. Ainsi la plupart de ces jeunes vivent la découverte de leur orientation sexuelle ou la questionnent en étant privés de cadre structurant et de modèles identificatoires permettant d'appréhender les modes de vie et de rencontres homosexuels³⁸. Les mécanismes de protection imaginaires et symboliques et les fausses croyances en matière de prévention sont des facteurs de

35. L'HOMEOND B., SAUREL-CUBIZOLLES M.-J., « Orientation sexuelle, violences contre les femmes et santé : résultats de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France », in BROQUA C., LERT F., SOUTEYRAND Y., *Homosexualités au temps du sida : tensions sociales et identitaires*, Agence nationale de recherches sur le sida, Paris, 2003, pp. 107-130.

36. « Suicide et tentative de suicide : états des lieux en France », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 47-48, 13 décembre 2011.

37. INVS, ANRS, *Rapport enquête Presse Gay 2004*, juin 2007 (téléchargeable en ligne sur www.invs.sante.fr/publications/2007/epg_2004/epg_2004.pdf).

38. GIRARD G. « Les jeunes gays des années 2000 : une population vulnérable? », in BLANCHARD V., RÉVENIN R. YVOREL J.-J. (dir), *Les jeunes et la sexualité : Initiations, interdits, identités (XIX^e-XX^e siècle)*, Autrement, Paris, 2010, pp.340-351.

■ INCIDENCE ET PRÉVALENCE

L'incidence correspond à une estimation du nombre de personnes nouvellement contaminées sur une période donnée, qu'elles aient été diagnostiquées ou non. La prévalence se rapporte au nombre ou au pourcentage total de personnes infectées dans une population donnée à un instant donné, sans distinction entre celles nouvellement contaminées et celles contaminées depuis plusieurs années.

vulnérabilité spécifiques des jeunes homosexuel·le·s³⁹, surtout pour les hommes, dans une population où l'incidence de l'infection du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) au cours des dernières années ne diminue pas et est jusqu'à deux cents fois plus élevée que chez les hommes hétérosexuels, en France. L'enquête Prevagay réalisée en 2009 dans les lieux de socialisation gays et à destination des hommes ayant des rapports sexuels réguliers ou occasionnels avec des hommes (HSH) confirme un niveau de transmission élevé dans cette population où la prévalence au VIH s'élève à 18% et l'incidence à 3,8%⁴⁰. Nous savons égale-

ment que parmi les gays qui découvrent leur séropositivité, la part des jeunes de moins de 25 ans a augmenté, puisqu'elle est située autour de 14% aujourd'hui contre 7% en 2003⁴¹. Pourtant, les gays de moins de 25 ans connaissent moins leurs statuts sérologiques au VIH, ayant moins recours au dépistage que leurs aînés (63,8% ont eu recours à un dépistage au cours de leur vie contre 83 à 92% des plus de 25 ans)⁴².

Les enquêtes disponibles montrent que les hommes homosexuels débent leur sexualité plus tardivement que les hommes hétérosexuels et majoritairement avec un partenaire masculin. Étant peu nombreux à s'identifier comme gays, ils ont ainsi moins d'expériences socialisantes, affectives et sexuelles et moins de connaissances pour négocier et adopter des comportements préventifs⁴³. Un quart des jeunes gays ont leur premier rapport sexuel avec un homme plus âgé fréquentant plus souvent les lieux de consommation sexuelle (bars, boîtes, backrooms), et sont donc plus exposées aux infections sexuellement transmissibles (IST, dont le VIH).

En ce qui concerne les femmes, celles qui ont eu des rapports homosexuels au cours de leur vie déclarent une entrée dans la sexualité plus précoce que les autres. Elles ont aussi eu plus de partenaires, notamment masculins. Le poids de l'hétéronormativité pousse apparemment davantage les lesbiennes que les gays à avoir leur premier rapport sexuel avec une personne du sexe opposé. Mais celles qui ne s'identifient pas comme hétérosexuelles intègrent plus difficilement les règles de prévention dans leurs rapports avec des hommes et sont plus sujettes aux prises de risque et grossesses non désirées. D'autre part, l'absence de rapport hétérosexuel ou le déni social de la sexualité entre femmes entraînent fréquemment un sentiment d'immunité relative aux IST chez les femmes ayant des rapports sexuels avec d'autres femmes (FSF), lequel est largement relayé par les professionnel·les de santé. Ceci est redoublé par des perceptions associant prioritairement le suivi gynécologique au recours à la contraception, ce qui a des conséquences négatives en termes d'accès à la

39. Exemple: « ce garçon est tellement beau qu'il est forcément "clean" »; « s'il ne me propose pas de mettre de capote, c'est qu'il est séronégatif »; « faire une fellation, c'est pas risqué »; « ce sont les vieux qui ont le sida pas les jeunes, alors j'évite de coucher avec des vieux »; « je peux coucher sans préservatif avec un mec qui se dit séronégatif »...

40. BEH, « VIH/Sida en France: données de surveillance et études », numéro thématique, INVS, décembre 2012.

41. BEH, « L'infection à VIH-sida en France en 2009-2010: découvertes de séropositivité, admissions en ALD et pathologies inaugurales de sida », numéro thématique, INVS, novembre 2011.

42. INVS, ANRS, *Rapport enquête Presse Gay 2004*, juin 2007 (consultable sur www.invs.sante.fr/publications/2007/epg_2004/epg_2004.pdf).

43. LHOMOND B., MICHAELS S., LEVINSON S., MAILLOUX M., *Jeunes et sexualités*, rapport Direction générale de la santé, ministère des Affaires sociales/ministère de la Jeunesse et des Sports, janvier 2003.

prévention, rendant les lesbiennes plus vulnérables à certaines infections sexuellement transmissibles, notamment les chlamydiae et le HPV (papillomavirus) responsable des cancers du col de l'utérus⁴⁴. De façon générale, on remarque une prévalence plus élevée d'IST chez les femmes qui ont eu des rapports homosexuels que chez celles qui n'ont eu que des partenaires masculins : elles sont 12 % (contre 3 % des femmes hétérosexuelles) à rapporter avoir eu une IST dans les cinq dernières années⁴⁵.

Différentes études et témoignages⁴⁶ tendent à démontrer que les personnes homos/bisexuelles font l'objet d'un suivi de santé moins qualitatif et éprouvent des difficultés à accéder aux soins et à y recourir. Parmi les questions cruciales qui se posent au moment de la consultation figurent celles-ci : dois-je dire ou non à ce·cette professionnel·le de santé que je ne suis pas hétérosexuel·le ? Et dois-je parler de mes pratiques ou comportements sexuels alors qu'ils pourraient dévoiler mon orientation sexuelle ? En effet, rien n'oblige qui que ce soit à aborder la question de son orientation sexuelle, mais dans le cadre de certains suivis de santé cela peut être important. Or la question du « dire » ou « ne pas dire » dépend étroitement de la confiance établie avec ses interlocuteurs. Tout d'abord, force est de constater qu'elle ne se pose pas pour tou·te·s, le corps médical partant en général du principe que la personne reçue est hétérosexuelle. Une inquiétude liée à la confidentialité peut aussi émerger pour les jeunes qui sont uniquement en relation avec le médecin de famille et craignent un éventuel dévoilement à leur entourage. Lorsque la démarche consultative est embrayée et le patient décidé à parler de son orientation ou de ses pratiques sexuelles, les difficultés auxquelles les minorités sexuelles peuvent être confrontées sont multiples, à commencer par des cas de refus de soins ou de différence de traitement (« vous n'avez pas de rapport sexuel avec des hommes, donc vous n'avez pas besoin de frottis vaginal »). Dans certains cas, la méconnaissance et les préjugés des professionnel·le·s sur les modes de vie des personnes homosexuelles constituent un frein aux échanges et à un suivi ciblé et régulier (absence d'incitation au suivi proctologique pour les gays, par exemple), et renforcent évidemment leur peur d'être jugées.

Pour ne pas avoir à affronter des situations de malaise ou de discrimination, certaines personnes vont développer différentes stratégies d'évitement : renoncement aux soins, recours à l'automédication ou recherche de diagnostics sur Internet, peu sûrs⁴⁷. Sans attendre des professionnels de santé qu'ils connaissent tout des aspects de la vie des homosexuel·les, une plus grande attention et une ouverture à la diversité leur permettraient de mieux évaluer les différents aspects de la santé sexuelle (la vaccination contre les hépatites A et B, la mise en place de dépistage régulier pour le VIH et les autres IST, les comportements de prévention, le vécu des relations affectives et sexuelles...), et la nécessité de certains examens (suivi proctologique, check-up sexuels, frottis...).

Aujourd'hui, afin de réduire les dommages que pourrait causer une absence de prise en charge, de suivi ou de dépistage, des associations tentent de proposer des alternatives aux personnes concernées. La mise en place d'actions ciblées et de structures de santé spécialisées dans l'accueil du public de lesbiennes, gays, bi, trans (LGBT) apparaît comme une solution. C'est ainsi que l'association AIDES propose un dépistage rapide « hors les

44. *Ibid.*

45. BAIOS N., BOZON M. (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, La Découverte, Paris, 2008, p. 254.

46. À titre d'exemple 10% des répondantes de l'enquête sur la lesbophobie réalisée par SOS homophobie ont évoqué l'expérience d'épisodes lesbophobes dans la rubrique « Médecine/santé », les gynécologues arrivant en tête des professionnels incriminés. Voir SOS homophobie (Commission lesbophobie), *Enquête sur la lesbophobie. Synthèse*, Paris, mai 2008. Et pour d'autres données à l'étranger : MIMÉAULT I., *Pour le dire. Rendre les services sociaux et les services de santé accessibles aux lesbiennes*, Rapport de recherche, Montréal, Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQSAF), 2003.

47. BECK F., NGUYEN-THANH V., RICHARD J.-B., RENAHY É., « Usages d'Internet : les jeunes, acteurs de leur santé? », in « La santé des 15-30 ans. Une lecture du baromètre santé », *Agora débats/jeunesses*, n° 63, 2013.

murs» en installant des antennes mobiles dans les lieux très fréquentés par les gays. Le Kiosque info sida a également mis en place un « checkpoint » dans le quartier du Marais, à Paris. Il s'agit d'une structure médicalisée associative proposant des tests (de dépistage) rapide à orientation diagnostique (TROD), gratuit et confidentiel, aux HSH mais aussi aux autres minorités sexuelles et identitaires (lesbiennes, bi, trans, travailleurs et travailleuses du sexe...), en rupture avec les établissements de santé de droit commun. Enfin, depuis fin 2009, SIS association a ouvert le « 190 », un centre de santé sexuelle proposant des check-up sexuels (dépistages du VIH, des IST, vaccinations) mais aussi des consultations de spécialistes (dermatologue, psycho-sexologue...) s'adressant prioritairement aux HSH et aux autres minorités sexuelles et identitaires. De tels lieux ont pour avantage d'offrir un accueil bienveillant et dénué de tout jugement, favorisant une prise en compte de la santé de chacun-e dans sa globalité. Cependant le développement de telles initiatives mériterait d'être renforcé en dehors de Paris et l'offre de services proposés plus clairement destinée aussi aux lesbiennes et aux trans.

Pour une meilleure prise en compte de la diversité des parcours affectifs et sexuels

Les problématiques de santé et de recours aux soins rencontrées par les jeunes homosexuel·les ne sont pas intrinsèquement liées à leur orientation sexuelle mais à une homophobie sociale et intériorisée qui majore leur mal-être et les conduites à risque. Leur bien-être pourrait donc être amélioré grâce à une (meilleure) prise en compte des diversités affectives et sexuelles et à la mise en œuvre de postures d'ouverture, d'acceptation et de soutien.

Le *coming out*, lorsqu'il est accepté, soutenu et valorisé, peut participer à renforcer l'estime de soi et les compétences psychosociales de l'individu, et ainsi l'aider à se construire une identité positive. Il devient un enjeu de santé publique quand il permet de réduire le stress et les épisodes dépressifs des jeunes homosexuel·le·s en proie à l'homophobie latente ou patente manifestée dans les différents sphères et lieux de vie fréquentés⁴⁸. Il est donc important que les jeunes puissent trouver des interlocuteur·trices avec lequel·le·s aborder leur vie affective et sexuelle et des espaces inclusifs qui sauront leur apporter la valorisation et le soutien nécessaires dans leur construction identitaire. Ces constats et ces possibilités d'évolution valent pour les gays et les lesbiennes mais mériteraient aussi d'être abordés en lien avec la question transidentitaire et plus globalement les questions de genre.

S'il est essentiel qu'une formation et une sensibilisation en profondeur des professionnel·le·s de santé (mais aussi des travailleurs sociaux et des éducateurs) soient développées, certains outils pédagogiques sont d'ores et déjà disponibles, qui peuvent les aider à acquérir cette posture bienveillante, à repérer et à déconstruire l'homophobie, y compris la leur.

48. JUSTER R.-P. et al., « Sexual orientation and disclosure in relation to psychiatric symptoms, diurnal cortisol, and allostatic load », *Psychosomatic medicine*, n° 75, 2013, pp. 103-116.

POINT DE VUE**DE LA LUTTE POUR L'ÉMANCIPATION DES PERSONNES TRANS
À LA PRÉVENTION DE LA TRANSPHOBIE****Ali Aguado, chargé de mission santé, association OUTrans****Quelques outils politiques : le féminisme et l'émancipation trans**

Les groupes de conscience féministe des années 1970 ont été l'occasion pour un grand nombre de femmes de se réapproprier du savoir et du pouvoir sur leur corps – corps qui n'était jusqu'alors qu'un objet de la médecine et de la reproduction. Il est pertinent d'aborder la question trans sous un angle féministe en cela que le combat des diverses associations pour l'émancipation des personnes trans relève d'une critique de la morale hétérosexuelle et reproductive et du contrôle des corps que ce soit par l'État ou par la médecine¹.

La population trans est un produit de la médecine. Un grand nombre de personnes décidant d'entamer un parcours de transition, que ce soit dans les hôpitaux publics ou auprès de médecins libéraux, prennent des hormones, ont recours à la chirurgie, modifient leur voix avec l'aide d'orthophonistes... Les trans sont ainsi souvent pris dans une relation de subordination vis-à-vis des systèmes médicaux et se retrouvent régulièrement confrontés à des situations de violence ressentie dans le cadre médical. Les questions intrusives sur la transition de la personne, sa vie sexuelle, sa profession ou son mode de vie sont ainsi monnaie courante lors d'un simple diagnostic pour... une angine. Le fait que l'État contraigne les trans à être stérilisés (hystérectomie pour les Ft*, vaginoplastie pour les Mt*)² pour obtenir un état civil conforme à leur genre ne permet pas davantage un rapport émancipé au corps, à la médecine et au soin. La transphobie apparaît alors comme une discrimination relevant d'un système structurel hétérosexiste ayant des conséquences directes sur l'estime de soi comme sur la relation au corps soignant.

Loin de se limiter aux questions de santé, le contrôle que subissent les trans par un corps médical souvent ignorant de leurs conditions d'existence peut être considéré comme le reflet d'une ingérence politique globale sur les corps et les identités. Il est l'expression de l'hétérosexisme, système politique faisant de l'hétérosexualité la norme, du sexisme la règle et des hommes et des femmes cisgenre³ les seuls sujets possibles. Ainsi, à l'instar du féminisme et de l'ensemble des luttes d'émancipation, une des conditions nécessaires de la lutte contre la transphobie est la réappropriation de son corps par la revendication « mon corps m'appartient ».

Définir les transidentités et la transphobie, un enjeu crucial

Si nous devons définir la transphobie de la façon la plus large qui soit, nous pourrions dire qu'elle relève tout d'abord d'un ensemble de rapports de pouvoir et d'oppression qu'on ne peut pas lire et comprendre de façon isolée. À notre sens, la transphobie relève des mêmes mécanismes d'oppression et des mêmes schèmes d'intelligibilité/représentation de « la norme » que le racisme, le sexisme, l'homophobie ou la lesbophobie. Il en va de même pour toutes les oppressions qui renvoient de façon systématique à un idéal type privilégié : un homme né « mâle » (cisgenre), blanc, hétérosexuel, valide, de classe moyenne. De fait, tout ce qui s'en écarte est réprimé, contrôlé, reformaté, rééduqué, sevré, en vue d'une réinsertion sociale pour son propre bien-être... Les corps des personnes trans sont en partie façonnés par la chirurgie et/ou les hormones et non plus par la « nature ». Ils représentent aussi un glissement d'un genre à l'autre ou un glissement vers l'indéfini, alors qu'ils étaient catégorisés par les sciences biomédicales comme relevant d'un devenir féminin ou masculin uniquement, associé à une certaine distribution des rôles sociaux. Si l'État français ne criminalise plus l'homosexualité et vient d'étendre le mariage aux couples de même sexe, la reconnaissance des droits des personnes trans reste problématique. En effet, l'État exige que les trans soient stérilisés pour obtenir l'autorisation par un juge, après expertise médicale, de changer d'état civil. De même, les trans sont contraints à un

suivi psychiatrique pendant un minimum de deux ans, au terme desquels les médecins établissent pour eux s'ils correspondent au diagnostic différentiel permettant d'établir le diagnostic de transidentité ou s'ils souffrent d'une autre « pathologie mentale » (dépression, schizophrénie, dysmorphophobie...). Ce n'est qu'au bout de ces deux ans et deux mois de « test de vie réelle » qu'une personne trans peut commencer à prendre des hormones et se faire opérer. Aussi, il est très compliqué, voire impossible, pour une personne trans ne bénéficiant pas d'une modification d'état civil, d'avoir accès au travail.

En ce qui concerne les jeunes qui se questionnent sur leur identité, l'invisibilité des trans dans la vie quotidienne est un frein à la concrétisation/formulation de leurs interrogations. Si la question de l'homosexualité est connue des enseignants, sans pour autant qu'elle soit acceptée, la question trans est totalement ignorée. Ceci participe à une mise à l'écart des jeunes en questionnement, jeunes qui restent incompris bien souvent de leurs familles, de leurs amis et de l'école. Pour ceux qui parmi les mineurs sont les plus avancés dans l'affirmation d'une transidentité, les protocoles imposés par le DSM 5^{IV} et la CIM 10^V ne leur ouvrent pas l'accès à une transition effective avant leurs 18 ans révolus. Avant la majorité, ils ne peuvent donc pas être suivis par des équipes sans l'autorisation de leurs parents ni commencer une opération ou une hormonothérapie. Leur scolarité en pâtit bien souvent, car vivre son adolescence en étant inscrit dans un genre opposé à celui que l'on revendique peut avoir des effets désastreux sur l'estime de soi autant que sur le rapport au corps.

Le peu d'informations disponibles tant autour des transidentités qu'en termes de santé sexuelle constitue également un frein à l'entrée dans la sexualité et à la découverte d'une sexualité épanouie pour les jeunes trans. Ils affrontent avec encore plus de trouble que les autres les changements occasionnés sur leur corps par l'adolescence dans un contexte où, le plus souvent, les parents et les enseignants ne disposent d'aucune ressource pour les accompagner, et où la norme véhiculée par le groupe de pairs est celle d'une division des sexes bien affirmée (allant de pair avec l'hétérosexualité), la transidentité étant complètement inconnue.

Face à cette réalité, les trans ont développé un réel savoir endocrinologique, médical et juridique sur leur corps et leurs identités. Les associations d'autosupport^{VI} trans et les technologies de l'information et de la communication (notamment les réseaux sociaux, blogs...) constituent une ressource importante pour les personnes trans dans leurs questionnements sur leurs transitions, mais aussi pour leurs partenaires et leur famille, et pour les professionnels du secteur médicosocial susceptibles de les entourer dans ce processus. Elles proposent notamment, pour la plupart, des groupes de parole et éditent des brochures très utiles et prisées des jeunes en questionnement, dans la mesure où ils peuvent enfin se retrouver dans les propos qui sont tenus. En outre, plusieurs associations telles que Chrysalide, OUTrans ou le GEST (Groupe d'études sur la transidentité – Lyon, Paris, Montpellier) ont développé des formations de sensibilisation sur la question trans et à l'accueil des personnes trans, luttant ainsi contre l'isolement et l'ignorance. Internet foisonne de forums de discussion permettant aux jeunes trans d'échanger et de se rencontrer et rendant plus accessibles les informations autour des différentes possibilités de transitionner pour les personnes les plus isolées, notamment celles résidant ailleurs que dans les grandes villes où sont implantées les associations spécialisées (Paris, Lyon, Bordeaux...). Il s'agit donc d'un véritable outil d'*empowerment* (c'est-à-dire de renforcement des capacités) et de solidarité.

Santé trans: des facteurs de vulnérabilité méconnus

La question de la santé des personnes trans est indissociable de celle de leur insertion professionnelle. En effet, force est de constater qu'il est compliqué – voire impossible – pour une personne trans n'ayant pas pu bénéficier d'une modification d'état civil d'avoir accès à un travail, à moins de taire sa transidentité. Dans l'un et l'autre cas, cela induit une certaine complexité du rapport au monde du travail, l'affirmation de soi allant de pair avec certains risques en termes d'accès à l'embauche ou de stabilisation professionnelle et donc de survie économique. Certaines personnes trans, parmi lesquelles on retrouve les plus jeunes, s'orienteront vers des métiers précaires et/ou illégaux comme le travail du sexe, où il n'est pas nécessaire de montrer ses papiers pour signer un contrat. L'isolement social et l'exclusion familiale que peut entraîner le *coming out*, ou encore les coûts représentés par les

opérations de modifications corporelles, en particulier pour ceux et celles qui choisissent de passer en dehors du parcours officiel exigeant un suivi très contraignant, poussent en outre parfois à accepter un travail, quelles qu'en soient les conditions. Pour toutes ces raisons, la population trans, et en particulier les trans prostitués (principalement les trans nés mâles transitionnant vers un corps féminin), apparaît davantage vulnérable au VIH, aux hépatites et à l'ensemble des IST^{VI}. La prise en charge de ces infections doit tenir compte des spécificités de la population trans.

Ce bref aperçu des enjeux liés à la santé des jeunes trans serait incomplet si l'on n'évoquait pas la question de l'accès aux soins. En effet, il faut souligner que l'État autorise une couverture sociale pour ceux et celles qui acceptent les règles du jeu du parcours officiel (CMU ou CMU.C, ALD 31 pour la prise en charge de la transidentité par les équipes hospitalières). Il n'en demeure pas moins que l'accès aux soins des trans reste précaire, ceci d'autant plus que l'accueil réservé aux trans par beaucoup d'équipes médicales est pathologisant. Les trans restent encore souvent diagnostiqués comme « atteints de dysphorie de genre ». De fait la majorité des trans choisissent d'effectuer leur parcours de transition en dehors des équipes hospitalières, considérées comme peu informées voire malveillantes à leur égard. Ainsi, si l'on estime aujourd'hui entre 40 000 et 60 000 le nombre de personnes trans vivant en France, seules 300 personnes seraient suivies chaque année par les équipes hospitalières. Nombre de jeunes trans se trouvent actuellement en situation de vulnérabilité sociale. Sans un élargissement conséquent de l'information diffusée sur les transidentités et de la formation des professionnels concernés, ils continueront de se construire dans une grande précarité.

I. Par « personne trans », nous n'entendons pas uniquement des personnes ayant choisi des opérations de réassignation chirurgicale et/ou de changement d'état civil (voir les transexuel-le-s), mais toute personne, sous traitement hormonal ou non, désirant des modifications corporelles ou non, faisant une démarche de changement d'état civil ou non, explorant le genre ou choisissant de passer d'un genre à l'autre pour quelle que raison que ce soit (désir personnel, répression de la famille, risque d'une perte d'emploi...).

II. Par « Ft* » OUtans entend rendre compte de la constellation trans dans son ensemble. Ainsi « Ft* » veut dire « *female to male* » (*femelle vers mâle*) ou *une autre identité*. Chacun peut alors se sentir libre de vivre sa masculinité sans être dans l'obligation de suivre un stéréotype viril, et reconnu dans sa transidentité indépendamment de cet écart vis-à-vis du stéréotype. Dans cette même perspective OUtans parle de « Mt* ».

III. Les personnes définies comme « cisgenre » sont celles dont l'identité physique et l'identité psychique coïncident.

IV. Le DSM 5 est le manuel international des maladies mentales *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. La dernière version pour publication est sortie en avril 2013 et a suscité une vive controverse dans le mouvement psychiatrique mais aussi chez les usagers.

V. La CIM est la classification des maladies à un niveau international (International Statistical Classification of Diseases and Related Health Problems). Cette classification traite de toutes les maladies qu'elles soient infectieuses, accidentelles ou mentales.

VI. Le concept de « *self-help* » (autosupport) est apparu aux États-Unis durant les années 1970, tandis qu'émergeait un nouveau type de collectifs de « malades » contestant l'ordre social et percevant en la médecine une volonté de les contrôler et de les normaliser. La notion d'autosupport (équivalent français de *self-help*) est apparue plus tardivement en France, principalement pour qualifier certains groupes de séropositifs et d'usagers de drogues. On retiendra que le terme renvoie à la coexistence de deux critères principaux, au sein d'un groupe: la prise en charge autonome du « mal » – ou des difficultés liées à « l'inadéquation corporelle » dans le cas des trans – au travers de groupes de parole, d'entraide..., et les actions revendicatives tournées vers le changement social.

VII. À l'exception d'une enquête non représentative menée auprès de 381 personnes trans (GIAMI A., BEAUBATIE E., LE BAIL J., « Caractéristiques sociodémographiques, identifications de genre, parcours de transition médicopsychologiques et VIH/sida dans la population trans. Premiers résultats d'une enquête menée en France en 2010 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n°42, 2011, pp. 433-437), il n'y a effectivement pas de données épidémiologiques relatives à la prévalence du VIH et des IST dans cette population en France. L'inclusion récente de la catégorie « trans » dans la déclaration obligatoire du VIH, dont les données sont publiées chaque année par l'Institut national de veille sanitaire, devrait toutefois permettre de fournir les premiers renseignements sur la découverte de la séropositivité chez les trans d'ici à la fin 2013.

TÉMOIGNAGE

« La puberté c'était difficile... j'étais majoritairement perçu comme une fille mais je m'habillais avec des vêtements larges, plutôt comme un garçon... Au collège, on me posait des questions, on me touchait pour savoir... Au lycée, c'était aussi compliqué parce que tout le monde se connaît. En plus, y a des effets de clans dans les classes, tu es censé t'intégrer... Moi j'étais timide, j'essayais de passer inaperçu et de me sociabiliser par le sport, les bonnes notes, l'humour... Je ne pouvais pas définir mon malaise mais j'avais peur qu'on le découvre. À la fin du lycée et en prépa, j'ai même fait des tentatives de féminisation de mon apparence... À la fac, je me suis laissé assigner en tant que gouine avant de m'affirmer comme transboy. J'ai franchi le pas officiellement au moment du concours d'entrée dans mon école de cinéma, quand on m'a demandé de remplir une fiche d'identité [...]. À l'école ou dans la rue quand je passais pour gouine, on me lançait plutôt des regards ou des agressions verbales, souvent à connotation lesbophobe ou sexuelle. Aujourd'hui dans le métro on me prend plutôt pour un garçon féminin ou jeune et même si je me fais toujours regarder, il y a eu des fois où ça a tourné à l'agression physique. Quand tu transgresses les règles du genre, la réaction varie selon que tu es plutôt perçu comme un garçon ou une fille... entre mecs la réponse va plus facilement être physique. » (Bruce, étudiant, trans.)

Protéger, prendre en charge et accompagner les jeunes LGBT

CÉCILE CHARTRAIN

Malgré la multiplication des initiatives visant à promouvoir le droit à la diversité des orientations sexuelles et à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes contre les LGBT-phobies (lesbiennes, gays, bi, trans), les discriminations et autres formes de rejet liées au genre et à l'orientation sexuelle continuent d'avoir cours dans la société française. Le rapport annuel de SOS homophobie est l'un des seuls outils d'analyse quantitative et qualitative en France sur le sujet, mais il n'a pas de valeur statistique dans le sens où il se base uniquement sur des témoignages volontaires, un suivi de l'actualité et une analyse de presse. Si l'absence d'enquête représentative est fortement regrettable, il est déjà possible de protéger les jeunes victimes de LGBT-phobies en mobilisant les dispositifs juridiques existants et d'améliorer leur prise en charge et leur accompagnement afin qu'ils puissent se construire dans un cadre apaisé, voire épanouissant.

Le recours à la loi pour protéger les victimes de LGBT-phobies

Les motifs homophobes, circonstance aggravante des crimes et délits

Depuis 2004, les actes homophobes (agressions physiques, injures, diffamation, discrimination...) sont punis par la loi au même titre que le racisme. Les peines encourues sont alourdies lorsque les crimes et les délits sont commis en raison de l'orientation sexuelle réelle ou supposée de la victime. Ainsi, en cas d'agression physique, un motif homophobe est une circonstance aggravante qui sera puni plus sévèrement que si le motif est une tentative de vol (art. 222-10 à 222-13 du code pénal).

Pour des violences ayant entraîné une incapacité de travail inférieure ou égale à huit jours, la peine encourue par l'auteur-e passera par exemple d'une contravention de 5^e classe à un emprisonnement de trois ans et 45 000 euros d'amende.

Les agressions verbales et écrites relèvent des articles R 624-3 et R 624-4 du code pénal. En cas d'injure ou de diffamation commises dans un cadre privé, le motif homophobe élève la peine encourue d'une contravention de 1^{re} classe à une contravention de 4^e classe. En cas d'injure publique liée à l'orientation sexuelle, l'auteur-e risque jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 22 500 euros d'amende. Pour la diffamation publique, la peine encourue

(toujours en cas de mobile homophobe) est d'un an de prison et 45 000 euros d'amende. À noter que les peines prévues sont les mêmes quand l'injure ou la diffamation publiques ne visent pas une personne en particulier mais un groupe de personnes.

En ce qui concerne les discriminations, elles sont visées par les articles 225-1 et 432-7 du code pénal, qui répriment les distinctions opérées entre les personnes physiques, par les autorités publiques ou les entreprises privées, en raison de leur orientation sexuelle, état de santé, handicap ou sexe¹. Les trois motifs principaux prévus par la loi sont : le refus de fourniture d'un bien ou d'un service (exemple : le propriétaire d'un appartement qui, ayant appris que son locataire est homosexuel, lui impose des conditions supplémentaires exorbitantes); l'entrave à l'exercice d'une activité économique (pression, dénigrement, boycott...); les discriminations à l'embauche, pendant le contrat de travail ou lors du licenciement. Ces discriminations sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. La peine encourue est accrue (cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende) lorsque la discrimination se déroule dans un lieu accueillant du public ou qu'elle consiste

PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Il existe en France de nombreuses initiatives locales de prévention de l'homophobie et du risque suicidaire, et d'autres, plus rares, se situant davantage sur le terrain de l'accueil et de la prise en charge. Dans les deux cas, ces initiatives demeurent encore largement méconnues.

La recherche menée à l'appui du présent ouvrage a été effectuée en plusieurs temps : un inventaire des initiatives locales a d'abord été effectué entre juin et novembre 2012*. Cet inventaire n'avait évidemment pas pour but d'atteindre l'exhaustivité mais de comprendre au plus près des pratiques les actions mises en place sur le terrain pour lutter contre les LGBT-phobies, leur cohérence, leurs limites et les points aveugles. Le choix de mettre en lumière telle initiative plutôt que telle autre, au moment de la rédaction, a relevé avant toute chose de la volonté de proposer un panorama montrant la diversité et la complémentarité des actions menées, des outils utilisés, des porteurs de projets et des publics ciblés.

Pour mieux saisir la réalité des LGBT-phobies, nous avons souhaité laisser une part importante aux témoignages et aux initiatives de jeunes que nous avons rencontrés ou que nous avons pu trouver sur Internet. Par ailleurs, plus de soixante entretiens ont été réalisés par téléphone ou skype, entre octobre et mars 2013, et une vingtaine d'autres en face à face avec des acteurs de terrains : acteurs associatifs, politiques et institutionnels mais aussi travailleurs du secteur éducatif et médico-social. Sans être forcément spécialisés sur le sujet et sans en avoir tous une conscience égale, ces acteurs issus de différents champs s'avéraient concernés par l'homophobie et la transphobie, parce que régulièrement confrontés dans leurs pratiques, soit à la rencontre de jeunes en proie à des questionnements sur le sujet, soit à la gestion d'actes et de paroles qui, s'ils ne sont pas toujours perçus comme homophobes ou transphobes, peuvent avoir des incidences très négatives sur la construction de l'identité sexuelle et/ou de genre des jeunes. Toutes les personnes croisées lors de notre enquête ne sont pas citées dans cet ouvrage mais que chacune d'entre elles se voie ici remerciée.

* Une partie importante de ce travail a été menée par Alice Olivier, doctorante en sociologie.

1. Constitue une discrimination directe la situation dans laquelle « une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne le sera dans une situation comparable », notamment sur le fondement de son orientation sexuelle réelle ou supposée. Constitue une discrimination indirecte « une disposition, un critère ou une pratique neutre en apparence, mais susceptible d'entraîner pour le même motif un désavantage particulier par rapport à d'autres personnes, à moins que ceux-ci ne soient objectivement justifiés par un but légitime et que les moyens pour réaliser ce but soient nécessaires et proportionnés ».

à interdire l'accès à un tel lieu. Même sanction, lorsque les discriminations sont commises par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public dans l'exercice de ses fonctions ou missions.

TÉMOIGNAGE

Chloé*, 16 ans

*Ce témoignage a été livré par mail**, suite au message que nous avons laissé à cette jeune fille après avoir lu son récit sur la page Facebook de l'association le Refuge. À travers ce témoignage, on saisit les tensions qui peuvent émerger dans les familles lorsque l'homosexualité est soupçonnée. Si les situations d'exclusion du foyer parental existent, le témoignage de Chloé est l'occasion de rendre compte d'une réalité plus fréquente pour les jeunes LGBT, marquée par le secret, la trahison, le manque de confiance en soi et surtout dans l'entourage proche.*

Je m'appelle Chloé, j'ai 16 ans. Je suis en première année de CAP [dans un établissement scolaire du Nord de la France]. J'étais en couple avec un garçon pendant deux mois, et je me suis rendu compte que je me sentais pas à l'aise dans les bras d'un garçon. Donc je lui ai dit que je n'étais pas à l'aise avec les garçons, et lui il racontait tout à ma mère, et j'avais pas prévu qu'il préviendrait ma mère à ce sujet et ses ami-e-s. Donc là j'ai décidé de faire mon *coming out* en tant que bi sur Facebook. Et là ma mère est venue dans ma chambre venant me dire : "Arrête d'écrire n'importe quoi sur Facebook, les bi c'est ceux qui aiment les filles et les garçons." J'ai dit : "Je sais, c'est pas toi qui va m'apprendre." Puis elle est repartie. Elle a appelé ma cousine en lui disant et elle a dit à ma cousine : "Tant qu'elle est heureuse, c'est le principal." Donc elle ne l'a pas mal pris, mais depuis ce temps on fait que se disputer ma mère et moi. Mon père ne sait rien de tout ça, il croit pas ce qu'a dit mon ex. Ensuite, j'ai subi et je subis toujours des insultes sur Facebook par les amis de mon ex disant : "Sale lesbienne, va te pendre, tu sers à rien." Plein de messages de ce genre. Ce qui m'a poussée à faire des tentatives de suicide. J'ai donc décidé de chercher un refuge pour y rencontrer des gens comme moi, pour me sentir bien, protégée et en sécurité de voir des gens comme moi. Dans ma classe au lycée on me rejette sauf trois ou quatre amies qui elles m'acceptent telle que je suis. J'avais que des idées noires et les profs voyaient que ça n'allait pas, ils voyaient que je restais dans mon coin et voyaient que mes bras étaient abîmés parce que je me mutilais, mais personne savait ce que je subissais, donc les profs et mes amis m'ont forcée à prendre rendez-vous chez l'assistante sociale. J'ai pris rendez-vous et j'ai expliqué ce qui ce passait, donc elle m'a demandé si je voulais bien qu'elle vienne dans ma classe pour expliquer aux filles de ma classe que les homosexuels sont pareils que les hétéros, pour leur faire ouvrir les yeux. Elle vient jeudi prochain normalement, la prof en a parlé aux filles de ma classe et les filles ont dit : "Mais on s'en bat les couilles des homos ils sont bizarres, ils comprennent rien à la vie. Ça sert à rien je viens pas moi qu'est-ce que je m'en bats les couilles de ça." Je cite ce qu'elles ont dit, oui elles sont vulgaires. J'avais envie de pleurer mais je me suis contrôlée. Et j'ai un nouveau rendez-vous chez l'assistante sociale demain pour reparler de tout ça. [...] C'est une histoire récente, tout ça c'est passé y'a un mois. Mais en aucun cas je regrette d'avoir fait mon *coming out*, si les gens me critiquent ou m'insultent tant pis c'est pas ça qui va me changer, mes sentiments je les contrôle pas. [...]»

*Le prénom a été changé pour préserver l'anonymat du témoignage. Il en a été de même pour l'ensemble des témoignages reproduits dans cet ouvrage.

** Ce mail est repris ici tel quel à l'exception des fautes d'orthographe qui ont été corrigées.

Le « mariage pour tous », déclencheur d'une homophobie latente ?

Élus et représentants politiques de tous bords chahutés à leur domicile ou menacés (Chantal Jouanno, Erwann Binet, Claude Bartolone, Esther Benbassa...); diffusion de visuels sur Internet faisant la promotion des violences physiques à l'encontre des personnes LGBT; vandalisation d'un espace où se tenait le Printemps associatif gay et lesbien à Paris; attaques de bars gays et tabassage de plusieurs employés à Lille et Bordeaux; agressions multiples à l'encontre d'individus ou de couples identifiés comme des gays ou des lesbiennes à Paris, Poitiers ou Montpellier; déversement d'excréments dans la boîte aux lettres de l'association Rainbow en Bourgogne... Ce sont autant de faits qui semblent démontrer que l'ouverture des débats sur le « mariage pour tous » au Parlement aurait été à l'origine d'une flambée d'actes homophobes dans l'espace public. Cette hypothèse est corroborée par une forte hausse des témoignages reçus sur les lignes de téléphonie sociale, concernant des faits de LGBT-phobies intervenus aussi bien dans la sphère publique que privée. Cela a d'ailleurs conduit certains groupes militants comme le Collectif Oui oui oui à communiquer, au soir du vote de la loi Taubira, sur la notion de « victoire amère ».

Dans ce contexte, l'association le Refuge (voir p. 48) évoque un triplement des appels en 2012 (454 « appels de détresse ») par rapport à 2011, avec un pic notable au moment des fêtes de Noël, correspondant aux discussions houleuses suscitées dans les familles autour du projet de loi. SOS homophobie parle quant à elle d'une « augmentation sans précédent » du nombre de témoignages reçus : en 2012, l'association a reçu 1 977 appels sur sa ligne d'écoute, soit une hausse de 27% par rapport à 2011, la plus forte enregistrée depuis huit ans. Elisabeth Ronzier, présidente de l'association, nuance elle-même l'interprétation des chiffres, ayant conscience que son association est plus visible aujourd'hui qu'il y a quelques années et que l'augmentation des témoignages pourrait être due en partie à une plus grande propension des victimes à se signaler². Mais au vu de l'importance de la hausse en 2012 et des données du début d'année 2013, elle insiste sur l'impact qu'aurait eu l'engagement pour le moins virulent de certains représentants associatifs et politiques opposés au projet de loi, en termes de légitimation d'une homophobie ouverte et décomplexée chez les Français « ordinaires ».

Du reste, les témoignages reçus sur la ligne d'écoute de SOS homophobie n'éclairent qu'une partie de l'homophobie en France, puisqu'il s'agit de témoignages d'actes homophobes dénoncés par des personnes qui connaissent l'association et qui désirent rendre compte des violences subies ou dont ils ont pu être témoins. Ainsi, d'une part, l'existence de cette ligne d'écoute spécialisée n'est pas connue de toutes les personnes LGBT, notamment parmi les plus jeunes; d'autre part, les victimes d'actes et de propos homophobes n'osent pas toujours porter plainte, car cela implique de s'affirmer en tant qu'homosexuel.le, ce qui est difficile à faire si l'on ne s'assume pas soi-même ou si personne n'est au courant dans son entourage. De plus, les victimes ont fréquemment peur de représailles en cas de plainte et craignent que les agents de la police négligent leur cas dès lors qu'elles évoqueront les mobiles homophobes de l'agression. Enfin, certaines personnes, encore une fois surtout parmi les jeunes, ont tellement intériorisé l'homophobie que, lorsque celle-ci s'exprime de façon latente, elles ne s'en considèrent pas « victimes » : « Il arrive que lorsqu'on demande à une jeune lesbienne si elle a déjà été confrontée à l'homophobie, elle nous réponde que non. Puis qu'au fil de la conversation, elle nous raconte qu'en fait, elle ne va pas avec sa copine

2. Si les « contre » semblent avoir radicalisé leur position au fur et à mesure de débats où ils ont acquis une médiatisation sans précédent, dans le même temps, face au ras-le-bol suscité par la multiplication des attaques et à l'encouragement représenté par l'engagement public de « pros » assumant fièrement leur homosexualité, davantage de personnes pourraient avoir osé « sortir du placard » pour témoigner des violences dont elles ont fait l'objet.

aux repas de famille, qu'elle s'interdit de dévoiler son orientation sexuelle au travail... », précise Élisabeth Ronzier dans une interview publiée sur le site Slate.fr.

La nécessité d'un accueil et d'une écoute adaptés

La question de l'accueil et de l'écoute des personnes LGBT se pose avec prégnance pour les jeunes. En effet, l'adolescence et la transition vers l'âge adulte représentent une phase de construction identitaire active synonyme de nombreux questionnements pour l'ensemble des jeunes, mais qui sont généralement renforcés par le fait de se découvrir des attirances sexuelles différentes de celle de la majorité. Par ailleurs, dans un contexte où ils ne disposent pas des moyens économiques qui leur permettraient de prendre leur indépendance s'ils le souhaitent ou si leur famille les y contraint parce qu'elle rejette leur homosexualité, bien des jeunes ne se sentent pas libres d'affirmer leur homosexualité et ont besoin d'une oreille attentive.

L'enjeu central du *coming out* et le soutien aux proches

Avec l'accroissement de la visibilité et de l'acceptation sociale de l'homosexualité (voir chapitre « Visibilité croissante, dignité contestée: quelques étapes dans la reconnaissance sociale de l'homosexualité en France », p. 13), beaucoup pressentent que des changements importants sont intervenus dans la manière dont les jeunes gays et lesbiennes vivent la découverte de leur homosexualité. Dans les grandes villes françaises, il n'est plus si rare de voir des jeunes filles ou même des garçons s'embrasser dans la rue. Si les chiffres de la dernière grande enquête sur les comportements sexuels des français (CSF)³ ne permettent pas de le confirmer, les discussions partagées avec des gays et lesbiennes de différentes générations semblent montrer que l'entrée dans la vie sexuelle se fait plus souvent qu'autrefois avec un partenaire du même sexe et que la découverte de sa propre homosexualité peut être vécue, de façon sinon sereine, en tout cas plutôt moins dramatique aujourd'hui⁴. Pourtant, l'enjeu de la « sortie du placard » (ou *coming out*) – Doit-on révéler son homosexualité? Quand? Comment? À qui – reste tout aussi central et le tabou semble encore peser tout particulièrement sur les familles⁵.

Pour les jeunes, le regard et l'avis que peuvent porter les personnes les plus proches sur leur homosexualité (réelle ou supposée) sont évidemment ceux qui importent le plus. C'est le cas des meilleurs amis et plus largement du groupe de pairs, mais surtout, en général, des frères et sœurs et plus encore du père et de la mère. Les idées reçues et propos péjoratifs que ces différentes personnes peuvent tenir sur l'homosexualité ne

■ COMING OUT ET OUTING

Le *coming out* est le fait de révéler soi-même son homosexualité.

L'*outing* est la révélation de l'homosexualité d'une personne par quelqu'un d'autre qu'elle-même, à son insu.

3. BAJOS N., BOZON M., *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, La Découverte, Paris, 2008.

4. Parmi les enquêtes récentes disponibles sur les jeunes homosexuel-le-s en France, on peut citer: DORAIS M., CHOLLET I., ALLAIRE L., NOGUIER N., *Être homo aujourd'hui. Enquête le Refuge auprès de 500 jeunes gays et lesbiennes*, H&O Éditions, Saint-Martin-de-Londres, 2012. D'après les auteurs de cette étude réalisée en 2009, les jeunes prendraient conscience plus tôt de leur homosexualité mais en parleraient plus tardivement à leur entourage, laissant ainsi une place plus importante à l'homophobie intériorisée et au déni de soi. Toutefois cette enquête a été réalisée par le biais d'un questionnaire diffusé sur le site de l'association le Refuge et n'a pas de valeur représentative.

5. COURDURIÈS J., « Rompre avec sa famille. Jeunesse, entrée dans l'homosexualité et expérience du rejet familial », in FINE A., COURDURIÈS J. (dir.), *Les homos et leur famille*, Armand Colin, Paris, 2014 (à paraître).

∞ se faire mettre à la porte en sortant du placard ∞



© VANUI DE CASTELBAJAC

sont pas sans conséquence sur la manière de vivre et de révéler son homosexualité. De même une fois le *coming out* ou *l'outing* survenu, le harcèlement des pairs ou les réactions de rejet dans la famille peuvent causer un profond mal-être et désarroi pour le jeune concerné. Où l'on remarque une différence notable avec les autres formes de discrimination existantes car s'il est bien une caractéristique marquante dans la manière dont les liens familiaux se structurent autour de la question de l'homosexualité et du *coming out*, c'est que « contrairement à un jeune victime de discrimination raciste, par exemple, la jeune lesbienne ou le jeune gay ne trouve pas au sein de la famille une culture ni une expérience qui lui apporterait un soutien et l'aiderait à lutter contre le stigmate⁶ ». On pourrait effectuer la même remarque en utilisant la comparaison avec un jeune qui serait victime d'une discrimination liée à son appartenance de classe ou à sa religion, par exemple.

L'association Contact est l'une des rares à avoir choisi de centrer son action sur la médiation entre les LGBT et leurs proches, parents en particulier (voir p. 44). Elle part du double principe selon lequel les jeunes homosexuels ont besoin de sentir l'acceptation sinon l'approbation de leur entourage pour s'épanouir pleinement, mais l'entourage a aussi besoin de soutien pour parvenir à accepter cette homosexualité et à endosser vis-à-vis du jeune homosexuel une posture soutenante⁷. « Lorsque l'on écoute des parents qui viennent d'apprendre l'homosexualité de leur fils [ou fille], on perçoit le plus souvent que cette révélation a été vécue comme une onde de choc bouleversant la vision des liens familiaux et provoquant une nouvelle mise en mouvement de la dynamique familiale » affirme

6. CASTANEDA M., *Comprendre l'homosexualité*, Robert Laffont, Paris, 2013.

7. L'association réalise également des actions de sensibilisation en milieu scolaire qui permettent aux jeunes de mieux saisir les enjeux relatifs à l'occurrence du *coming out* dans les familles.

Xavier Thévenot⁸. C'est précisément l'objectif de l'association Contact que de jouer les intermédiaires et facilitateurs d'échanges entre les différents acteurs afin de remettre cette dynamique familiale dans une marche positive, faite de compréhension et de bienveillance réciproques.

Les enjeux et difficultés spécifiques liés à la question trans, qui renvoient notamment à l'absence d'autonomie que peuvent avoir les jeunes trans de moins de 18 ans, par rapport à leurs parents, dans leurs démarches de transition (voir « Point de vue d'Ali Aguedo », p. 33), expliquent également que les associations trans sont particulièrement attentives à cet aspect qu'est le soutien à l'entourage. Ainsi des associations comme OTrans ont mis en place des permanences spécifiquement destinées à l'accueil et à l'écoute des parents et proches.

Le rôle des associations communautaires

Les historiens ont montré combien Paris, comme d'autres grandes capitales (New York, Londres, Berlin), avait été le théâtre dès la fin du XIX^e siècle, d'une subculture gay mais aussi lesbienne aussi dense que tolérée. De multiples bars, brasseries, tables d'hôtes et autres lieux de sociabilité et de plaisir s'ajoutent alors aux seuls espaces privés. À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les gouvernements conservent une loi de Vichy qui poursuit les homosexuels. L'homosexualité est donc considérée comme un délit qui aggrave les peines d'outrage public à la pudeur pour deux personnes du même sexe et la clandestinité est de mise. Certains lieux publics permettent cependant des rencontres furtives, dans les grandes villes, mais toujours dans la crainte de poursuites ou de fichage par la police. Il faut attendre les années 1950 pour assister à la création de ce qui apparaît comme la première association homosexuelle, Arcadie, qui prend originellement la forme d'un club littéraire avec une revue. Ce groupe mixte affiche des objectifs intégrationnistes : il se fait discret et soucieux de ne pas choquer l'opinion. Ce n'est finalement que dans les années 1970, dans le sillon du mouvement féministe, qu'émerge un véritable mouvement homosexuel militant, s'appuyant sur une pluralité de groupes (Front homosexuel d'action révolutionnaire, Groupes de libération homosexuels), à Paris et dans quelques villes de province (Lyon, Rennes, Marseille...). L'arrivée au pouvoir de la gauche et la satisfaction des principales revendications homosexuelles au début des années 1980 entraînent un certain retrait du mouvement homosexuel et un réinvestissement de la sphère privée gay et lesbienne, jusqu'à ce que le sida suscite une nouvelle vague de mobilisation (notamment par la création d'Act Up-Paris en 1989). Ainsi, on peut schématiser les choses en disant que le mouvement homosexuel est composé de deux branches, l'une orientée vers le militantisme et la politique, l'autre vers le subculturel et la convivialité ; deux branches dont la prévalence respective varie en partie en fonction des avancées légales majeures autour de l'homosexualité. Cependant, à l'intérieur même des groupes les plus politisés, la dimension de la sociabilité et de l'entre-soi a toujours joué et continue de jouer un rôle essentiel, en particulier pour les jeunes, dans la construction identitaire des personnes LGBT.

En 2013, dans les grandes villes et sur les campus de quelques villes moyennes de province (par exemple l'association Outcoming à Compiègne), les associations – et plus particulièrement les associations étudiantes – continuent de représenter une des principales portes d'entrée dans la sociabilité homosexuelle pour les jeunes adultes. Au sein de ces associations, les jeunes développent bien souvent leurs premières relations amicales homosexuelles mais effectuent aussi leurs premières rencontres amoureuses et sexuelles avec

8. THÉVENOT X., « Les homosexualités masculines et leur nouvelle visibilité : convictions et questions ». *Études*, n° 390 (4), 1999, pp. 461-471.

EXPÉRIENCE/INITIATIVE**LE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION CONTACT AUTOUR DU LIEN FAMILIAL ET AMICAL**

Contact est une union d'associations départementales qui a pour but d'aider les familles et leurs amis à comprendre et à accepter l'orientation sexuelle de leurs proches, d'aider les lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, et en particulier les jeunes, à communiquer avec leurs parents ou leur entourage, à assumer leur orientation sexuelle et de lutter contre les discriminations, notamment celles dont peuvent être victimes les homosexuel-le-s, les bisexuel-le-s, ou les personnes considérées comme telles.

Pour ce faire, Contact propose des lignes d'écoute, des accueils individualisés, des groupes d'écoute et de parole, un forum de discussion francophone sur Internet, des interventions en milieu scolaire (collèges et lycées) sur les orientations affectives et sexuelles, sur l'homophobie, et sur les discriminations au sens large, des brochures et documents qui contiennent de nombreux témoignages...

Contact est présente dans une vingtaine de départements par le biais d'associations ou d'antennes locales et réalise des actions régulières permettant de couvrir environ la moitié du territoire national. Elle bénéficie de l'agrément national «Jeunesse et éducation populaire» depuis 1999 et de l'agrément national «Éducation nationale» depuis 2008.

des personnes du même sexe. Au travers des permanences, réunions et autres groupes de parole⁹, ils et elles peuvent oublier un temps le contrôle des mots et des gestes qui dans d'autres contextes pourraient prêter à équivoque (sur leur orientation sexuelle), partager leurs ressentis et expériences sans craindre d'être jugés, et s'enrichir des conseils de ceux qui sont déjà passés par les mêmes épreuves qu'eux ou qu'ils craignent d'avoir bientôt à surmonter. Les associations LGBT et plus spécifiquement les associations de jeunes LGBT représentent donc parfois des espaces militants portés sur les revendications politiques et l'adresse de messages de sensibilisation au public hétérosexuel, mais souvent, avant toute chose, des lieux de sociabilité et d'entraide permettant l'affirmation individuelle et une meilleure gestion privée de l'homosexualité.

Le rôle d'Internet

Internet offre désormais de nouvelles possibilités aux jeunes pour aborder leurs questionnements relatifs à l'homosexualité et pour les aider dans le processus de découverte et d'affirmation de celle-ci. C'est particulièrement vrai pour les jeunes les plus isolés, c'est-à-dire ceux et celles qui vivent là où les associations, bars, boîtes de nuit ou autres lieux de sociabilité homosexuels n'existent pas – qui sont nombreux puisque de tels espaces ne se rencontrent qu'à Paris et dans les grandes villes. De même pour les jeunes qui évoluent dans un environnement familial et culturel hostile, rendant l'affichage public de leur homosexualité très complexe sinon inconcevable¹⁰. On pense notamment aux milieux sociaux où l'influence de la religion est forte¹¹.

9. À ces cadres de sociabilité formels s'ajoute en général une sociabilité informelle très active chez les jeunes, au travers de multiples sorties de groupe dans les restaurants, les bars, les boîtes de nuit...

10. Voir par exemple ANELLI L., « Au-dessus de tout soupçon ? L'entrée dans l'homosexualité de filles de migrants nord-africains », *Genre, sexualité & société*, n° 7, juin 2012. « Internet constitue le lieu d'ancrage de la plupart de leurs histoires homosexuelles et, plus encore, de leur parcours homosexuel, et semble être le moyen privilégié pour rencontrer des partenaires potentielles. »

11. Il existe toutefois des associations culturelles d'homosexuel-le-s comme le Mouvement homosexuel chrétien David & Jonathan; Beit Haverim, groupe juif gay et lesbien de France; HM2F, groupe homosexuel musulman.

Sur des sites généralistes dédiés à la santé ou à la sexualité des jeunes (filsantejeune.com, onsexprime.fr...) ou sur des sites spécialement destinés aux jeunes LGBT (cestcommeca.net, et-alors.net, ligneazur.org...), des *chats* ou des services de question/réponse¹² leur permettent de s'adresser à des adultes formés à l'écoute, ils peuvent alors donner libre cours et de façon anonyme à leurs sentiments et émotions. Ces sites proposent également des forums de discussion pour échanger avec d'autres jeunes vivant plus ou moins les mêmes difficultés qu'eux, ce qui, encore une fois, a une fonction de réassurance forte.

Par ailleurs, d'après l'enquête CSF¹³, l'usage d'Internet comme mode de rencontre de partenaires amoureux et sexuels est également une pratique particulièrement diffusée chez les personnes qui déclarent des pratiques homosexuelles. Elles seraient dix fois plus nombreuses à avoir rencontré un·e partenaire sexuel·le par le biais d'Internet que les personnes déclarant des pratiques exclusivement hétérosexuelles. La multiplication des sites de rencontres destinés aux homosexuels masculins à la recherche de « plans cul » gonfle ces données mais ne doit pas faire oublier que c'est aussi l'amour que les jeunes homosexuel·le·s peuvent rechercher sur Internet, en sachant que le multipartenariat sexuel est plutôt moins répandu chez les plus jeunes.

Laure Anelli souligne, au travers de ses écrits sur les jeunes femmes lesbiennes d'origine maghrébine que « si [les filles] se rendent sur ces sites », c'est parce que c'est « plus facile par Internet » de rencontrer des filles et même « le seul moyen ». Ainsi, « Majda [l'une des enquêtées] regrette que ce qui vaut avec un homme dans une configuration hétérosexuelle – les jeux de regards et “d'accostage” dans l'espace public – ne vaille pas avec une femme [homosexuelle]. » La peur de se tromper dans les signaux de disponibilité amoureuse ou sexuelle envoyés à l'autre (ou par l'autre) a de quoi intimider les jeunes homosexuel·le·s, davantage encore que les autres, sachant les conséquences qui peuvent en résulter (moquerie, révélation au groupe, rejet...). Les rencontres par Internet permettent d'éviter ce genre de situations inconfortables.

Chez les garçons, Internet fait l'objet d'usages spécifiques en rapport avec la recherche d'informations sur les infections sexuellement transmissibles (IST), en particulier le sida, et il peut être utilisé pour sélectionner ses partenaires sexuels notamment en fonction de leur statut sérologique (ce qu'on appelle le « sérotriage »), ou de leurs pratiques sexuelles. Chez les filles, une des spécificités les plus manifestes réside dans la recherche de modèles identificatoires, qui est d'autant plus importante pour les jeunes lesbiennes que les relations homosexuelles entre femmes sont moins visibles dans l'espace public et médiatique que celles entre hommes. Ce besoin est renforcé pour ceux et celles qui appartiennent à une minorité culturelle. Ainsi, « Majda, profondément attachée à l'Islam, semble par exemple avoir trouvé sur Internet, et sur des forums de discussion réservés aux femmes lesbiennes du Mashrek et du Maghreb, le lieu de la production d'une identité commune, où la question de la religion est souvent débattue. Elle explique ainsi que la découverte de ce forum et l'échange d'expérience avec des filles plus âgées lui ont permis d'assumer conjointement son lesbianisme et sa religion musulmane.¹⁴ »

Des services de téléphonie sociale destinés aux jeunes concernés

Plusieurs services de téléphonie sociale, généralistes ou spécialisés, relayés de plus en plus par des sites internet actifs, permettent d'informer et de soutenir les jeunes confrontés à des questions liées à l'orientation ou à l'identité sexuelle, ou victimes d'homophobie.

12. Voir les développements concernant le Fil santé jeunes et la Ligne Azur pp. 46-47.

13. BAIOS N., BOZON M., *op. cit.*, p. 253.

14. ANELLI L., *op. cit.*

Créé en 1995, **Fil santé jeunes** est une ligne d'écoute anonyme et gratuite destinée à tous les jeunes de 12 à 25 ans, complétée depuis 2001 par un site internet. Des écoutant.e.s répondent aux questions que les jeunes se posent sur leur santé, 7 jours sur 7 de 8 heures à minuit. La ligne téléphonique reçoit plus de 500 appels par jour, principalement sur trois thématiques : la sexualité et la contraception ; le mal-être et les difficultés psychologiques ; le rapport au corps et à la normalité. D'après Magalie Jablonski, écoutante à Fil santé jeunes, chargée de la formation des rédacteurs internet et des dossiers thématiques, les questions liées au mal-être sont celles qui ont connu la plus forte progression et arrivent aujourd'hui en tête sur Internet. Elles englobent notamment l'homosexualité (« Suis-je gay/ lesbienne ? » « Comment le savoir ? », « Comment le dire à mon entourage ? »), avec une percée notable des questions liées à l'homosexualité féminine ces dernières années¹⁵.

En permettant aux jeunes de questionner des adultes, à l'oral *via* la ligne d'écoute ou à l'écrit, *via* le site internet, Fil santé jeunes multiplie les supports pour que les jeunes ne restent pas seuls avec leurs questions et trouvent des interlocuteurs. Le site Internet propose des dossiers, des brèves, des quiz, un forum de discussion, des sessions de *chat* et un service appelé « la boîte à questions », qui permet aux jeunes de s'exprimer et de s'entretenir de façon privée et confidentielle avec des professionnels compétents. L'attitude des jeunes à l'égard de leur santé est paradoxale en ce que d'un côté, ils sont en demande de suivi mais d'un autre côté, ils se refusent souvent à initier quelque chose dans le réel, parce qu'ils ne savent pas vers qui se tourner ou n'ont confiance en personne (et notamment pour ce qui concerne les médecins de famille, en leur capacité à ne pas divulguer certaines informations aux parents). Si le forum de discussion permet d'échanger et de trouver un certain soutien entre pairs, il est aussi le lieu d'une certaine mise en scène et exhibition du mal-être imposant une veille et donc une procédure de validation des commentaires par les permanents du Fil santé jeunes, afin de protéger les lecteurs. La boîte à questions représente au contraire l'opportunité d'une écoute et de conseils individualisés. Cette personnalisation de la relation entre le jeune et l'écoutant est d'autant plus importante sur un sujet tel que l'homosexualité que les jeunes craignent de l'aborder avec leurs copains (par peur d'être moqué, rejeté, mal compris).

Si l'entrée de Fil santé jeunes est généraliste sur les questions de santé et s'il s'adresse aux jeunes en particulier, la **Ligne Azur** est quant à elle une ligne de téléphonie sociale destinée à toute personne s'interrogeant sur son orientation sexuelle ou son identité de genre, quel que soit son âge. Créé en 1997 par Sida Info Service¹⁶, ce service téléphonique s'est rapidement imposé comme ligne d'écoute spécialisée de référence. Les écoutants sont disponibles 7 jours sur 7 de 8 heures à 23 heures, l'appel étant facturé au prix d'une communication locale. Anonyme et confidentiel, ce service est destiné aux jeunes qui se questionnent encore sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre mais aussi aux personnes qui s'identifient déjà comme lesbienne, gay, bi ou trans et souhaitent prendre soin de leur santé en lien avec leur sexualité. Le dispositif permet donc d'aborder les différents aspects de ce que l'on appelle la « santé sexuelle » : aspects psychologiques, moraux et éthiques, sociaux, et dans une moindre mesure biologiques (au travers de la prévention des IST et de la question de la transition hormonale ou chirurgicale pour les trans). Bien que cela soit moins connu, Fil santé jeunes a également vocation à aider les parents, enseignants, éducateurs et proches en demande de conseils face à l'homosexualité des jeunes qu'ils côtoient.

15. Intervention de Magalie Jablonski à la conférence-débat INJEP/INPES, « La santé des 15-30 ans : que sait-on de leurs comportements et de leurs attentes ? », CAP Paris, 19 février 2013.

16. Le service relève aujourd'hui de la structure SIS Association, engagée dans la lutte contre le VIH, les hépatites, pour la santé sexuelle et contre les exclusions.

En 2011, 714 appels ont donné lieu à un entretien¹⁷, l'âge moyen des appelants étant de 27 ans. Le site ligneazur.org, créé en 2004, est fréquenté par un public un peu plus jeune (âge moyen 21 ans) et légèrement plus féminin que la ligne téléphonique, même si les différences selon le sexe sont peu significatives dans les thèmes abordés. Les chiffres de fréquentation de la Ligne Azur sont relativement modestes au regard de ceux de Fil santé jeunes, surtout si l'on considère qu'une partie non négligeable des appels émane de plaisantins ou de personnes composant le numéro dans le seul et unique but d'y proférer des insultes homophobes¹⁸. Malgré le potentiel de ce dispositif, et la reconnaissance dont il bénéficie dans les réseaux de prévention et de sensibilisation, il reste trop méconnu et sous-utilisé par les jeunes. Les raisons sont notamment à chercher du côté du coût de l'appel (facturé hors forfait à partir des téléphones portables), même si les jeunes appelants peuvent se faire rappeler par les écoutants. Pour mieux faire connaître la Ligne Azur, en particulier chez les adolescents, un partenariat a été initié avec le ministère de l'Éducation nationale entre mai et juin 2011. Il a produit des résultats encourageants puisque 50% des sollicitations des jeunes par téléphone et Internet sur cette période sont venues de jeunes de moins de 18 ans et 40% de jeunes âgés de moins de 15 ans.

Tout comme la Ligne Azur, **SOS homophobie** assure aussi un service anonyme d'écoute téléphonique pour les personnes victimes ou témoins d'actes ou de discriminations homophobes. Mais il ne s'adresse pas uniquement aux jeunes et il a plutôt vocation à recueillir des témoignages sur l'homophobie et à orienter les victimes vers des démarches pratiques pour porter plainte plutôt qu'à répondre à des questionnements existentiels. Néanmoins, l'analyse des appels passés sur la ligne permet d'éclairer autrement les questions et le vécu des jeunes. Par ailleurs, SOS homophobie a lancé il y a peu un site internet qui cible spécifiquement les jeunes (www.cestcommeca.net). Les jeunes peuvent y laisser leur témoignage et des écoutants y répondent sur le site de manière publique de sorte à proposer une analyse éclairante pour les autres jeunes qui seraient amenés à le lire ou pour les adultes qui pourraient être confrontés au même type de situation.

De l'hébergement d'urgence à la réinsertion

Plusieurs études réalisées à l'étranger laissent penser qu'au moins un cinquième des jeunes en errance ou sans-abri dans les pays occidentaux s'identifieraient comme LGBT. Aux États-Unis, une organisation LGBT (la National Gay and Lesbian Task Force) et la coalition nationale en faveur des sans-abri ont rendu publics en 2006, sous le titre *Une épidémie de sans-abri*, les résultats d'une enquête montrant que jusqu'à 40 % des jeunes en fugue ou sans-abri aux États-Unis seraient LGBT¹⁹. Parmi cette population dont on estimait qu'elle pourrait représenter jusqu'à 700 000 jeunes à l'échelle du pays, figuraient des préadolescents âgés de 12 ans à peine. Le rapport soulignait qu'un quart des jeunes LGBT à la rue avaient été expulsés de leur famille – fréquemment en raison de leur orientation sexuelle et/ou identité de genre. Ce chiffre de 40 % a été confirmé par d'autres études depuis et sert aujourd'hui de repère (et de base de revendication pour les organisations LGBT en Amérique du Nord).

Une autre étude réalisée entre octobre 2011 et mars 2012 auprès des services sociaux new-yorkais montre que la première raison pour laquelle les jeunes LGBT se retrouvent à la rue réside dans le rejet familial de leur orientation sexuelle et/ou identité de genre.

17. Certains appels sont suivis d'un rattachage rapide ou sont passés avec la seule intention de rigoler ou de proférer des insultes en lien avec l'homosexualité.

18. SIS Association note elle aussi que ce type de comportements incivils a augmenté à l'occasion des débats sur le « mariage pour tous » et qu'il est encore plus fréquent sur Internet.

19. À retrouver à l'adresse www.thetaskforce.org/downloads/HomelessYouth.pdf

TÉMOIGNAGE

Voici l'extrait d'un témoignage récent sur le site internet de SOS homophobie ; celui d'Érika, jeune femme, habitant dans un petit village de province, où la relation qu'elle entretenait avec une fille a donné lieu à des rumeurs. Celles-ci sont finalement parvenues aux oreilles de ses parents, qui ont réagi initialement par la sanction. L'extrait est suivi des propos d'un répondant de SOS homophobie.

Érika (mai 2012)

« [Le] soir quand je suis rentrée chez moi, je peux vous dire que j'ai passé un sale quart d'heure : ma mère n'arrêtait pas de pleurer et de me hurler dessus. Mon beau-père lui n'arrêtait pas de dire des méchancetés sur ma copine car, bien sûr, il la connaissait vu le peu de monde qui habite au village. Leur solution pour me faire passer cette envie d'être avec une fille a été de me punir : je n'avais plus accès à mon téléphone portable ni à Internet, ils venaient me chercher à mon arrêt de bus pour que je ne puisse pas voir ma copine... Ça a été atroce de ne pas la voir mais la pire chose qu'ils m'aient faite, ça a été de me faire du chantage : ils m'ont dit "si tu ne la quittes pas, on le dit à ta sœur et ton grand-père". Or c'étaient les deux personnes les plus importantes dans ma vie et je ne voulais pas qu'ils l'apprennent comme ça et pas aussi vite. Quelque temps après, avec ma copine, nous avons décidé de cesser notre histoire qui était devenue beaucoup trop compliquée à gérer. »

Commentaire du répondant

« Bien des parents espèrent que les amours de leurs enfants finiront, avec le temps, par rentrer "dans le bon chemin". Certains vont même jusqu'à exercer toutes sortes de pressions (morales, affectives, voire financières) pour que leur enfant "redevienne" hétéro. Or, c'est une stratégie vouée à l'échec : on ne change pas l'orientation amoureuse d'une personne en la brimant ou en la dévalorisant. D'ici à ce qu'ils le comprennent, et cela peut être long, il est très important de ne pas se laisser désespérer, ou dégoûter de soi-même. Un petit détail nous a particulièrement alertés, d'autant qu'il renvoie à une situation assez fréquente : Érika évoque des punitions que sa mère lui a infligées. Normalement, on punit ses enfants pour une "bêtise" ou une faute délibérée. Mais quand on punit son fils ou sa fille parce qu'il ou elle a révélé son homosexualité ou sa transidentité, on crée une injustice immédiate, car ce ne sont pas des choses que l'on choisit. Punir quelqu'un-e non pour ce qu'il-elle a fait mais pour ce qu'il est n'est pas supportable. Parfois, il est possible de se révolter et de dire cette injustice fondamentale. Parfois c'est plus difficile, auquel cas il est très important de trouver des alliés (dans la famille, parmi les adultes que l'on connaît, ou même des éducateurs, des travailleurs sociaux ou des médecins), qui pourront se faire l'avocat d'un point de vue différent et faire réfléchir les parents. Punir son enfant pour ses amours est inacceptable. »

En France, le sujet reste encore largement méconnu, l'homosexualité étant insuffisamment prise en compte parmi les facteurs de vulnérabilité par les chercheurs spécialistes comme par les pouvoirs publics. Dans ce contexte, des associations – rares – tentent de proposer un hébergement d'urgence et une prise en charge adaptée mais leurs moyens restent limités.

Des lieux d'hébergement spécialisés rares et méconnus

L'association le Refuge a été créée en 2003 à Montpellier. Elle dispose désormais de sept délégations régionales (Montpellier, Paris-Région parisienne, Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Saint-Denis-de-la-Réunion) et de cinq antennes (Narbonne, Perpignan, Bordeaux, Avignon et Bastia). Seule association de lutte contre l'homophobie reconnue d'utilité publique, le Refuge est aussi « l'unique structure conventionnée par l'État à proposer un

hébergement temporaire et un accompagnement social, médical et psychologique aux jeunes majeurs, garçons et filles victimes d'homophobie et de transphobie» d'après ses fondateurs. Actuellement, elle offre des solutions d'hébergement pour une quarantaine de jeunes, soit en appartements-relais (souvent en colocation, à Lyon, Marseille, Montpellier, Paris et Choisy-le-Roi), soit dans des structures hôtelières (à Lille, Narbonne et Toulouse). En 2012, le Refuge a été contacté par 930 jeunes et en a hébergé 114. À Paris et en région parisienne, il propose vingt et une places en appartement et trois places en chambre d'hôtel. Un total largement insuffisant pour répondre aux trois demandes d'hébergement d'urgence qui arrivent en moyenne chaque semaine à la délégation. Les hébergements sont prévus pour une durée d'un à six mois, les jeunes n'étant admis que jusqu'à leurs 25 ans révolus (ce qui est le cas de bien d'autres établissements proposant des hébergements pour des jeunes en situation de précarité ou de vulnérabilité sociale).

Bien que les différentes délégations locales aient leurs propres spécificités, les parcours des jeunes qui y atterrissent se ressemblent. Certains ont été mis à la porte de chez eux du jour au lendemain par leurs parents, suite à l'annonce ou à la découverte de leur homosexualité (voire dans certains cas juste à la suspicion d'une homosexualité). Plus fréquemment, il s'agit d'une accumulation de faits qui a rendu très conflictuelles les relations avec leurs parents, au point que ces jeunes ont fini par décider de quitter le foyer familial.

Peu de jeunes arrivent immédiatement au Refuge après le départ du foyer familial. Ils-elles sont en général d'abord hébergé-e-s par leurs réseaux personnels (amis, frère ou sœur plus âgé, oncle ou tante...), mais une partie d'entre eux a aussi connu la rue. L'expérience de la rue a un effet boule de neige sur la précarisation des jeunes : l'absence d'argent peut entraîner l'entrée sur le marché de la prostitution pour survivre et une augmentation de la consommation d'alcool et/ou de drogues qui nécessitera à son tour l'obtention de moyens financiers qu'il est difficile de trouver dans un emploi sans formation ni logement.

Par ailleurs, une proportion non négligeable de ces jeunes sont en attente d'une régularisation de leurs papiers, ayant fui leur pays d'origine en raison de la pénalisation de l'homosexualité (qui peut aller jusqu'à la peine de mort dans certains pays) ou de situations de fait dramatiques mettant en danger leur vie. Tel est le cas d'Annah, jeune femme de 25 ans originaire d'Ouganda.

Après que l'institution scolaire chrétienne où elle étudiait a appelé ses parents pour annoncer que leur fille avait été surprise à embrasser une autre élève, elle a été déscolarisée et séquestrée. Un conseil de famille a été organisé, au cours duquel ses oncles ont décidé qu'elle devait être mise à mort. Elle est finalement parvenue à s'enfuir par une fenêtre et a connu des mois d'errance dans la capitale et un passage par la prison, où elle a subi des violences de tous ordres. Grâce à une parente éloignée dont le mari était diplomate, elle est arrivée en France en tant que fille au pair, pour garder les deux enfants du couple. Mais le jour où l'homme a découvert qu'elle était lesbienne, il l'a mise à la porte en lui confisquant ses papiers. Annah a alors vécu pendant plusieurs semaines à la rue, faisant la navette en journée sur la seule ligne de métro qu'elle connaissait, parce que cela la rassurait et qu'elle n'avait nulle part où aller. C'est une inconnue qui a donné l'alerte aux services sociaux un jour où elle la trouva en pleurs sur un quai de métro. Contrairement à d'autres, elle a rapidement été orientée au Refuge par la suite.

Selon Clio Léonard, déléguée régionale Paris-Île-de-France, un des principaux obstacles à la prise en charge des personnes LGBT par les structures d'hébergement traditionnelles réside dans les préjugés et discriminations qu'ils rencontrent au sein même des populations marginalisées.

« Il y a souvent des problèmes de sécurité pour ceux qui suivent le 115 (SAMU social). On y côtoie des personnes "désinsérées" depuis longtemps, des clochards alcoolisés, plutôt âgés, avec des opinions souvent étroites sur les homosexuel-le-s. Donc beaucoup de jeunes préfèrent la rue. »

■ MINEURS HÉBERGÉS

Rappelons que jusqu'à l'âge de 18 ans, un adolescent est placé sous l'autorité de ses parents. Le fait de l'héberger sans leur autorisation peut faire l'objet de poursuites pénales pour détournement de mineur. Toutefois, si sa santé, son éducation ou sa sécurité est en danger, la justice peut être saisie. Les services de police peuvent demander en urgence au magistrat du parquet une autorisation d'hébergement en foyer d'accueil ou chez une personne privée. Des signalements peuvent être effectués par les établissements scolaires et d'autres par des assistants sociaux.

C'est ce qui justifie l'existence de lieux spécialement destinés aux jeunes LGBT, tels que le Refuge, aujourd'hui. Un autre problème majeur a trait à la méconnaissance et à l'absence de formation des professionnels du secteur, qui les empêche de « repérer » les jeunes LGBT et d'orienter leur prise en charge en tenant compte de cette particularité qu'ils ont par rapport à d'autres jeunes en situation de rupture sociale et/ou familiale et de saisir les discriminations qu'ils peuvent subir ou redouter dans les structures de droit commun. Il est ainsi frappant de constater que la majorité des jeunes qui sont accueillis au Refuge ont pris contact eux-mêmes avec l'association (par téléphone ou par Internet), même si quelques-uns ont été orientés par les associations LGBT locales ou par des assistants sociaux²⁰. Autrement dit, ne sont bien souvent hébergés au Refuge que des jeunes qui ont entendu parler de la structure par

eux-mêmes, les autres restant à la rue ou dans des situations de grande précarité. Ce constat permet de souligner un déficit de mise en réseau des acteurs de prévention (c'est-à-dire de relations des acteurs associatifs entre eux et avec les services sociaux), alors que des solutions existent et s'avèrent généralement efficaces quand elles sont mises en œuvre. Ainsi, le Refuge a établi des contacts privilégiés avec la permanence sociale d'accueil de Belleville et avec l'Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour (ARDHIS), lesquels réorientent régulièrement des jeunes vers lui.

L'âge moyen des arrivants au Refuge, à Paris, est de 21 ans. Pour des raisons légales, il est rare mais pas impossible que des jeunes mineurs soient hébergés (voir l'encadré ci-dessus). Ce sont plutôt des garçons que des filles, puisque sur les vingt et une places d'hébergement en appartement à Paris et Choisy-le-Roi, deux seulement sont réservées à des filles. Cette situation n'est pas propre à la délégation parisienne. 86% des personnes hébergées par le Refuge en 2012, à l'échelle nationale, étaient des garçons. Cette présence limitée des filles au Refuge gagnerait à être mieux étudiée. En l'absence de données sérieuses, on ne peut qu'émettre des hypothèses, dont celles-ci : premièrement, l'homosexualité féminine serait plutôt mieux acceptée socialement et dans les familles, ce qui entraînerait moins de phénomènes d'exclusion ; deuxièmement, l'homosexualité féminine serait moins « repérable » (en termes de signes extérieurs), ce qui permettrait parfois de contourner l'écueil du rejet ; troisièmement, l'homosexualité féminine serait un tel impensé social (idée que les femmes entre elles ne peuvent pas réellement avoir de sexualité) qu'elle ne serait pas prise au sérieux ou plus aisément considérée comme une passade. Par ailleurs, les femmes étant bien souvent considérées comme une population en situation de plus grande vulnérabilité que les hommes, on constate qu'il existe davantage de centres d'hébergement spécialisés pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes. Parmi les structures généralistes (c'est-à-dire

20. Le Refuge a bénéficié d'une forte couverture médiatique (campagnes d'affichage, articles dans les journaux, sujets télévisés locaux et nationaux...) qui explique aussi que certains jeunes pensent à contacter l'association alors qu'ils ne sont pas très insérés dans les réseaux LGBT.

qui ne sont pas spécialement destinées aux LGBT), l'association FIT Une femme, un toit qui accueille des jeunes femmes victimes de violences, à Paris, fait figure de référence sur les modalités d'hébergement et d'accompagnement proposées, notamment du fait d'une gestion des parcours de réinsertion reposant largement sur la volonté et la responsabilité individuelles des femmes hébergées. Pour les jeunes filles lesbiennes que nous avons pu rencontrer et qui ont fréquenté l'association FIT, la question de leur homosexualité a semblé plus facile à cacher aux résidentes; elle a été *a priori* mieux acceptée lorsqu'elle a été dévoilée que dans les milieux mixtes et plus facilement que lorsque ce sont de jeunes gays qui la révèlent dans des milieux exclusivement masculins. Enfin, il est indéniable que la présence très majoritaire des jeunes hommes au Refuge (depuis toujours) est un obstacle à l'intégration de certaines jeunes femmes qui, lorsqu'elles se voient proposer d'autres solutions d'hébergement et qu'aucun travail de réassurance spécifique n'est effectué sur ce point, préfèrent parfois un autre choix.

Si le Refuge est souvent identifié comme la seule structure effectuant de l'hébergement d'urgence pour les jeunes LGBT, l'analyse du tissu associatif local montre que quelques associations mettent à disposition des lits dans des proportions plus limitées et font également de l'accompagnement auprès de jeunes LGBT victimes de discriminations. C'est le cas en particulier des associations l'Hêtre en Alsace et Rainbow en Bourgogne. D'autres, ailleurs en province, ont la même ambition (Rimbaud à Lyon, CEUN-LGBT dans le Limousin) mais ne proposent actuellement, dans la pratique, aucune place d'hébergement d'urgence. Quoiqu'il en soit, une cinquantaine de places disponibles pour toute la France, avec de nombreuses zones non couvertes, cela est extrêmement peu par rapport à la demande existante puisque le Refuge affirme recevoir à lui seul plus de cinq cents demandes d'admission par an.

La nécessité d'un accompagnement social et psychologique

Au Refuge comme dans la plupart des autres associations spécialisées que nous avons contactées, la durée maximale de l'hébergement prévu est de six mois. Durant ces six mois, l'accompagnement reçu de la part de la structure est supposé permettre aux jeunes de poser les jalons de leur future indépendance, en accédant notamment à une formation et en acquérant la capacité de mobiliser les différentes ressources et les réseaux qui les aideront à envisager des solutions de subsistance autres qu'à court terme. Normalement les jeunes de plus de 25 ans ne sont pas admis, car ils sont censés avoir accès à d'autres dispositifs protecteurs (revenu de solidarité active [RSA], logements HLM) susceptibles en particulier de pallier les difficultés matérielles. L'hébergement proposé en cohabitation avec d'autres jeunes, outre son coût inférieur pour l'association assurant la prise en charge, peut être envisagé comme un facteur positif pour des jeunes en situation de rupture familiale et/ou sociale, en leur permettant de sortir de l'isolement. Toutefois, ce système a aussi ses inconvénients, notamment parce que les jeunes ne sont pas toujours capables d'échapper à la reproduction de mécanismes de domination des uns sur les autres. Une jeune femme anciennement accueillie par l'association et interviewée dans le cadre de notre étude évoque par exemple une cohabitation où elle s'est retrouvée en situation d'assurer systématiquement le ménage pour toute la maisonnée; un autre rapporte une série de pressions physiques et morales de la part de ses camarades hébergés. Bien entendu, de telles situations peuvent exister dans n'importe quelle structure d'hébergement non destinée spécifiquement aux LGBT.

En pratique, l'accompagnement social des jeunes commence par différentes démarches dont le soutien à l'ouverture de droits, puisque la plupart des jeunes dépendent jusqu'à leur arrivée au Refuge de la sécurité sociale de leurs parents ou sont en rupture de droits. L'octroi d'une carte vitale peut être l'occasion d'un check-up donnant parfois lieu à une série d'examens médicaux. C'est surtout le cas quand les jeunes ont des problèmes de santé visibles ou lorsque l'on sait que la période qui s'achève pour eux a été marquée par une

grande précarité. Au Refuge, rapidement après leur arrivée, les jeunes se voient proposer un entretien avec un psychologue afin de faire un point sur leur situation, d'évaluer s'ils ne sont pas dans une situation de mal-être trop dramatique ou s'ils n'ont pas une pathologie nécessitant un suivi particulier. Les jeunes reçoivent également des conseils pour apprendre à gérer un budget. Le suivi concerne ensuite les démarches de recherche d'emploi et de formation. En ce domaine, le Refuge a notamment établi un partenariat durable avec l'association HF Prévention, qui mène des actions de prévention sur les lieux de drague extérieurs homosexuels, en banlieue parisienne. Depuis 2010, six jeunes ont été formés aux activités de prévention et recrutés en service civique à HF Prévention, ce qui a constitué leur première expérience professionnelle.

Dans ce système d'accompagnement, les bénévoles occupent une place essentielle car, même dans une association ayant réussi à se professionnaliser comme le Refuge, les postes salariés sont peu nombreux. À Paris, ce sont une cinquantaine de bénévoles dont une quinzaine vraiment actifs qui entourent deux salariés « multitâches » (comme elles se définissent) et deux volontaires en service civique. Les bénévoles se regroupent par pôle de compétences avec des responsabilités importantes. Chaque jeune fait également l'objet d'un suivi personnalisé par un bénévole pour ses recherches professionnelles. Ces bénévoles sont pour l'essentiel des jeunes guère plus âgés que ceux dont ils s'occupent. Ce bénévolat permet d'économiser pas mal de frais et d'assumer des tâches que les permanents ne pourraient accomplir seuls. La proximité d'âge favorise également l'intégration des jeunes. Cependant, elle ne va pas sans poser quelques problèmes, par exemple en termes de ressources psychologiques et de compétences nécessaires au suivi de jeunes résidents aux histoires souvent complexes. La frontière entre bénévoles et usagers est parfois poreuse, d'autant plus si l'on considère la probabilité que puissent s'établir des rapports amicaux ou amoureux.

Par ailleurs, l'hébergement des jeunes résidents n'est pas sans conditions. Ainsi, une personne bénévole responsable du « pôle logement » effectue des visites « à l'improviste » chaque semaine, dans les appartements occupés par les jeunes, afin de vérifier que le ménage est fait, que la cohabitation se passe bien et qu'ils respectent le contrat auquel ils se sont engagés à leur entrée au Refuge²¹. Cette situation contribue à un encadrement social fort, parfois trop peut-être, voire à une certaine infantilisation, même si la situation diverge en fonction des délégations et si l'on comprend que les « bêtises » plus ou moins graves que pourraient commettre les jeunes hébergés auraient des conséquences lourdes sur la réputation de la structure et, par voie de conséquence, sur sa capacité à continuer de capter soutiens publics et privés. À titre indicatif, le règlement intérieur du Refuge prévoit que les jeunes doivent être entrés chez eux à 23 heures maximum tous les soirs et ne peuvent découcher que le samedi et le dimanche; la consommation d'alcool et de tabac est interdite; la présence aux permanences d'accueil de l'association est obligatoire (même quand les activités n'intéressent pas les résidents). Par ailleurs, certains jeunes nous ont aussi rapporté avoir été incités à dénoncer les entorses au règlement commises par ceux et celles avec qui ils partagent le logement, sous peine de recevoir un avertissement²².

Ces différentes limites sont toutefois très loin d'être spécifiques au Refuge. Les difficultés de prise en charge des jeunes en situation de rupture familiale et/ou sociale sont encore plus flagrantes pour les associations LGBT locales qui agissent dans un environnement isolé, avec des attributions généralement beaucoup plus larges que la question de l'hébergement d'urgence et se trouvent, un jour ou l'autre, confrontées à des jeunes en détresse réclamant

21. De tels contrats existent ailleurs qu'au Refuge, par exemple au FIT pour les jeunes femmes, mais leurs conditions divergent en fonction des lieux d'hébergement.

22. Au bout de trois avertissements, la personne doit trouver une autre solution d'hébergement.

de l'aide. Les bonnes intentions des bénévoles n'empêchent alors pas toujours des situations de dépendance ambiguës pour des jeunes qui se voient proposer un hébergement sur le canapé d'un salon privé et une assistance personnalisée à court ou plus long terme. L'enjeu majeur actuellement est donc celui de la professionnalisation des intervenants auprès des jeunes LGBT.

Parce que les jeunes LGBT – et particulièrement ceux qui sont en situation d'exclusion et de précarité – représentent une population fragile, aux besoins spécifiques, leur accueil et leur prise en charge nécessitent une expertise dépassant largement le cadre des bons sentiments. Les structures communautaires disposent d'atouts pour assurer leur suivi et il ne s'agit pas de minorer certains bénéfices de l'expertise profane. Cependant, l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et la prise de distance nécessaire entre « l'aidant » et « l'aidé » ne sont pas intuitifs, quand bien même l'homosexualité de « l'aidant » pourrait avoir déterminé des expériences de vie similaires à celui de « l'aidé » et donner au premier une idée des conseils possibles à prodiguer au second. Les écoutants et accueillants et l'ensemble des personnes intervenant dans le suivi psychologique et social doivent donc, à l'évidence, être formés pour mieux faire face aux situations rencontrées sur le terrain et mieux connaître le maillage associatif et administratif existant (en termes de dispositifs d'accès à l'emploi, au logement, à la santé...), cela de manière à activer des relais et à rendre possible le travail en réseau permettant une optimisation de l'orientation des jeunes vers des professionnels qualifiés.

Cependant, le travail de terrain ne peut être effectué uniquement par les associations communautaires. Il est donc urgent que les pouvoirs publics s'emparent de cette question et y consacrent davantage de moyens, afin que les structures généralistes où des professionnels compétents (assistants sociaux, éducateurs, infirmiers...) exercent déjà, puissent apprendre à repérer les jeunes LGBT en difficulté et à répondre au mieux à leurs besoins, en les réorientant vers des structures plus adaptées si nécessaire.

Prévenir et sensibiliser dans le cadre scolaire

CÉCILE CHARTRAIN

« En seconde, lors des cours d'EPS, je devais me changer dans les toilettes pour éviter les agressions homophobes des autres élèves de ma classe. Le groupe de garçons m'a menacé plusieurs fois de me "mettre à poil sous la douche". Le professeur d'EPS a laissé faire sans sanctionner les agresseurs. »
(Gaspard, 17 ans.)

Des témoignages comme celui-ci, l'association SOS homophobie en reçoit très régulièrement. Ainsi, sur un total de 1 556 témoignages, 5 % des appels reçus par SOS homophobie en 2011 relevaient de situations intervenues dans le milieu scolaire ou l'enseignement supérieur.

Il en va pourtant de l'homophobie comme du racisme : l'ignorance, la méconnaissance de l'Autre, favorisent la peur et constituent le terreau privilégié à partir duquel peuvent se développer la stigmatisation, la mise à l'écart et la discrimination. Aussi, l'école, qui forme les adultes de demain, devrait être un lieu d'acquisition des connaissances mais également d'apprentissage du « vivre ensemble avec ses différences » plutôt que d'apprentissage de la violence, de l'exclusion et de la discrimination.

De la théorie à la pratique : des obstacles encore à lever

Pendant longtemps, il fut très difficile d'aborder la question de la diversité des sexualités dans le cadre scolaire en France, car il n'y avait aucun texte officiel encourageant et/ou encadrant cette éventualité. La seule approche de la sexualité admise était celle des sciences naturelles, qui se focalisait sur la fonction reproductive. Si la prévention du sida a été intégrée dans les programmes de biologie dès 1987, il a fallu attendre le début des années 2000 pour que différentes lois et circulaires permettent d'aborder la sexualité autrement que comme une source de risque, à savoir comme une « composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen ». L'Éducation nationale s'est également engagée dans une démarche active de lutte contre les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle, en encourageant la mise en place de dispositifs et d'actions de prévention contre l'homophobie.

Des principes ambitieux

Si différentes circulaires ont permis de la renforcer depuis, la loi du 4 juillet 2001 continue de servir de principal repère en matière d'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire²³. Elle stipule en particulier qu'« une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ». Les modalités de cette éducation à la sexualité sont précisées par ailleurs, notamment en ce qui concerne la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre les préjugés sexistes et les possibilités d'intervention d'acteurs extérieurs aux personnels des établissements.

C'est dans la circulaire de préparation de la rentrée scolaire 2008 (circulaire n° 2008-042 du 4 avril 2008) qu'apparaît pour la première fois une mention du rôle de l'école en matière de lutte contre l'homophobie. Cette circulaire est en effet structurée autour de dix grandes orientations prioritaires, dont l'une vise explicitement à lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences à l'école, « notamment l'homophobie », et ce « par tous les moyens, prévention et sanction ». La circulaire de préparation de la rentrée 2009 (circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009) insiste sur la nécessité que les règlements intérieurs mentionnent le refus de toutes les formes de discrimination, les nomment clairement et interdisent tout harcèlement, propos injurieux ou diffamatoires. S'inscrivant dans une démarche clairement volontariste, elle mentionne aussi des manières concrètes d'agir pour lutter contre les discriminations homophobes dans les établissements scolaires, campagnes d'affichage et promotion du dispositif d'écoute téléphonique Ligne Azur (voir p. 46) comprise.

La lutte contre l'homophobie a pris un tournant décisif avec l'élection de François Hollande en mai 2012, d'autant que l'égalité pour tou-te-s figurait parmi ses engagements de campagne. Indépendamment du projet de loi Taubira sur le mariage et l'adoption, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a confié à l'automne à la ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, la mission d'animer la coordination du travail gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre²⁴. L'objectif était de conduire un dialogue avec un grand nombre d'acteurs et associations de terrain, au travers d'une large consultation articulée en six groupes de travail afin d'élaborer un programme d'action gouvernemental dont les principaux axes ont été présentés fin octobre 2012. L'idée de « s'appuyer sur la jeunesse pour faire évoluer les mentalités » était constituée en priorité. Elle était déclinée en six points renvoyant largement au rôle des institutions scolaires :

- dans le milieu scolaire, développer l'éducation à la sexualité et à l'égalité;
- prévenir les violences homophobes à l'école;
- dans l'enseignement supérieur, mieux accompagner les étudiants en situation de mal-être;
- faire de la lutte contre l'homophobie une priorité des plans de santé publique;
- réaffirmer les valeurs du sport et de l'éducation populaire;
- changer les représentations.

Parallèlement, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, a commandé deux rapports traitant plus ou moins directement des jeunes et de la lutte contre l'homophobie dans le cadre scolaire : l'un à Michel Teychenné (qui était en charge des questions LGBT pour

23. La circulaire du 11 avril 1996 avait introduit l'obligation de l'éducation à la sexualité pour les élèves de 4^e et de 3^e seulement, à raison de deux heures minimum par an.

24. C'est-à-dire des violences et des discriminations gayphobes, lesbophobes, biphobes et transphobes.

François Hollande durant la campagne électorale de 2012) sur l'homophobie à l'école²⁵; l'autre à Éric Debarbieux sur les violences en milieu scolaire.

Des insuffisances dans la mise en œuvre de ces dispositifs

La volonté politique qui semble animer le nouveau gouvernement permet de légitimer les interventions en milieu scolaire autour de la lutte contre l'homophobie et de la sensibilisation à la diversité des sexualités. Pourtant, non seulement les règlements intérieurs des établissements scolaires sont rarement mobilisés pour sanctionner les propos ou actes homophobes, mais l'application de la loi de 2001 généralisant le principe d'éducation reste problématique. En effet, le système repose essentiellement sur la bonne volonté des chefs d'établissement, qui ont le dernier mot en cas de proposition d'un enseignant, d'une infirmière scolaire ou d'une assistante sociale. En pratique, les chefs d'établissement craignent souvent la désapprobation des parents d'élève et préfèrent en conséquence l'inertie. Quand initiative il y a sur le sujet, elle émane bien souvent d'un membre de l'équipe pédagogique particulièrement sensible à la question.

L'homosexualité peut être abordée par les enseignants sans même s'éloigner des programmes scolaires. Les professeurs de français savent que les personnages et les passions amoureuses autres qu'hétérosexuels abondent dans de très grandes œuvres littéraires (voir l'encadré p. 59). Doit-on passer ces aspects sous silence, là où l'on inviterait les élèves à commenter les affres de la passion amoureuse chez Emma Bovary ou Julien Sorel? Et cela a-t-il un sens, pour un professeur d'histoire, par exemple, d'évoquer l'Antiquité en taisant la place des relations homosexuelles dans la société?

■ QU'EST-CE QU'UN CESC ?

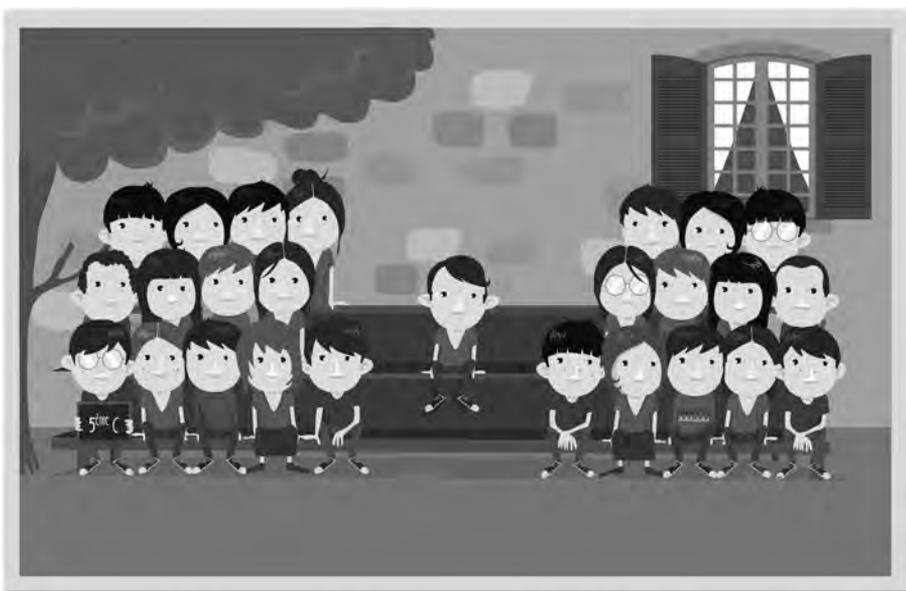
Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.

Il n'est pas rare que les initiatives autour de l'homosexualité soient liées à la vie interne de l'établissement. Dans ce cas, l'équipe pédagogique concevra d'autant plus aisément la nécessité d'un travail sur la durée et pourra s'appuyer, pour le concrétiser, sur le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) de l'établissement, ou inscrire son action dans le cadre d'un programme d'actions large portant sur les discriminations. Pour le reste, nombre d'acteurs de l'Éducation nationale sont ouverts et conscients de l'intérêt d'actions de sensibilisation contre l'homophobie mais se trouvent désarmés pour l'aborder par méconnaissance de la problématique, manque d'information concernant les dispositifs sur lesquels ils pourraient s'appuyer et

déficit de garde-fous institutionnels. De plus, la disponibilité des personnels de l'Éducation nationale est insuffisante, sachant qu'aucun aménagement spécifique explicite n'est prévu pour aborder ces questions et que les programmes scolaires sont déjà suffisamment lourds pour supporter des ajouts. La formation fait également encore largement défaut. Certes, depuis 1996, des plans nationaux de formation à l'éducation à la sexualité se sont succédé qui ont permis de former plus de 379 formateurs ayant eux-mêmes dispensé leurs connaissances à 50 000 intervenants de terrain (dont plus de la moitié de personnels issus de l'Éducation nationale) dans la quasi-totalité des académies. Mais ces formations s'effectuent sur

25. Ce rapport intitulé *Discriminations LGBT-phobes à l'école. État des lieux et recommandations* a été rendu public en juillet 2013. Il n'était donc pas disponible au moment de la rédaction de cet ouvrage (NDLR).

Sujet: On me rejette à l'école



© VAINUI DE CASTELBAJAC

la base du volontariat et les moyens qui leur sont dévolus ont sensiblement diminué ces dernières années, ralentissant leur rythme et leur efficacité.

L'ensemble de ces éléments contribue à dessiner les contours d'une éducation à la sexualité très inégalement répartie en fonction des territoires et, à l'échelle locale, en fonction même des établissements scolaires, d'autant plus que les nouvelles compétences des agences régionales de santé (ARS) dans ce domaine ne sont pas associées à des budgets fléchés. Cela fait dire aux représentants de SOS homophobie que, « malgré l'engagement de certains membres de la communauté éducative et les instructions officielles, des centaines de milliers d'élèves quittent chaque année les bancs de l'école sans avoir entendu parler d'homosexualité et d'identité de genre ailleurs que dans la cour de récréation sous la forme dégradante d'injures et d'obscénités²⁶ ». Chantal Picod, consultante pédagogique et formatrice en éducation à la sexualité à la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) précise pour sa part que plus de 95 % des établissements scolaires abordent l'éducation à la sexualité, tout en admettant que les interventions se limitent bien souvent à une séance d'une heure ou deux au lieu des trois séances de deux heures prévues par la loi²⁷. Et cela ne signifie pas que toutes les classes soient concernées dans un même établissement. Un sondage réalisé à la demande de Michel Teychenné auprès de six cents chefs d'établissements et des recteurs de trente académies et visant à faire remonter les actions engagées à l'échelle locale a aussi montré que seule une petite partie des académies se sentaient réellement concernées et avaient engagé des actions spécifiques sortant du cadre de la circulaire de 2003 en ce domaine.

26. *Rapport sur l'homophobie 2012*, p. 81.

27. PICOD C., « L'éducation à la sexualité à l'école », communication au colloque « La Santé des femmes en question », Chaire santé de SciencesPo/MGEN, 8 mars 2013.

POINT DE VUE**ABORDER L'HOMOSEXUALITÉ DANS LE CADRE DES PROGRAMMES SCOLAIRES, C'EST POSSIBLE !**

Lionel Labosse, professeur de français dans un lycée de Saint-Ouen et rédacteur en chef du site internet altersexualité.com, explique, en s'appuyant sur son exemple personnel, que rien n'empêche un professeur d'aborder le thème de l'homosexualité en cours.

« Actuellement, *Zazie dans le métro* et *Lorenzaccio* sont deux œuvres au programme de terminale littéraire, dont il est possible de proposer aux jeunes une analyse renouvelée, au moins en ne taisant pas leur dimension homosexuelle. Prenons l'exemple de *Zazie dans le métro*. Ce roman paru en 1959 et l'adaptation cinématographique de Louis Malle en 1960 sont au programme de terminale littéraire du bac 2013. Il est impossible de les étudier sans prendre en compte la question de l'homosexualité qui est au centre du récit. Et les connaissances en histoire de l'homosexualité éclairent le contexte. Le personnage de Gabriel est ambigu, c'est un colosse mais il est "danseuse de charme" dans un cabaret. Son épouse, Marceline, se révèle être Marcel à la fin du roman. Or Zazie cherche à savoir s'il est "hormosessuel". Ce mot est très intéressant et fort moderne, car il confond homosexualité et transgenre, avec l'évocation des hormones, qui dans le contexte des années 1950, faisaient penser à la transsexualité. De plus, si Zazie est confiée à son oncle par sa mère, c'est parce que celui-ci, de par ses mœurs, présenterait une sûreté, car la mère craignait que la fillette ne "se fasse violer par toute la famille". Dans le contexte du vote de l'amendement Mirguet (juillet 1960), on voit que Queneau met à distance l'amalgame pédophilie/homosexualité qui présidait au débat de cet amendement assimilant l'homosexualité à un "fléau social". En outre, ce roman a longtemps constitué pour les éditions Gallimard une façon de détourner la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. L'éditeur proposait le livre dans la collection "Folio junior" en le recommandant "à partir de 9 ans", alors que c'est un livre dont l'écriture est complexe, à une époque où cette loi empêchait quasiment d'aborder l'homosexualité dans un bouquin publié en collection jeunesse, puisqu'il était interdit de présenter sous un jour favorable la "débauche" et qu'à l'époque, l'homosexualité était considérée comme une "débauche". »

Des « interventions extérieures » appelées à se multiplier ?

L'intervention d'acteurs extérieurs aux équipes pédagogiques, prévue dans la loi de 2001, a plusieurs avantages. Elle permet tout d'abord de compenser le déficit de connaissances et de compétences des acteurs de l'établissement sur un sujet tel que l'homosexualité ou de leur épargner une trop grande exposition (cas de tel professeur qui serait fragilisé parce que suspecté de faire la « promotion de l'homosexualité » lorsqu'il aborde le sujet).

La sortie du cadre routinier des cours et la nouveauté ont aussi pour intérêt de pouvoir susciter une plus grande attention des élèves. Même lorsqu'ils ont un âge certain, les intervenants extérieurs représentent des interlocuteurs distants, relativement éloignés de la figure d'autorité similaire que représentent les professeurs, à côté des parents. Et si un ou deux membres de l'équipe pédagogique sont présents lors des interventions, les élèves se sentent généralement plus à l'aise et moins exposés aux jugements dans l'interaction avec des inconnus qu'avec un enseignant ou une infirmière qu'ils seraient amenés à recroiser au cours de l'année scolaire. La parole peut ainsi circuler plus librement. Cela est particulièrement valable quand l'âge des intervenants est relativement proche de celui des élèves, facilitant les possibilités d'identification, même si cela peut poser d'autres problèmes.

Diversité des acteurs impliqués

Trois associations spécialisées et couvrant une large partie du territoire français disposent actuellement d'un agrément national pour intervenir dans le cadre scolaire²⁸ sur les questions d'homophobie: Estim' (du CM1 à l'université, depuis 2000, avec principalement des bénévoles en Île-de-France mais une délocalisation croissante), SOS homophobie (intervenant de la 4^e au lycée depuis 2003 et qui dispose aujourd'hui de dix-huit délégations régionales) et enfin Contact, dont l'activité en milieu scolaire a commencé à se structurer dans la région Midi-Pyrénées en 2005 (dix-huit associations locales et quatre antennes pour des interventions allant de la 5^e à l'enseignement supérieur).

Aux actions des associations spécialisées s'ajoutent celles d'associations plus généralistes, en particulier le Planning familial (qui ne se contente pas de faire de la prévention des grossesses et considère de manière de plus en plus systématique la question de la diversité des sexualités à côté du sexisme), les associations de lutte contre le virus du sida et les infections sexuellement transmissibles (IST) comme le centre régional d'information et de prévention du sida d'Île-de-France (CRIPS-IDF), Solidarité sida ou le Kiosque info sida (qui entrent en général dans le sujet elles aussi en parlant de sexualité et de plaisir avant d'aborder la question du risque), et certaines associations spécialisées dans la lutte contre les discriminations ou intégrant de façon large cette question dans leurs activités (comme la Fédération Léo Lagrange avec son programme Démocratie et courage), qui inclut la lutte contre le sexisme et la transphobie.

Le fait de bénéficier de l'agrément national « Éducation nationale » a son importance en ce qu'il constitue un gage de reconnaissance de sérieux et d'efficacité qui rassure les chefs d'établissements. De même, pour les associations qui n'ont pas une dimension nationale, les rectorats délivrent des agréments académiques (au niveau départemental) qui légitiment et favorisent l'intervention d'autres associations. Cependant, l'obtention d'un agrément n'est pas une obligation pour intervenir en milieu scolaire. Ce très large espace de manœuvre favorise sans doute certains ratés, dans un contexte où la quasi-totalité des intervenants sont des bénévoles plus ou moins bien formés. Un contenu défaillant peut hélas avoir des « effets boomerang » néfastes sur les communautés éducatives et les parents d'élèves, en termes de décrédibilisation des associations lesbiennes, gays, bi, trans (LGBT), voire de perception de l'homosexualité.

Les interventions réalisées par l'ensemble des associations LGBT permettraient de toucher environ 30 000 élèves par an sur un total de 5,6 millions inscrits dans le secondaire. À titre de comparaison les interventions du Planning familial concernent environ 300 000 jeunes par an et celles du CRIPS-IDF pas moins de 140 000 pour la seule région parisienne. Les territoires sont inégalement desservis par ces interventions associatives: plus de la moitié d'entre elles a lieu en région parisienne et certains académies où l'homosexualité se vit de manière plus cachée et où les associations homosexuelles sont rares (zones rurales, DROM-COM...) sont particulièrement délaissées. Il serait possible d'augmenter le nombre des interventions en délivrant des agréments à beaucoup plus d'associations et en donnant davantage de moyens à celles déjà reconnues, pour les frais de transport ou la création de postes salariés. Néanmoins, le rôle de l'État doit rester central dans ce domaine dans la mesure où cela participe de l'apprentissage de la citoyenneté. D'autant que la délégation des tâches aux associations risque d'entraîner une « course à l'échalote » entre associations ne favorisant pas forcément l'arrivée sur le terrain d'acteurs formés. Les compétences des associations pourraient par contre certainement être davantage exploitées dans le cadre des formations de formateurs au sein de l'Éducation nationale et notamment dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).

28. Elles disposent également de l'agrément national « Jeunesse et éducation populaire ».

EXPÉRIENCE/INITIATIVE

DÉMOCRATIE ET COURAGE

La Fédération Léo Lagrange se mobilise contre l'homophobie, à travers son programme Démocratie et courage (D&C), créé en 2002 et décliné aujourd'hui dans une dizaine de régions. Son objectif est de lutter contre toutes les formes de discrimination chez les jeunes. Grâce à l'intervention pédagogique de 1 000 jeunes volontaires âgés de 18 à 30 ans et formés par la fédération, environ 150 000 adolescents, dont 130 000 élèves de collèges et lycées, ont été sensibilisés afin de mieux percevoir les mécanismes des stéréotypes, des normes et des discriminations. La sensibilisation des jeunes par les jeunes se fait sur un thème particulier, choisi en accord avec l'équipe pédagogique des établissements visités. Quatre journées thématiques d'intervention d'une durée de six heures chacune sont actuellement proposées : sur le racisme et les mécanismes de la discrimination, sur les discriminations sexistes et homophobes, sur les différentes formes de violences, sur l'éducation aux médias.

Élaborée en partenariat avec la mutuelle des étudiants (LMDE) et Sida Info Service, la journée « Le respect, c'est mutuel-le » permet de proposer aux élèves une réflexion active sur les discriminations sexistes et homophobes et plus largement sur les relations filles/garçons, la notion de genre, l'amour et la sexualité, en incluant des jeux et animations interactives autour des stéréotypes, de la norme et des insultes et la projection de vidéos apportant des témoignages et permettant de mieux comprendre la souffrance que peut engendrer l'homophobie pour les jeunes qui en sont victimes.

Variété des approches et concordance des outils utilisés

Bien que l'angle d'attaque des associations et la part qu'elles attribuent à la sensibilisation à la diversité sexuelle et à la lutte contre l'homophobie diffèrent, des constantes sont observées dans les approches et les outils utilisés. Tout d'abord, les interventions, qui sont généralement réalisées en binôme, ne ressemblent pas à des cours magistraux : leur objectif est de susciter un débat dans lequel les jeunes sont actifs. Elles partent d'ailleurs souvent de la parole des jeunes ou tentent de la faire émerger par des questions très ouvertes. En général, les intervenants évitent de se placer d'emblée dans une posture de jugement et de condamnation des propos qui peuvent circuler lors de la discussion, même s'ils ont une consonance homophobe : ils s'efforcent plutôt de faire réfléchir les jeunes sur leurs représentations et de « semer des petites graines pour déconstruire les préjugés » (selon les mots d'une intervenante de SOS homophobie). Un rappel à la loi peut toutefois intervenir plus tard au cours de l'intervention.

Si la comparaison entre l'homophobie et d'autres formes de rejet (racisme, sexisme) est particulièrement valorisée par les associations de lutte contre les discriminations pour servir leur propos contre l'homophobie, les associations LGBT n'hésitent pas non plus à s'appuyer sur une telle approche. L'analyse comparative montre qu'on retrouve les mêmes étapes dans la plupart des interventions. Ainsi, celles-ci s'arrêtent souvent sur la définition des termes qui pourraient être mal compris (qu'est-ce que « l'homosexualité », « l'homophobie », « un gay », « une lesbienne »...?). Certains outils et supports sont aussi utilisés de façon récurrente dans les interventions, afin de libérer la parole. Ils varient en fonction de l'âge des élèves et de la manière dont la discussion prend ou pas. C'est le cas notamment des « petits papiers » (voir p. 63) : les intervenants distribuent aux élèves des petits bouts de papier ou Post-it sur lesquels ils peuvent écrire de façon anonyme des questions qu'ils n'oseraient pas forcément poser ouvertement à l'oral. Celles-ci sont ensuite classées par thèmes par les élèves, avec l'aide des intervenants, qui apportent le complément d'informations nécessaire en essayant

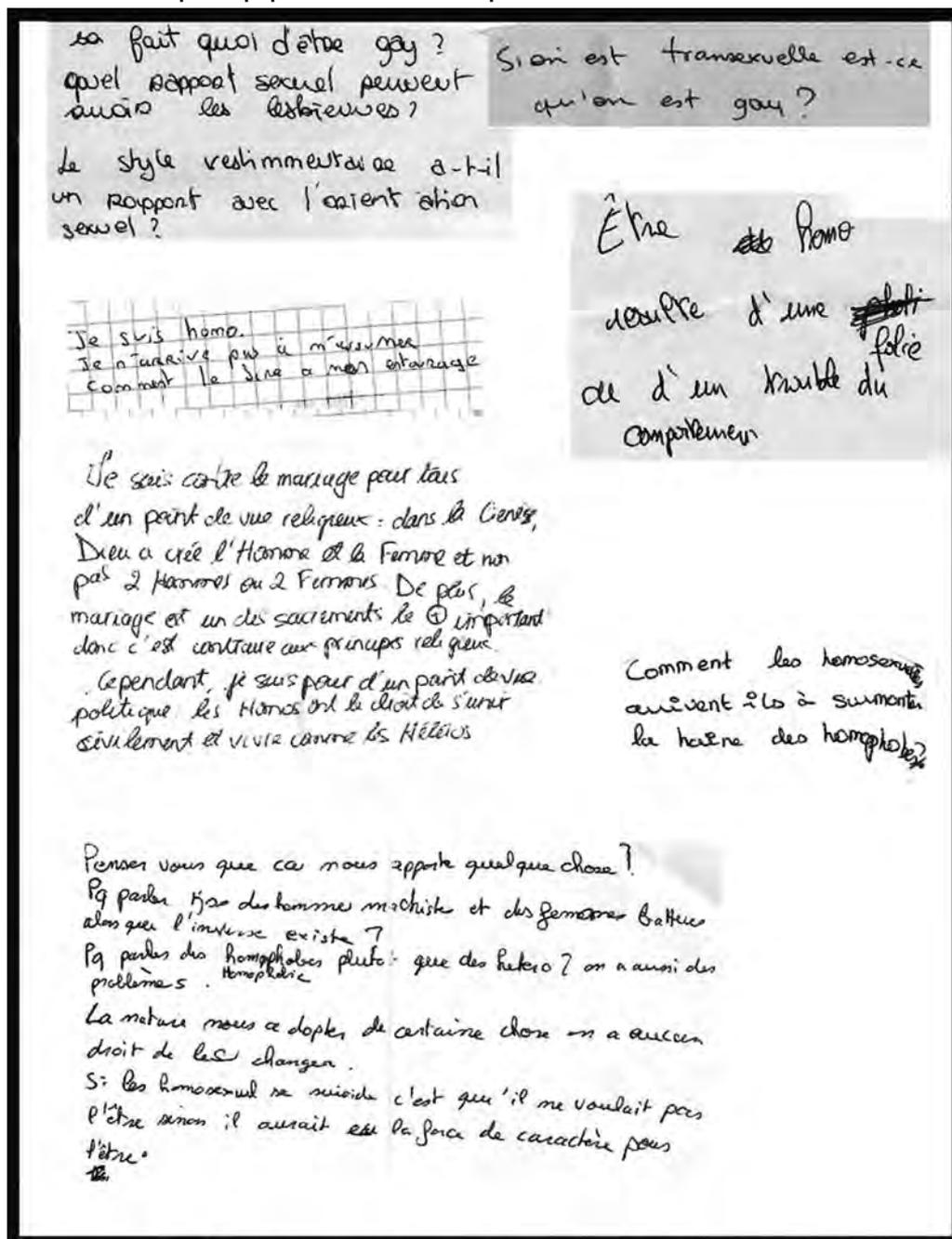
de participer à la déconstruction des clichés et des préjugés. L'expérience prouve que la curiosité des jeunes se porte sur des sujets assez ciblés, et que les affirmations péremptoires à connotation péjorative côtoient des questions plus neutres, voire des mots bienveillants signifiant la pleine acceptation de la différence de l'Autre. Les thématiques les plus fréquemment abordées sont l'amour et la sexualité (« Comment font deux homos pour faire l'amour? », « Est-ce que la sodomie fait mal? », « Est-ce qu'on peut aimer à la fois les filles et les garçons? »); le *coming out* et ses effets sur la famille et l'entourage (« Comment faire pour aider un ami rejeté par sa famille? », « Je suis gay et je ne sais pas comment l'annoncer à mon meilleur ami »); l'homoparentalité (« Comment font les gays et les lesbiennes pour avoir des enfants? », « Est-ce que ce n'est pas trop dur à vivre pour les enfants d'avoir des parents homos? »...); la religion (beaucoup d'affirmations négatives plus que de questions, sur ce point). Enfin ces derniers mois ont bien sûr été propices à la multiplication des questions et prises de position autour de la loi sur le « mariage pour tous ».

Parmi les autres outils très répandus, surtout pour les animations avec les plus jeunes (premières années de collège, voire classes de primaire), on trouve le « mur des insultes » et le « jeu du normal/pas normal » (que les associations reprennent sous différents noms). Le « mur des insultes » est un support qui a été développé par l'association nationale Contact, en collaboration avec le psychologue Éric Verdier, et qui est aujourd'hui utilisé par beaucoup d'autres acteurs, avec quelques variantes de méthode. Pour l'intervenant, il s'agit d'abord de faire écrire ou dire oralement aux jeunes des insultes puis de les inscrire sur un tableau en essayant de les définir avec eux. Les différentes insultes exprimées sont alors regroupées en plusieurs catégories en fonction des critères qu'elles visent (origine, sexe, orientation sexuelle, poids...). L'objectif ultime est de montrer la proximité forte qui existe entre les différents types de discrimination en proposant une réflexion sur le poids des mots, leur violence implicite et leur portée normative et en rappelant aux jeunes les termes respectueux (par exemple: pour ne pas offenser quelqu'un on ne doit pas dire « un pédé » mais « un homosexuel ou un gay », ni « une gouine » mais plutôt « une lesbienne »). Dans le « jeu du normal/pas normal », qu'emploie par exemple Benoît Felix, chargé de mission prévention du CRIPS-IDF auprès des publics vulnérables (notamment jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse [PJJ]), l'intervenant montre à son public des dessins ou des photographies, ou bien il décrit des situations présentant différents types de relations affectives et sexuelles. Les jeunes doivent alors préciser s'ils approuvent la situation, par exemple en brandissant un carton rouge ou un carton vert, et expliciter leur choix. Une déclinaison possible de ce jeu consiste à demander aux jeunes de se positionner de part et d'autre d'une ligne représentant les comportements qui leur paraissent tolérables ou non.

Comme dans d'autres actions de prévention en direction des jeunes, les supports vidéo sont très prisés pour animer les séances. Le centre audiovisuel Simone de Beauvoir (voir *Expérience/Initiative* p. 89) s'est spécialisé dans le recensement et la diffusion des ressources disponibles en la matière. Certaines associations homosexuelles comme le MAG (Mouvement d'affirmation des jeunes gays, lesbiennes, bis et trans²⁹) ont aussi conçu leurs propres outils vidéo et les utilisent à l'appui de leurs interventions en milieu scolaire. Mais en matière de supports vidéo, le plus connu est sans doute le DVD réalisé à partir d'un concours de scénarios intitulé *Jeune et homo sous le regard des autres*, lancé en 2008 auprès des filles et garçons de 16 à 30 ans et qui visait à favoriser la prise de parole des jeunes victimes d'homophobie, à faire évoluer les représentations sociales sur l'homosexualité et à susciter une réflexion sur les conséquences graves que peut avoir l'homophobie.

29. Cette association regroupe des jeunes âgés de 15 à 26 ans et réalise depuis 2004 des interventions en milieu scolaire, de la 4^e au lycée.

Un best of des « petits papiers » de SOS homophobie



Commentaires d'élèves, interventions de SOS homophobie en milieu scolaire.

Source : SOS homophobie, Rapport sur l'homophobie 2013, KTM éditions, Paris, 2013, pp. 92-93.

Les meilleurs scénarios retenus ont donné lieu à cinq courts métrages (*En colo; Basket et maths; Les incroyables aventures de Fusion Man; Pauline; Omar*) à partir desquels l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a édité un DVD en 2010³⁰. Comme l'explique Bruno Housseau, responsable du pôle santé sexuelle à l'INPES.

« Ces films traitent de l'acceptation de soi et de son identité sexuelle; un préalable indispensable au bien-être des adolescents ou des jeunes adultes en pleine construction. Ils pointent aussi du doigt la souffrance engendrée par l'homophobie. *In fine*, il s'agit de favoriser le respect de la diversité sexuelle et la prévention des comportements et attitudes discriminatoires mais aussi de leurs conséquences pour les jeunes concernés. »

Le DVD *Jeune et homo sous le regard des autres* s'accompagne d'un livret pédagogique qui comprend une présentation de l'outil, des éléments de connaissance générale autour de l'homophobie, une partie pratique sur la préparation et l'animation d'actions de prévention autour de l'homophobie, des idées de débats autour des cinq courts métrages, et un ensemble de ressources et contacts utiles. Ce DVD est devenu un outil incontournable sur l'homophobie et les stéréotypes de genre pour tous les professionnels désireux de s'engager dans la réalisation d'actions de prévention de l'homophobie en direction d'adolescents et de jeunes adultes, même si on peut regretter qu'un seul des cinq courts métrages (*Pauline*) évoque l'homosexualité féminine et que la question des transidentités ne soit pas traitée. Il a été diffusé largement dans les établissements scolaires et est connu de la quasi-totalité des intervenants en milieu scolaire. Notons toutefois que, loin des clichés, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture a joué un rôle précurseur en sortant dès 2003 le DVD *Qu'en dira-t-on*, à destination des élèves de l'enseignement agricole. Cet outil vidéo conçu et développé sous la houlette d'Eve Le Quang s'inscrit dans un projet global de lutte contre les discriminations incluant l'origine ethnique, le sexe et l'état de santé. Composé de trois courts métrages choisis par des élèves volontaires ayant écumé les festivals de film autour de l'homosexualité, le DVD a ensuite servi de support à l'organisation de nombreuses projections suivies de débats dans toute la France, à chaque fois en présence d'un des réalisateurs des films sélectionnés. Cela a donc permis de sensibiliser de nombreux jeunes vivant en milieu rural, où l'homosexualité reste un sujet tabou et où les jeunes homos et bisexuel·le·s sont particulièrement isolé·e·s.

Les associations spécialisées dans la lutte contre l'homophobie sont bien entendu celles qui abordent la question de l'homosexualité le plus frontalement, même si la durée prévue par les établissements pour leurs interventions est souvent plus courte que celle laissée aux associations généralistes. Leur spécificité réside avant tout dans la place importante qu'elles accordent au témoignage. C'est le cas par exemple de l'association étudiante le MAG, qui réalise des interventions en région parisienne auprès d'un public de jeunes adultes, en constituant autant que possible des binômes composés d'un garçon et d'une fille pour permettre à chacun·e de s'identifier à une figure du même sexe. L'intervention des associations étudiantes LGBT favorise aussi l'identification des publics jeunes d'un autre point de vue: celui de la proximité d'âge avec les intervenants.

L'association Contact, dont les interventions couvrent aujourd'hui une bonne moitié du territoire français, valorise elle aussi le témoignage, mais en s'appuyant sur des binômes d'intervenants composés d'un·e jeune homosexuel·le et d'un parent. De la même manière que les jeunes gays et lesbiennes évoquent le parcours qui les a menés à l'acceptation et à

30. Les différents courts métrages sont aussi visibles sur Internet: www.inpes.sante.fr/professionnels-education/outils/jeune-et-homo/outil-lutte-homophobie.asp

TÉMOIGNAGE

Jocelyne est une femme dont le fils de 26 ans a fait son *coming out* il y a quatre ans.

« Rétrospectivement, on peut dire qu'il y avait pas mal de signes qui auraient pu me mettre la puce à l'oreille, mais je ne les ai pas vus – parce que je ne voulais pas les voir [...]. Le jour où mon fils a demandé à me parler sérieusement et m'a appris la nouvelle, j'ai cru que la terre se dérobaît sous mes pieds. J'ai beaucoup pleuré et je suis passée par une phase de dépression assez sérieuse qui a failli mettre mon couple en péril. Contrairement à ce que j'aurais pensé, mon mari a plutôt bien réagi. Mieux que moi. En même temps, il devait me porter... Je me sentais responsable; je ne pouvais m'empêcher de chercher à comprendre pourquoi; qu'est-ce que j'avais fait de travers dans l'éducation de mon enfant, où est-ce que j'avais failli, est-ce que j'avais été trop protectrice... Je devais aussi faire le deuil – en tout cas je le croyais à l'époque – de l'idée de devenir grand-mère et comme je n'ai qu'un fils c'était encore plus difficile. En plus, il m'a présenté rapidement le garçon avec qui il sortait; il était plus âgé que lui, très maniéré, avec des piercings sur le visage. Je ne le sentais pas très équilibré non plus. Cela m'inquiétait pour mon fils... J'avais aussi peur qu'il attrape le sida... Et puis cela me rendait folle d'imaginer que mon enfant allait se faire traiter de « pédé » et avoir une vie plus dure que les autres, à cause de ce choix de sexualité... Depuis, j'ai compris que ce n'était pas un choix... De même qu'à lui il lui a fallu du temps pour accepter son homosexualité et nous en parler, je suis passée par une période où j'avais l'impression que je ne surmonterais jamais cette annonce. Mais un jour j'ai entendu parler de l'association Contact. J'ai pu y rencontrer d'autres parents dans la même situation que moi, ce qui m'a aidée. Ensuite, je me suis investie dans les actions de sensibilisation dans les écoles et ce combat a donné un nouveau sens à ma vie de maman. J'ai retrouvé la relation que j'avais avec mon fils avant et je suis fière de pouvoir aider à mon tour des jeunes qui sont mal dans leur peau ou des parents qui n'arrivent pas à gérer l'homosexualité de leur fils ou de leur fille. »

l'affirmation privée et/ou publique de leur homosexualité³¹, les parents d'homosexuel-le-s expliquent les difficultés et les succès qu'ils ont rencontrés dans l'acceptation et l'affirmation de l'homosexualité de leurs enfants.

La plus-value des acteurs LGBT: le témoignage

Cet accès au témoignage, par l'effet de vérité qu'il apporte, suscite de l'avis unanime un grand intérêt et une grande attention chez les jeunes. Il permet à ceux en questionnement ou qui s'identifient déjà comme homosexuel-le-s de trouver des modèles identificatoires, et aux autres de mettre un visage humain sur une réalité d'autant plus crainte qu'elle leur paraissait très éloignée d'eux. Sylvie Gras, intervenante en milieu scolaire depuis de longues années pour SOS homophobie, explique que plusieurs stratégies de présentation de soi sont possibles pour les intervenants.

« Cela dépend du public auquel j'ai affaire et de l'interaction avec la personne qui m'accompagne sur l'intervention, puisqu'on la fait à deux. Il m'est arrivé de me présenter immédiatement comme lesbienne devant les élèves... et si je ne le fais pas, la question sera parfois posée par un élève avant la fin de la séance soit à l'oral soit par l'intermédiaire des petits papiers anonymes. Il est alors intéressant de lui renvoyer la question, pour le mettre en face de ses préjugés: "Qu'en penses-tu? Et qu'est-ce que cela changerait pour toi selon que ma réponse soit oui ou non?" »

31. Toutefois, comme le précisait l'essayiste Didier Eribon, ce parcours reste finalement toujours inachevé, puisque la question du *coming out* se pose quasiment à chaque nouvelle rencontre importante de la vie.

Dans certains cas, le témoignage apparaît comme un recours quasi nécessaire pour créer un déclic.

« Par exemple lorsque la discussion part dans tous les sens, que les jeunes discutent entre eux [...]. Prenons aussi une classe où un élève n'arrêterait pas de dire "C'est dégueulasse" ou "Les homosexuels il faudrait tous les pendre" – un discours qu'on entend parfois... –, si je réponds "Ah bon mais alors tu considères que moi aussi on devrait me pendre", cela met en général le jeune en face de la violence de ses propos et permet de recentrer l'intervention. » (Sylvie Gras.)

La mise en place du témoignage comporte toutefois quelques difficultés, par exemple lorsque les témoins auxquels font face les jeunes homosexuels (ou en questionnement) véhiculent une représentation sombre du vécu de l'homosexualité et de son acceptation par l'entourage. En effet, on imagine aisément l'effet peu rassurant qu'aurait le discours d'une personne qui viendrait expliquer le mal-être qu'elle éprouve encore au quotidien. De plus, les conséquences d'une exposition publique de leur histoire personnelle peuvent être profondément déstabilisantes pour les intervenants s'ils ont été insuffisamment préparés à affronter les propos insultants ou discriminants du public auquel ils ont affaire, les jeunes étant souvent enclins à manier la provocation.

Quelques associations agréées ont néanmoins acquis un réel savoir-faire au fil de leurs interventions. Elles veillent généralement à assurer une formation adéquate pour leurs intervenants avant de les envoyer sur le terrain. Ainsi, les nouveaux intervenants de SOS homophobie, association bien implantée sur le territoire national, qui comprend aujourd'hui dix-neuf délégations régionales, reçoivent obligatoirement une formation dispensée par des personnes aguerries. Ils suivent une formation théorique sur le contenu des interventions et une formation à l'animation pédagogique destinée à faciliter l'interaction avec les élèves et le personnel enseignant. Ils doivent ensuite assister à au moins deux ou trois interventions réalisées par des collègues plus expérimentées en tant que simples spectateurs, puis participer avec un intervenant principal avant d'être plongés dans le grand bain. Notons que si la plupart des acteurs ont conscience de l'intérêt de l'évaluation des interventions menées, peu en ont ou s'en donnent véritablement les moyens. Ainsi les questionnaires distribués aux élèves ou aux équipes pédagogiques ne sont pas toujours conçus et/ou exploités comme il le faudrait.

EXPÉRIENCE/INITIATIVE

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA FÉDÉRATION INDÉPENDANTE ET DÉMOCRATIQUE LYCÉENNE (FIDL), 2010



La FIDL, organisation lycéenne à but syndical, lance en 2010 sa propre campagne d'affichage contre l'homophobie et invite sur son site dédié (<http://homophobie.fidl.org>) à agir contre les LGBT-phobies : témoignages, conseils, explications par des jeunes pour des jeunes.

« Si la FIDL s'engage sur ce terrain c'est qu'elle pense que cela peut changer énormément de choses. Tout d'abord, l'homophobie est une discrimination au même titre que le racisme, le sexisme. »

Un public largement délaissé dans la lutte contre les LGBT-phobies : les étudiants

Si l'intolérance envers les gays, les lesbiennes, les bi et les trans n'est sans doute pas aussi spectaculaire qu'elle peut l'être dans d'autres contextes, elle n'en reste pas moins alarmante dans l'enseignement supérieur. Cette réalité est méconnue car les étudiant·e·s bénéficient d'un accès facilité aux savoirs censé favoriser l'ouverture d'esprit. De plus, ceux des dernières générations ont toujours connu une société où l'homosexualité n'était considérée ni comme un délit (depuis 1982), ni comme une maladie mentale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS, depuis 1992). Les universités ont donc rarement été considérées comme une priorité dans la lutte contre les LGBT-phobies. Pourtant, différents obstacles s'opposent à la sensibilisation en milieu étudiant, entre autres le fait que les étudiants et le personnel éducatif entretiennent des rapports beaucoup plus distants et moins réguliers que dans l'enseignement secondaire.

Des campagnes de communication publique récentes

C'est la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Valérie Pécresse qui a lancé en 2009 la toute première campagne d'information et de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle (photos p. 69), créée en collaboration avec l'Inter-LGBT et GayLib. Avant l'été, 40 000 affiches devaient être diffusées, 20 000 affiches dans l'ensemble des établissements universitaires, des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et des autres lieux d'accueil des étudiants (résidences, foyers, maisons des étudiants...), et 20 000 autres mises à disposition des associations luttant contre l'homophobie. Deux visuels étaient proposés initialement, mettant en scène un jeune homme blanc et une jeune femme blanche. La ministre annonçait alors vouloir sensibiliser les étudiants et l'ensemble des personnels universitaires aux difficultés rencontrées par certains étudiants encore trop souvent victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle, ainsi qu'aux conséquences, parfois dramatiques, d'actes et de comportements homophobes. Cette campagne fut renforcée à la rentrée universitaire 2009-2010 et diffusée dans de nouveaux lieux de vie fréquentés par les jeunes adultes. Pour répondre aux critiques émises sur la première livraison, deux nouveaux visuels apparurent sur les affiches : l'un mettant en scène un jeune d'origine maghrébine, l'autre un jeune Noir. L'accent fut aussi mis sur la diffusion du numéro de la Ligne Azur. Plus récemment, le plan de lutte contre l'homophobie³² dévoilé par Najat Vallaud-Belkacem fin octobre 2012 a mis en avant la nécessité de mieux accompagner les étudiants en situation de mal-être en raison de leur orientation sexuelle. Afin de sensibiliser les personnels en contact avec des étudiants en situation de mal-être victimes d'homophobie, un guide pratique devrait être publié à la rentrée 2013. Il est prévu qu'il soit accompagné d'une campagne d'information destinée à encourager les étudiants concernés à se rapprocher du services de médecine universitaire, du service social ou des associations LGBT de leur établissement susceptibles de les accompagner.

Des étudiants moins ouverts qu'on ne pourrait le penser

SOS homophobie et le Collectif des associations étudiantes LGBT d'Île-de-France (CAELIF) ont publié en février 2011³³, une enquête sur les représentations de l'homosexualité dans le milieu étudiant, réalisée au printemps 2010 en Île-de-France. Cette enquête, la première

32. Téléchargeable à l'adresse suivante : http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/11/violence_v5+_06-2011.pdf

33. *Représentation de l'homosexualité en milieu étudiant. Synthèse de l'enquête SOS homophobie-CAELIF*, 2011, téléchargeable à l'adresse : www.sos-homophobie.org/sites/default/files/enquete-soshomophobie-caelif-2011.pdf

du genre en France, a permis de dresser un panorama des perceptions de l'homosexualité et de l'homophobie chez ce public rarement ciblé.

Plus de 4 000 réponses ont été obtenues auprès d'un ensemble équitablement composé de filles et de garçons. Elles révèlent que l'homophobie n'épargne pas l'enseignement supérieur. Ainsi, il apparaît notamment que, pour près d'un·e étudiant·e sur cinq, l'homosexualité n'est pas « une manière d'aimer comme une autre », et 13 % des répondant·e·s estiment que l'homosexualité est « une orientation sexuelle déviante ». De même, ils·elles sont 19 % à se dire « choqué·e·s » ou « dégoûté·e·s » par un couple de même sexe se tenant la main ou s'embrassant en public. D'après la même enquête, trois étudiant·e·s sur quatre défendent pourtant les grands principes d'égalité des droits : 73 % des sondé·e·s estiment « absolument nécessaire » ou « souhaitable » que la société reconnaisse l'égalité des droits (ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels).

Le principal problème existant, c'est donc l'homophobie ordinaire et quotidienne (insultes, plaisanteries, moqueries), qui est minimisée et banalisée : une majorité des répondant·e·s estiment que les insultes « pédé », « enculé », « gouine » ou « tapette » ne sont pas forcément ou pas du tout homophobes. 47 % des répondant·e·s hétérosexuel·le·s affirment par ailleurs n'avoir « jamais » entendu d'insultes homophobes sur leur lieu d'études, contre seulement 30 % des homos et bisexuel·le·s ; un écart qui montre combien les difficultés rencontrées par les homos et bisexuel·le·s restent sous-estimés. Dans ce contexte, le CAELIF et SOS homophobie précisent que les administrations des établissements d'enseignement supérieur ont pleinement leur rôle à jouer pour le bien-être des étudiant·e·s homos ou bisexuel·le·s. Pourtant, elles constatent, en invoquant notamment les difficultés qu'elles ont rencontrées pour diffuser leur questionnaire, que de nombreux établissements d'enseignement supérieur refusent de se saisir du sujet. Elles concluent sur la nécessité que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les établissements s'impliquent enfin véritablement dans la lutte contre l'homophobie et que des efforts conjoints soient menés en direction du public étudiant par les associations, les administrations et les pouvoirs publics. Enfin, elles ouvrent différentes pistes : campagnes de sensibilisation, soutien des associations LGBT de campus par leurs administrations, prise en compte de la lutte contre les discriminations dans les règlements intérieurs. Des propositions auxquelles on peut ajouter celles, très concrètes, émises par d'autres groupes à l'occasion de la parution de ce rapport, dont le syndicat SUD étudiant. Ce dernier estime notamment qu'il faudrait informer plus largement sur les inégalités persistantes, les violences et le déni des libertés (ce qui pourrait passer aussi par de nouvelles enquêtes), et sensibiliser les personnels des CROUS, qui trop souvent encore, empêchent les couples de même sexe d'accéder à des logements universitaires.

Le monde étudiant n'a toutefois pas attendu que les institutions (ministères, Centre national des œuvres universitaires et scolaires [CNOUS] ou CROUS) s'emparent de cette question pour organiser des campagnes de sensibilisation auprès des étudiants. Deux réseaux sont très visibles sur cette question : le CAELIF, on l'a déjà vu, mais aussi, à l'échelle nationale, le tout jeune Réseau national des associations jeunes et étudiantes de lutte contre les discriminations (REALD), où les représentants associatifs gays et lesbiennes sont très actifs.

À l'échelle des campus, beaucoup d'universités accueillent aujourd'hui des associations étudiantes LGBT (Étudiens gayment et le MAG à Paris, G-Stud à Marseille, Wake Up à Bordeaux, Melting pomme à Caen, Commune vision à Rennes, Outcoming à Compiègne...).

Profitant de toutes les occasions possibles³⁴, elles tiennent des tables d'information régulières dans les halls de leurs facultés, imaginent des campagnes d'affichage, organisent des projections de films dans les amphithéâtres, mettent sur pied des pièces de théâtre, organisent des concerts ou des festivals divers et variés tournant autour des cultures LGBT et/ou de l'homophobie. Selon Marius Leenhardt, responsable de l'association Outcoming qui a invité un groupe engagé contre les discriminations pour un concert en plein air, le 17 mai 2010, à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie « ce [dernier] type d'actions de sensibilisation a un effet bien plus efficace sur l'individu qu'une campagne d'affichage, dans la mesure où l'évènement offre quelque chose à la personne sensibilisée. Elle sera donc volontaire pour entendre le message, lequel sera par conséquent mieux écouté. »

Visuels de la campagne de lutte contre l'homophobie à l'université (décembre 2010)



34. Par exemple: Saint-Valentin en février, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie en mai, Semaine des fiertés LGBT en juin, Journée mondiale de lutte contre le sida en décembre...

EXPÉRIENCE/INITIATIVE

LE GRAND JEU DES INCLUS ET DES EXCLUS

Parmi les démarches originales portées à notre connaissance, Philippe Clauzard, chercheur en sciences de l'éducation, a développé un projet de formation autour de ce qu'il appelle « Le grand jeu des inclus et des exclus » (avec pour sous-titre « simuler pour stimuler »). Déjà auteur d'un ouvrage intitulé *Conversations sur l'homophobie*^{*} proposant différents « cas pratiques » pour permettre aux enseignants et éducateurs d'agir et de réagir contre l'homophobie, il insiste depuis plusieurs années sur l'importance de trois dimensions : la formation « théorique » à partir de conférences, exposés, films débouchant sur des échanges avec des experts afin de développer des démarches pédagogiques adaptées aux différentes disciplines et niveaux d'enseignement ; la formation « rencontre », avec des associations et des personnes LGBT venant témoigner de leur vécu, visant à démystifier l'homosexualité, les homosexuels et leur mode de vie ; et enfin la formation « pragmatique » dont relève précisément le jeu de rôle. Cette approche pragmatique s'inspire des expérimentations d'une enseignante américaine, Jane Elliott, qui a sillonné les collèges du pays pour « jouer » au racisme. L'exercice, prévu pour durer une demi-journée, est déclinable pour les formations d'enseignants ou les familles. Philippe Clauzard précise : « Les participants n'oublient pas cette session qui les bouscule : mise en scène d'un processus de harcèlement et de torture mentale des victimes avec fortes brimades, humiliations, violences qui jouent sur les émotions. Cet exercice qui évoque aussi l'exclusion des femmes et des hommes homosexuels pourrait mettre en scène des hétérosexuels "jouant" aux homosexuels et qui subissent leurs brimades quotidiennes, les petites hontes qui provoquent de grands ravages, la marginalisation qui ghettoïse les esprits, la discrimination insupportable lorsque le sentiment d'égalité et d'appartenance à une même communauté humaine est bafoué... injustement du seul fait de son orientation amoureuse qui n'est pas "majoritaire". Le jeu de rôle est si fort, l'émotion si prégnante que la mise en mot du malaise gay et lesbien ne sera qu'évidence. Triste évidence qu'une partie de sa bonne conscience refusera de faire subir à l'autre : il est si facile de jouer l'Autre exclu une heure durant, si pénible d'imaginer l'exclusion comme le destin d'une existence. C'est ici une autre façon de "jouer le rôle de l'opprimé" encore plus agissante sur nos affects, notre essence la plus privée. Si la première proposition relève d'une dimension sociale, la seconde s'adresse davantage à l'intime ouvrant la voie à l'introspection, à la réflexion et à la production de nouveaux comportements ** . »

* CLAUZARD P., *Conversations sur l'homophobie*, L'Harmattan, 2002. Philippe Clauzard est docteur en sciences de l'éducation et en formation pour adultes (CNAM), maître de conférences à l'université de la Réunion.

** CLAUZARD P., « L'éducation comme rempart contre l'homophobie : constats et formations », in BAREILLE C. (dir.), *Homosexualités : révélateur social ?*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2010, pp. 44-45.

Prévenir et sensibiliser au-delà du cadre scolaire

CÉCILE CHARTRAIN,

YAËLLE AMSELLEM-MAINGUY, chargée d'études et de recherche à l'INJEP

ALICE OLIVIER, doctorante en sociologie, SciencesPo/INED

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la lutte contre l'homophobie et l'éducation à la vie affective et sexuelle, telles qu'elles sont dispensées aujourd'hui dans les établissements scolaires, laissent apparaître des disparités fortes qu'il faut compenser. Il est en outre essentiel que la sensibilisation des jeunes à la question de la diversité sexuelle et aux discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle intervienne également en dehors de l'institution scolaire, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, si les attentes placées en elle pour la diffusion de messages sont grandes – du fait de la « captation » des publics jeunes qu'elle permet –, l'École n'a pas les moyens d'assumer seule l'ambition d'éliminer l'homophobie de la société française, et il est nécessaire que l'ensemble des composantes de la société et des institutions garantes du vivre ensemble adhèrent à cet objectif et s'impliquent activement et collectivement pour y parvenir. Mais que faire ensuite des jeunes qui ont quitté l'école ou sont déscolarisés et de tous ceux et celles qui ont un rapport conflictuel ou contrarié avec l'institution scolaire? Celui-ci ne vient-il pas en effet inévitablement troubler l'apprentissage des connaissances mais aussi des valeurs que l'École tente de transmettre, rendant ainsi impératif l'usage d'autres espaces sociaux pour toucher la jeunesse dans son ensemble? Et ne doit-on pas s'interroger, finalement, sur cette fausse évidence qui fait de l'École un lieu propice pour aborder les discussions relatives à l'amour et à la sexualité?

On le verra dans ce chapitre, c'est la multiplicité des lieux, des temps et des manières d'aborder les questions relatives à l'amour, à l'intimité, au corps, à la sexualité, qui permet de répondre aux interrogations et aux attentes des jeunes et de les aiguiller dans leur réflexion. Ainsi donc, il est important de ne pas tout attendre de l'institution scolaire et de miser sur la complémentarité des approches, qui font la force du message et la variété des exemples, rendant ce message plus audible, plus crédible et plus réaliste pour les jeunes.

Nous nous attarderons ici sur plusieurs aspects : l'émergence de structures spécialisées permettant d'aborder les questions d'éducation à la sexualité et de diversité sexuelle en dehors de l'école ; la lente conversion des « structures jeunesse » aux questionnements relatifs à la sexualité et à tout ce qui touche le respect de la diversité sexuelle ; et enfin la pertinence du sport et des arts comme outils éducatifs.

L'émergence de structures spécialisées sensibilisant les jeunes à la diversité sexuelle

En même temps que la loi de 2001 qui a permis d'installer l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires, quelques structures spécialisées sont apparues qui offrent aux jeunes de trouver des lieux d'échange sur la sexualité en dehors du milieu scolaire. Bien qu'elles ne se concentrent pas uniquement sur cet aspect et aient avant tout une vocation préventive, ces structures constituent des lieux où les jeunes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre peuvent trouver une écoute adaptée, et où les autres peuvent faire l'apprentissage en douceur, c'est-à-dire en dehors de messages ascendants et moralisateurs, du respect de la diversité des orientations sexuelles.

Le cyberCRIPS à Paris

Émanation du CRIPS Île-de-France, le cyberCRIPS est un lieu d'accueil qui a pour objet d'appuyer et de relayer les actions de prévention et de lutte contre le sida, les addictions et les conduites à risque, dans le cadre des programmes définis par l'État et la région Île-de-France. Cet espace d'information convivial et ludique est situé au rez-de-chaussée de la tour Montparnasse, à Paris, et ouvert de 13 à 19 heures du mardi au samedi. Il s'adresse en priorité aux 13-25 ans³⁵ et à tous les relais de prévention travaillant avec des jeunes. Le nombre de visiteurs est estimé à 14 000 par an (entre 30 et 40 par jour d'ouverture), dont un tiers d'accueils individuels.

L'idée d'un tel lieu est venue en partant du constat qu'il existait très peu de structures ressources dans le domaine de la santé pour les jeunes et que celles-ci s'avéraient globalement inadaptées pour le public « jeunes », car souvent hébergées dans des lieux de soins. L'ambition était également de dépasser les approches traditionnelles de la prévention – médicales et hygiénistes – qui existaient à la fin des années 1980 et qui étaient bien souvent injonctives et moralisatrices.

Depuis plus de dix ans, le cyberCRIPS s'efforce donc d'être un lieu attractif associant l'information au plaisir. Ses promoteurs estiment qu'une intervention a davantage de chances d'engendrer des changements de comportements si elle s'inscrit dans un contexte relationnel et interactif, c'est-à-dire faisant des jeunes de véritables acteurs et non des spectateurs passifs lors de la visite. Il s'agit donc de susciter la curiosité des jeunes, de les surprendre, de les amuser, de les faire rire et de les toucher pour les inciter à formuler leurs avis plus ou moins construits et leurs questions, et leur apporter les éléments qui permettront éventuellement une reconsidération des idées préconçues. Des vitrines évolutives permettent par exemple aux jeunes de découvrir toute la diversité du matériel préventif (les préservatifs masculins – de toutes couleurs, toutes tailles, avec des goûts aromatisés – mais aussi préservatifs féminins plus méconnus...) ou de « scratcher » sur un tableau leur humeur du jour. Une vieille Fiat 500 repeinte de couleur argentée, ornée de guirlandes lumineuses et d'un ruban rouge, est garée en plein milieu du local. Objet « vintage » qui symbolise à la fois la nouveauté et l'ancien, la liberté et la sécurité, elle est équipée en matériel vidéo. On s'y installe, seul ou à deux, pour visionner sur un mode ludique et inattendu des films de prévention. Pendant ce temps d'autres peuvent accéder à des ordinateurs configurés pour leur apprendre à décoder les sites pornographiques. On peut s'arrêter à un moment de la visite pour discuter avec des animateurs au « bar à questions », où l'on s'accoude comme à n'importe quel comptoir de café.

35. Cette tranche d'âge a été retenue car elle est supposée être celle de l'éveil à la sexualité puis de l'entrée dans la vie sexuelle.

Les thématiques abordées au cyberCRIPS relèvent principalement de la vie affective et sexuelle (virus de l'immunodéficience humaine [VIH] et infections sexuellement transmissibles [IST], puberté, pratiques et orientations sexuelles, contraception et grossesses...) mais aussi de l'usage de produits psychoactifs (alcool, tabac, cannabis). Ces sujets ont pour caractéristique d'être volontairement disséminés dans une grande pièce ouverte, ce qui permet de contourner les tabous et la stigmatisation rattachés à certains d'entre eux en entraînant les jeunes visiteurs vers des questions qu'ils n'avaient pas forcément prévues au départ ou n'auraient pas osé aborder d'eux-mêmes. Un espace séparé est spécialement

LES CRIPS

Le CRIPS Île-de-France (CRIPS-IDF) est une association loi 1901 qui a pour objet d'appuyer et de relayer les actions de prévention et de lutte contre le sida et la toxicomanie dans le cadre des programmes définis par l'État et la région Île-de-France. À titre connexe, il participe à des actions d'information et de prévention des pathologies associées au sida et à la toxicomanie, ainsi qu'à des actions préventives visant un public plus large, notamment les jeunes, sur les comportements présentant des risques pour leur santé.

Chaque année, le CRIPS-IDF se mobilise plus particulièrement autour d'un thème lié aux discriminations: après la sérophobie en 2012, le choix s'est porté sur les discriminations lesbiennes, gays, bi, trans (LGBT) en 2013. Une campagne de communication, à laquelle se sont associées quinze associations, portée par le CRIPS, a été lancée fin juin autour d'un slogan en forme de question: «Ça change quoi pour toi?» L'idée consiste à interpeller les publics en les confrontant à leurs représentations et valeurs, généralement hétérocentrées et donc vectrices de préjugés, d'injustices et d'inégalités.

La campagne se décline sous forme d'affiches, de bannières, de cartes postales et de vidéos à consulter sur le site cachangequoipourtoi.fr. Elle a par ailleurs une vocation participative: sur le site un formulaire permet de créer son propre visuel, qui est envoyé à l'internaute et ensuite mis en ligne.



dédié aux animations-débats en groupe – le plus souvent avec des groupes scolaires – sur rendez-vous, mais le centre est aussi ouvert aux visites spontanées. Des animateurs de prévention sont toujours présents, au moins au nombre de deux – idéalement un homme et une femme, en partant du principe que les questions que les jeunes se posent sont souvent sexuées et qu'ils s'expriment différemment selon qu'ils ont en face d'eux une personne du même sexe qu'eux ou pas. Formés au *counselling* (soutien psychologique), ils disposent de stratégies et techniques propres (tutoiement, *private jokes*, interpellations en apparence anecdotiques sur ce qu'ils pensent de telle ou telle installation...) pour établir une relation de confiance avec les jeunes et ouvrir le dialogue sur les comportements préventifs sans être pour autant intrusif.

Tête-à-tête à Rosny-sous-Bois

Tête-à-tête est un autre espace d'information, d'écoute et de prévention en libre accès et gratuit destiné en priorité aux adolescents et jeunes adultes, dont la création est clairement inspirée du cyberCRIPS. La majorité des intervenants de Tête-à-Tête a d'ailleurs été formée par des intervenants du CRIPS-IDF. Depuis son ouverture, en juin 2006, Tête-à-tête a accueilli environ 100 000 visiteurs. Le lieu propose des animations aux établissements scolaires (collèges, lycées, centre de formation d'apprentis [CFA]) et à certaines structures extrascolaires (Protection judiciaire de la jeunesse [PJJ], service municipal jeunesse [SMJ], mission locale, institut médico-éducatif [IME], associations...) relevant de la Seine-Saint-Denis. Il prévoit également un accueil individuel et sans rendez-vous du lundi au samedi, de 10 heures à 18 h 30.

Mis en place par le conseil général de Seine-Saint-Denis, cet espace a pour principale originalité d'être intégré à l'un des plus grands centres commerciaux d'Île-de-France : Rosny 2. L'emplacement a été choisi parce qu'il est aisément accessible en transports en commun, mais également parce que les galeries marchandes sont extrêmement fréquentées et appréciées par les jeunes (17 % des filles et 12 % des garçons de 12-17 ans déclarent comme activité préférée aller dans les centres commerciaux³⁶). La responsable adjointe de Tête-à-Tête, Évelyne Dorvillius, apporte quelques précisions supplémentaires :

« Si on était basé dans un "quartier", ce serait très différent... dans un centre commercial, on ne voit pas qui rentre et qui sort, surtout que le centre commercial brasse 7 000 personnes par jour. »

La présence d'une structure d'information, d'écoute et de prévention au milieu des magasins permet d'attirer certains d'entre eux au détour d'une course, favorisant ainsi la visite inopinée, non préparée ni anticipée.

« À Tête-à-tête, on privilégie l'accueil spontané plutôt que les animations de groupe sur rendez-vous. Il représente 80 % des visites. Certains jeunes viennent nous voir après avoir assisté à une intervention avec leur classe ou ont entendu parler de nous par un copain. Ils viennent généralement en petits groupes. On les laisse naviguer dans le lieu... Ils regardent, ils s'exclament, ils interpellent... Et puis, de temps en temps, ils viennent nous poser des questions plus ou moins précises. Ils savent qu'ici ils ont un lieu où ils ne seront pas jugés [...]. Les ados ont cette particularité qu'ils veulent être normaux, même s'ils sont en rébellion contre tout. Et nous on leur demande "C'est quoi être normal pour toi?" Et on essaye de leur expliquer que ce qui est "normal", c'est surtout ce qui est bien pour eux. » (Évelyne Dorvillius, responsable adjointe de Tête-à-Tête.)

Les animateurs de Tête-à-tête ont pour habitude de demander aux jeunes d'imaginer une boîte qui s'appellerait « normal land » et où tout le monde voudrait rentrer mais ne pourrait

36. AMSELLEM-MAINGUY Y., TIMOTÉO J., 2012, *Atlas des jeunes en France*, Autrement, Paris, pp. 50-51.

pas... Au lieu de les inciter à se contorsionner pour tous y pénétrer, ils tentent de les aider à « se créer chacun leur petite boîte à soi ».

Il arrive que des jeunes apparaissent plus tourmentés que d'autres par le décalage qu'ils ressentent entre leurs désirs et la norme dominante. Pour les accompagner dans leurs questionnements, les animateurs utilisent des techniques d'entretien dites motivationnelles.

« Il faut que les jeunes qu'on accueille ressentent et expriment eux-mêmes le besoin d'être dirigés vers une structure où ils pourront par exemple rencontrer d'autres jeunes qui ont vécu la même chose qu'eux. On essaye d'abord de les écouter et ensuite de les orienter vers un interlocuteur bien identifié, qu'on va appeler nous-mêmes pour expliquer le contexte, ou qu'ils peuvent appeler de notre part. Mais auparavant il faut évaluer s'ils sont prêts pour ça. On ne se révèle pas homosexuel du jour au lendemain et on ne peut pas ne pas tenir compte du contexte social dans lequel ils évoluent, qui rend parfois l'affirmation encore plus difficile. Il faut du temps pour accepter soi-même cette différence. On va prendre le temps dont ils ont besoin pour dialoguer; ils vont parfois revenir s'entretenir plusieurs fois avec nous et on parviendra à définir si on doit les réorienter vers une structure spécialisée ou pas. » (Évelyne Dorvillius.)

De l'aveu même de la responsable adjointe de la structure, la réorientation automatique, qui prévalait à ses débuts, a cédé la place à une certaine individualisation dans le traitement des questions touchant à l'homosexualité, au gré de la répétition des situations et de l'acquisition d'expérience.

« Nous nous sommes dit qu'il fallait une intervention spécifique de Tête-à-Tête sur ces questions, car lors des animations de groupe nous entendions beaucoup de remarques très violentes comme "Les pédés, faudrait tous les brûler!" ou "Si j'avais un fils homo, je le tuerais". Au début, nous n'avions pas d'outil pour en parler. On était plutôt dans le réactif. » (Évelyne Dorvillius.)

Entre septembre 2011 et juin 2012, Tête-à-Tête a accueilli une exposition intitulée « La Fabrique à sexes » dont le but était de montrer aux jeunes que, loin d'être des données naturelles, le masculin et le féminin sont des constructions sociales auxquelles on apprend aux filles et aux garçons à se conformer dès la plus tendre enfance. Cette idée était illustrée par des schémas de fabrication industriels colorés et très imagés, destinés à susciter la discussion. Aux modèles de « l'homme parfait » et de « la femme parfaite » correspondaient ainsi des attributs spécifiques et une « programmation sexuelle » les associant respectivement à « l'hétérosexuel performant » pour le premier et à « l'hétérosexuelle soumise » pour la seconde. Une partie des éléments exposés a donné lieu à l'élaboration d'une vitrine installée aujourd'hui au local de Tête-à-Tête de façon permanente, qui est consacrée à la diversité des orientations sexuelles. On y trouve entre autres une représentation de « la boussole du désir » (« L'orientation sexuelle, c'est un peu comme une boussole qui va nous guider vers les personnes qu'on va désirer et aimer », précise la légende). Aux quatre pôles de la boussole figurent l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité et un ensemble « hors catégories » pour tous ceux qui ne souhaitent pas se définir ou ne se retrouvent pas dans les catégories habituelles. À côté, des photos de jeunes couples d'hommes et de femmes exposant la tendresse ou le désir homosexuels s'entrecroisent. Ailleurs, un petit miroir a été déposé sur lequel on lit cette question: « Est-ce que mon orientation sexuelle se lit sur mon visage? » Tandis qu'une fiche de synthèse, semblable à celles qu'utilisent les étudiants pour leurs révisions fait le point sur le nombre de personnes s'identifiant comme homosexuelles ou déclarant des pratiques homosexuelles dans les enquêtes sur les comportements sexuels en France. Un panneau interpelle les jeunes en posant ce simple constat: « L'homosexualité existe dans 450 espèces. L'homophobie dans une seule. Qui est contre-nature? »

Si l'on perçoit aisément l'intérêt de lieux tels que le CyberCRIPS et Tête-à-Tête, il reste néanmoins à les développer ailleurs qu'en Île-de-France. Sachant que ces structures

renouvellent régulièrement leurs expositions, le fort potentiel de ces dernières pourrait être mieux exploité si d'autres se les appropriaient et si elles tournaient davantage en province. L'option du recours à des unités mobiles (antennes déjà mises en place par certaines structures de prévention et mutuelles) paraît également pouvoir être étendu afin de toucher des publics qui n'ont pas encore accès à l'offre de prévention/sensibilisation, à cause de l'éloignement géographique, des difficultés de transport, de la méconnaissance des lieux déjà existants ou d'une faible insertion sociale. Le CRIPS transpose déjà certains outils de prévention sur des manifestations extérieures comme le festival Solidays, la Fête de l'Humanité, le Salon de l'éducation ou divers forums santé et prévention. Il envisage désormais justement la création d'une unité mobile qui irait à la rencontre de nouveaux publics, sur des espaces ouverts et à la fréquentation élevée (esplanades d'universités, de stades ou de mairies ; en face des foyers et établissements scolaires ; parcs et bases de loisirs, parkings et zones commerciales...).

Des « structures jeunesse » qui s'éveillent à la lutte contre le sexisme et l'homophobie

En dehors des structures spécialisées sur la sexualité telles que le CyberCRIPS ou Tête-à-Tête, les initiatives pour sensibiliser les jeunes dans le domaine de la lutte contre l'homophobie en dehors du cadre scolaire ne sont pas légion. Parmi les associations et « structures jeunesse » existant à l'échelle locale, force est de reconnaître que pour l'instant, rares sont celles qui sont engagées dans un travail approfondi sur le sujet.

La charte de l'éducation populaire de 2005 met en avant des valeurs très humanistes : « L'Éducation populaire concourt à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus soient co-auteurs de leur devenir. Les valeurs fondamentales qu'elle défend et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice. Elle travaille, dans une perspective d'expérimentation et de confrontation des points de vue de chaque citoyen, à la modification des rapports sociaux en intervenant sur les représentations, les croyances et les opinions. »

Pourtant, les associations d'éducation populaire tardent à s'emparer des questions touchant à la diversité sexuelle. L'appel lancé par la Coordination nationale des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), dans le cadre de la réalisation de cet ouvrage de la collection « Cahiers de l'action », qui visait à recenser les initiatives existantes, a ainsi connu un écho très limité, pour des raisons qu'on peut imaginer autres que conjoncturelles. Pour Lucie Groussin, chargée de mission à la coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) en Île-de-France, cela n'est pas très étonnant :

« Déjà, sur la question du sexisme, il manque une prise de conscience de la plupart des associations et des animateurs, sur leurs propres pratiques puisque la majorité pensent qu'ils donnent une éducation égalitaire et indifférenciée entre les filles et les garçons. Cela va avec un manque évident de formation. On ne peut pas dire que la lutte contre l'homophobie fasse partie des priorités pour le moment et cette question est encore souvent traitée au milieu des autres discriminations comme le racisme ou les questions relatives à la laïcité. Mais, finalement, les associations d'éducation populaire sont à l'image de la société et cela n'empêche pas qu'il y ait des initiatives intéressantes qui émergent sur le terrain ; cela commence à bouger... »

Afin de partager et valoriser les travaux déjà menés par plusieurs réseaux membres sur les questions de genre, égalité et mixité, la CRAJEP Île-de-France a organisé un premier temps d'échanges, de restitution d'expériences et de débat, le 21 juin 2011, à l'occasion de son

assemblée générale. La Fédération Léo Lagrange, la Ligue de l'enseignement 93 ou encore les CEMEA d'Île-de-France³⁷, dont un des axes de travail est la mutualisation et l'expérimentation de démarches et outils pédagogiques pour leurs formations à destination des actrices et acteurs éducatifs, font partie des associations les plus actives sur le sujet. Un numéro spécial du journal d'information *L'Éduc' pop' en Île-de-France*³⁸ a permis d'aller plus loin dans le questionnement et le partage des pratiques en mettant en exergue trois types d'enjeux : les enjeux éducatifs à l'égard des enfants et adultes que les associations d'éducation populaire rencontrent au quotidien ; les enjeux de formation des équipes d'animation et d'encadrement ; et les enjeux de type organisationnel invitant à réinterroger le fonctionnement même des organisations associatives. La CRAJEP a également organisé quatre journées de formation autour du sexisme qui traitaient de l'identité en construction, de la manière de se positionner dans l'espace public, de la mixité et de la spécificité du sexisme par rapport aux autres discriminations.

Mais toutes les initiatives intéressantes ne se cantonnent pas à l'Île-de-France, loin de là. En région, elles sont souvent associées à la présence de collectivités engagées (région, départements, villes, agglomérations...) dans des plans locaux de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité homme-femme. La Bretagne fait en l'occurrence partie de ces régions où une vraie dynamique a pu être enclenchée autour de la création d'entités spécialisées (par exemple le conseil Rennais de la diversité et de l'égalité des droits, la biennale de l'égalité des femmes et hommes) et de postes de chargées de mission dédiés (déléguée aux droits des femmes à la ville de Rennes ; chargée de mission à l'égalité professionnelle femmes-hommes à la région Bretagne...). Si l'ancienneté du mouvement féministe dans des villes comme Rennes ou Brest contribue à expliquer un tel niveau d'avancement, une socialisation des acteurs de la jeunesse au sein des programmes européens facilite une familiarisation et un intérêt de ceux-ci sur les questions de genre, de sexisme et d'homophobie.

L'HOMOSEXUALITÉ EN COLO : SI LOIN, SI PROCHE

Sur le terrain des accueils collectifs de mineurs, le déni de l'homosexualité et l'hétéronormativité priment. Une enquête récente menée dans les colonies de vacances souligne que, dans nombre d'entre elles, le travestissement est autorisé, voire organisé. « On ne compte pas les récits de veillées à succès dont le thème est "filles en garçons, garçons en filles". Les apparats sont alors associés à des paroles et à des comportements ; loin de favoriser le respect mutuel, il s'agit d'exacerber tout ce qui appartiendrait à l'autre sexe. Mais ces situations ne laissent que peu de place à l'expression de sentiments ou de pratiques homosexuelles. En milieu clos – la colonie de vacances –, l'homosexualité est ignorée par les adultes et n'existe pas pour la plupart des jeunes (excepté ceux qui sont concernés mais qui n'en font aucune publicité). Et sans s'en rendre compte, les animateurs font des remarques qui rappellent violemment la norme hétérosexuelle en définissant ce que doit être une "vraie fille" ou un "vrai garçon", notamment lors de techniques de drague dans les boums. Si les animateurs sont vigilants quant aux rapprochements des corps, ils n'envisagent les relations entre jeunes que sous l'angle de l'hétérosexualité et de la prise de risque. »

Source : AMSELLEM-MAINGUY Y., MARDON A., « Des vacances entre jeunes : partir en "colo" », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 10, septembre 2012.

37. Depuis plusieurs années, les CEMEA s'emparent des questions d'éducation à la mixité, à la parité et au genre dans leurs actions. Un espace collaboratif de mutualisation des ressources et des outils a été créé sous forme d'une « *mind map* » : espace sur Internet permettant à chacun-e de diffuser les informations, de mutualiser les ressources, les expérimentations et les outils pédagogiques.

38. *L'Éduc' pop en Île-de-France*, n° 8, décembre 2011.

Notons aussi que l'audience dont bénéficie la thématique semble inversement proportionnelle à celle qui entoure d'autres discriminations, considérées comme plus centrales ailleurs. « La Bretagne n'est pas une grande terre d'immigration et nous recevons beaucoup plus de demandes pour y intervenir sur l'égalité fille-garçon que sur le racisme », souligne Alice Naturel, coordinatrice du programme Démocratie et courage en Bretagne. Comme l'union régionale de la Ligue de l'enseignement, la Fédération Léo Lagrange Ouest a été intégrée à un comité de pilotage mis en place par la DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) de Bretagne, associant des acteurs politiques et des fonctionnaires qualifiés, des responsables d'associations et un groupe de sociologues spécialisés sur les discriminations, afin de plancher sur la publication d'un « petit traité à l'usage des actrices et acteurs de la jeunesse ». Proposant des définitions, des constats, un point sur les enjeux éducatifs et un ensemble de ressources et d'outils, ce guide finalement intitulé *Prévenir et lutter contre les discriminations et les rapports de domination* est sorti en septembre 2012 et fait déjà office de référence pour un certain nombre d'acteurs de terrain³⁹. Constatant la nécessité d'agir en premier ressort à l'interne pour sensibiliser les animateurs qu'elle salue, la Fédération Léo Lagrange développe aujourd'hui des formations pour adultes spécialisés sur l'enfance et la jeunesse afin de les aider à réagir en situation. Durant l'année à venir, l'objectif est d'élargir ces formations à des acteurs en rapport un peu plus indirect avec les jeunes : membres de l'administration et responsables de structures, ces derniers s'estimant parfois à tort à l'abri de préjugés.

Un des outils utilisés par la Fédération Léo Lagrange Ouest a été imaginé à partir d'un jeu interculturel promu par le Conseil de l'Europe, le jeu d'Abigaël⁴⁰, au terme duquel les participants sont incités à se mettre en équipe et à s'accorder entre eux pour noter les attitudes des personnages et lister ceux-ci du pire au moins pire. Ainsi, ce jeu surtout utilisé pour lutter contre le sexisme peut être exploité en jouant sur le caractère « asexué » du nom du personnage central. En pratique, la plupart des gens imaginent que le personnage principal est une femme parce qu'il embrasse un homme, or les intervenants peuvent faire en sorte, dans leur présentation de l'histoire, qu'aucun élément ne permette d'affirmer à coup sûr qu'il s'agit d'une femme. En creusant cet aspect, il est possible de mettre en évidence le fait que certains participants au jeu n'ont plus le même avis sur la note qu'ils avaient attribuée au personnage, selon qu'il leur apparaît comme hétérosexuel ou homosexuel. Ceci est parlant sur la façon dont ils ont intériorisé les normes de couple et ce miroir peut leur être renvoyé pour questionner leurs *a priori*.

Le recensement des actions menées sur le terrain montre que les discriminations constituent un sujet de plus en plus central pour l'ensemble des structures qui œuvrent en direction des jeunes (Centre d'information et de documentation jeunesse [CIDJ], centre régional information jeunesse [CRIJ] et point information jeunesse [PIJ]...). Mais les initiatives portant spécifiquement sur l'homosexualité et l'homophobie restent relativement isolées, succédant bien souvent à la survenue d'actes ou de propos homophobes marqués au sein des centres et provenant fréquemment d'animateurs ou de responsables particulièrement sensibilisés au préalable par le sujet. Plus généralement, un obstacle à l'abord de la sexualité dans les centres de jeunesse consiste dans la maturité et surtout l'expérience des animateurs, qui ne sont pas toujours beaucoup plus âgés que les jeunes qu'ils encadrent et pas forcément plus à l'aise avec leur propre sexualité.

39. www.bretagne.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Prevenir_et_lutter_contre_les_discriminations_et_les_rapports_de_domination.pdf

40. Activité pédagogique utilisée pour susciter, à partir d'une histoire d'amour, une prise de conscience et une discussion sur les valeurs qui modèlent notre perception du bien et du mal. Voir « L'apprentissage interculturel » *TKit* n° 4, Conseil de l'Europe.

Le centre social/PIJ de Chevigny-Saint-Sauveur, en Bourgogne, fait partie des rares acteurs à avoir initié une réflexion en profondeur sur ce sujet. Il a ainsi décidé de réagir de manière forte face à un constat posé par différents animateurs : les insultes homophobes exprimées par des jeunes fréquentant le centre se multipliaient sans que ces jeunes semblent avoir conscience de la portée de leurs propos. Après un état des lieux construit autour de discussions informelles et destiné à faire le point sur les avis et les interrogations des jeunes sur l'homosexualité, un programme a été mis en place en 2010 sous le nom de « Amours ados ». Il a d'abord donné lieu à la réalisation d'une vidéo impliquant deux filles et trois garçons volontaires de 16 à 25 ans, issus de milieux différents, qui ont été filmés en entretiens individuels, face caméra, avec pour interlocuteur le responsable du centre, qu'ils connaissaient déjà (afin de les mettre plus à l'aise). Les jeunes étaient ainsi invités à s'exprimer librement, sans censure, sur leur vision de l'amour, la sexualité et l'homosexualité.

La vidéo, d'une vingtaine de minutes, a été montée par les jeunes et a donné lieu à une projection au cours d'une soirée « pizza débat » en présence de représentants de l'association lesbiennes, gays, bi, trans (LGBT) Cigales de Dijon et du centre de planification. Sans avoir de propos ouvertement homophobes, une partie des jeunes présents se montraient gênés et disaient ne pas savoir comment ils réagiraient si un de leurs amis proches leur apprenait son homosexualité. L'idée était encore une fois de « délier les langues », afin de débrouiller les idées reçues ou les confusions qui peuvent exister chez des jeunes méconnaissant le sujet (par exemple entre homosexualité et pédophilie). Suite à cette soirée, le PIJ s'est associé à l'association Cigales, à la ville de Chevigny-Saint-Sauveur, au CHU de Dijon et à la DRJSCS de Bourgogne pour proposer une plaquette destinée aux jeunes en questionnement. La plaquette « Suis-je homo ? » est téléchargeable sur Internet et diffusée sur l'ensemble des réseaux jeunesse de la région. Elle a pour objectif de pallier ce qui a été perçu comme un manque, à savoir que la plupart des brochures disponibles s'adressent à des jeunes s'identifiant déjà comme homosexuels (en général d'ailleurs ces brochures sont très axées sur la prévention médicale), mais qu'il existe peu de documents pour tous ceux qui se posent « seulement » des questions. La direction du PIJ de Chevigny-Saint-Sauveur insiste sur le fait que cette plaquette peut s'adapter à tous les centres de jeunes, en changeant simplement les adresses des personnes à contacter dans la région. Grâce à ces différentes initiatives, les animateurs du centre social ont constaté que les jeunes abordaient plus aisément avec eux les questions relatives à la sexualité. Par ailleurs, signe de la mise en confiance suscitée, plusieurs jeunes ont fait leur *coming out*.

POINT DE VUE

FACE AU « CHOC DE L'INJURE »

Entretien avec Didier Eribon (propos recueillis par Jérôme-Alexandre Nielsberg)

« En fait, avec cette première phrase de *Réflexions sur la question gay*, "Au commencement, il y a l'injure", je tente de définir ce qui est au principe du rapport que les gays et les lesbiennes (et, d'une manière plus générale, les minoritaires) entretiennent avec le monde qui les entoure. L'instant fatal de la rencontre avec l'injure ("sale pédé"), qui intervient plus ou moins tôt dans une existence, est tout à fait décisif, constitutif même, dans la vie de tout gay. Ce "choc de l'injure" que l'on reçoit un jour nous apprend en effet que l'on est quelqu'un qui est non seulement insulté sur le moment, mais qui sera à tout jamais insultable : on découvre que ce qu'on est au plus profond de soi-même va être soumis à l'injure, à l'ostracisme, et parfois à l'agression physique... Cela marque profondément la subjectivité d'un individu. Cela finit par définir son être même. Mais si les mots peuvent ainsi blesser la première fois qu'on les reçoit, c'est aussi parce qu'on en connaît le sens, la valeur de stigmatisation, et ceci pour la simple raison qu'on a toujours déjà entendu ce vocabulaire depuis l'enfance. Et on comprend que l'identité dévalorisée, moquée, insultée, c'est celle que l'on va venir habiter soi-même. Mais il faut ajouter que ce n'est pas seulement l'agression verbale directe qui nous jette au visage la violence de l'insulte : c'est le monde social tout entier, avec ses images dévalorisantes, les propos que l'on entend partout et en toutes occasions, même quand on n'en est pas le destinataire direct, car on est visé aussi par la désignation collective. Le monde social est insultant. Et on est toujours ramené à sa propre infériorité. Et bien sûr, les "débats" d'aujourd'hui et les tombereaux d'immondices qu'ils déversent sur la place publique, comme ceux d'il y a quinze ans à l'époque du PACS, sont des occasions où la violence discursive se déchaîne. Mais ce n'est que la face la plus hideuse, la plus caricaturale d'une situation générale et je serais tenté de dire, instituée comme normale. »

Source : *L'Humanité*, dimanche 13 décembre 2012.



Le sport comme terrain d'expérimentation : l'exemple du football

Les 15-30 ans sont les plus sportifs, et les plus nombreux dans les fédérations. Fortes de ce constat, des associations de prévention et de sensibilisation se sont montées autour du football, sport le plus populaire et le plus médiatisé au monde, et qui en tant que tel représente un vecteur de diffusion des messages extrêmement puissant. Il fait en outre partie de ces sports traditionnellement considérés comme typiquement masculins, dont la pratique est censée participer de la construction de la masculinité dès le plus jeune âge, ce qui n'est pas sans incidence sur l'attitude des différents acteurs du milieu du football (sportifs de tous âges, dirigeants, éducateurs mais aussi supporters) vis-à-vis des gays et des lesbiennes.

Des données inquiétantes concernant la banalisation de l'homophobie dans le sport

« Le monde du sport est celui de la performance. Cela favorise une certaine vision de la virilité et de la domination masculine. C'est donc un univers favorisant *a priori* le sexisme et la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie. » Tel est le point de départ de la brochure *L'homophobie dans le sport* réalisée par la Fédération sportive gaie et lesbienne (FSGL) et SOS homophobie⁴¹. Si les appels reçus par SOS homophobie sur sa ligne d'écoute de personnes victimes d'actes ou de propos homophobes dans la sphère sportive sont minoritaires (0,5% des coups de fil reçus en 2012), ce n'est pas parce que les problèmes de LGBT-phobies sont mineurs dans le monde sportif mais plutôt parce que le poids du tabou y est particulièrement fort. Le faible nombre de sportifs connus ayant fait leur *coming out* et le succès du mouvement sportif LGBT (nombres d'adhérent·e·s, tribunes remplies lors des compétitions...) sont deux signes marquants attestant du fait que sport et homosexualité ne font pas toujours bon ménage.

À défaut d'enquête nationale, une enquête sur les attitudes homophobes des sportifs a été réalisée en Aquitaine en 2007 par le psychologue du sport Anthony Mette auprès de 818 athlètes et 104 entraîneurs issus des mondes amateur et professionnel (68% d'hommes et 32% de femmes, ce qui correspond à la proportion de sportifs pratiquants dans la région). Les personnes interrogées ont répondu par écrit et de façon anonyme aux questionnaires. Il s'agit de « la plus grande population jamais réunie dans une étude sur la thématique du sport et de l'homophobie au plan international », d'après l'auteur de l'enquête⁴². Celle-ci a montré que plus de la moitié des sportifs masculins interrogés (50,6%) déclaraient avoir des attitudes ambiguës ou négatives envers les gays. Considérant la place qu'occupe le football dans les représentations de la masculinité, il n'est pas très étonnant d'apprendre que ces constats seraient encore plus marqués dans le milieu du football. En effet, le Paris Foot Gay (PFG) a publié en mai 2013 les résultats d'une nouvelle étude coordonnée par Anthony Mette, menée dans treize clubs de ligue 1, ligue 2 et national auprès de 363 sportifs. Elle révèle que 41% des joueurs de football professionnel en activité en France et 50% des joueurs évoluant en centre de formation déclarent des pensées hostiles envers les homosexuels. La « bulle » dans laquelle évoluent les jeunes footballeurs semble ici favoriser

41. Tous deux membres du comité de lutte contre les discriminations mis en place par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, SOS homophobie et la FSGL ont souhaité réaliser une brochure d'information qui permette aux différents acteurs du monde sportif (compétiteurs, entraîneurs, dirigeants) d'intervenir, chacun à son niveau, en cas d'actes ou de propos discriminants liés à l'orientation sexuelle dont ils seraient témoins dans un cadre sportif. À destination de tous les sportifs, LGBT ou non, garçons et filles, cette brochure a été et sera diffusée lors de grands événements sportifs en 2013 (édition 2013 du Tournoi international de Paris, marathon de Marseille...). Elle a par ailleurs fait l'objet d'une diffusion auprès de l'ensemble des directions régionales jeunesse et sports.

42. Voir www.rs2p.fr/publications/Rapport%20d%20enquête%20Homophobie%20dans%20le%20sport%20-%20DRJCS%20Aquitaine.pdf

l'intolérance: « Les jeunes joueurs sont très tôt enfermés en centres de formation, dans un contexte très difficile de compétition et d'agressivité, sans interaction avec l'extérieur. » Une différence assez nette apparaît toutefois dans cette enquête entre les opinions exprimées envers l'homosexualité en général et les opinions concernant un coéquipier homosexuel: « Une majorité de joueurs serait ainsi ouverte à l'idée de jouer avec un partenaire gay, dans la mesure où celui-ci est avant tout perçu comme un joueur professionnel, un membre de l'équipe, avant d'être un homosexuel.⁴³ »

De la sensibilisation des jeunes à la formation des éducateurs sportifs

Depuis le milieu des années 1990, des associations sportives et de loisir se sont développées à Paris et dans quelques grandes villes de France afin d'accueillir des sportifs LGBT ou « LGBT *friendly* ». Elles mettent en évidence leurs valeurs d'ouverture en insistant sur le fait que leur principale raison d'être est d'offrir un lieu protecteur à des sportifs et sportives trop souvent soumis, dans les clubs dits traditionnels⁴⁴, aux moqueries, aux insultes et aux discriminations. Elles organisent également des tournois ouverts expressément à toutes les sportives indépendamment de leur orientation sexuelle, afin de rendre visible l'existence des sportifs homosexuels et de favoriser la rencontre autour des valeurs inclusives du sport⁴⁵. Quelques associations comme le Paris Foot Gay vont un peu plus loin encore, en développant des actions de sensibilisation en direction du grand public et des jeunes en particulier, mais aussi en s'attachant à la formation des adultes encadrants.

Le Paris Foot Gay est un club fondé en 2003 qui s'est notamment distingué en créant un tournoi de football principalement destiné aux jeunes nommé « b. yourself »⁴⁶. Ce tournoi accueille chaque année depuis 2005, au mois de juin, entre 200 et 300 jeunes footballeurs affiliés à des clubs de la région, âgés de 12 à 16 ans. Il leur est proposé de participer à des matchs de foot et à des démonstrations omnisports sur la pelouse du Parc des Princes. En contrepartie ils doivent participer, en parallèle de ces activités sportives, à des ateliers de sensibilisation contre les discriminations, homophobie comprise: théâtre forum, projections-débats, jeux et tests sur les représentations, réflexion autour de slogans et banderoles véhiculant des messages positifs... l'idée est donc d'utiliser le foot et l'enceinte mythique du Parc des Princes comme appâts pour attirer les jeunes vers une réflexion autour des discriminations.

Le PFG est également à l'origine de la rédaction de la « Charte contre l'homophobie dans le football » (voir l'encadré p. 84), dont le but était initialement de favoriser l'engagement de la Fédération française de football, de la Ligue du football professionnel et des grands clubs français dans le combat contre l'homophobie. Depuis la signature du Paris Saint-Germain, en 2007, cette charte a été signée par une quinzaine de clubs de ligues 1 et 2, ainsi que par la Ligue professionnelle de football. Le passage de la signature symbolique aux actes concrets en faveur de la lutte contre l'homophobie sur les terrains, dans les vestiaires ou en tribunes, n'est pas évident: la charte signée par le club de Nice a par exemple été dénoncée par le Paris Foot Gay suite à des chants homophobes survenus dans les tribunes niçoises lors d'un match contre Bastia, auxquels la direction du club n'a réagi que très mollement.

43. Voir la synthèse de l'enquête: www.psychologie-du-sport.com/wp-content/uploads/2013/04/Compte-rendu-court-A.Mette-PFG.pdf

44. C'est-à-dire non associés officiellement à une quelconque orientation sexuelle mais principalement fréquentés, de fait, par des hétérosexuel-le-s.

45. À noter que la ville de Paris, qui accueille déjà chaque année un tournoi international dédié à la lutte contre les discriminations, a posé son ambition de jouer le rôle de fer de lance dans la lutte contre les LGBT-phobies en se portant candidate, sous l'impulsion d'un collectif d'associations sportives LGBT, à l'organisation des Gay Games 2018, une des plus grandes manifestations sportives internationales.

46. Le « b. » de « b. yourself » est une référence au « b. » d'Agnès b., puisque la créatrice de mode est la marraine du Paris Foot Gay depuis ses débuts. En anglais « be yourself » signifie « soyez vous-mêmes ».

Le fait que le Paris Foot Gay soit étiqueté dans son nom même comme un club parisien est par ailleurs un obstacle à la réalisation de partenariats avec des équipes dont l'identité s'est construite en opposition à la capitale (Olympique de Marseille notamment). Aussi, le plus grand succès du Paris Foot Gay est peut-être ailleurs : dans le fait que des collectivités locales ont demandé elles-mêmes à signer la charte et que la plupart d'entre elles ont inscrit dans leur politique les dispositions prévues dans l'article 5 de la charte : « Mettre en place un module éducatif sur la lutte contre les discriminations, y compris l'homophobie, à destination de tous les acteurs du football amateur ou professionnel : un éducateur ou un entraîneur se doit d'empêcher ou de faire empêcher toute forme de discrimination et doit par conséquent y être préparé. »

Consécutivement, le Paris Foot Gay a mis en œuvre des modules de formation destinés aux adultes (éducateurs sportifs, animateurs travaillant auprès des jeunes) lesquels ont été étendus récemment aux jeunes sportifs de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) et de plusieurs centres de formation des jeunes apprentis footballeurs. Le programme de formation aborde aujourd'hui trois thématiques essentielles (un module thématique par journée) : le racisme, le sexisme et l'homophobie. Le Paris Foot Gay ayant accru ses exigences et en appelant de plus en plus à la responsabilité des signataires au moment de la signature de la charte, celle-ci devient une réelle force motrice en termes d'incitation des clubs et des collectivités locales à entrer en action, autorisant à penser qu'une charte similaire pourrait avoir son intérêt dans d'autres milieux, notamment celui déjà bien structuré des associations d'éducation populaire. La charte du Paris Foot Gay a d'ores et déjà essaimé puisqu'elle a servi de source d'inspiration principale à la « Charte contre l'homophobie dans le sport » rédigée et promue par le ministère des Sports en 2010.

Si quelques joueurs de ligue 1 se sont investis ponctuellement dans les campagnes médiatiques du Paris Foot Gay contre l'homophobie (dont les anciens internationaux Vikash Dhorasoo et Ludovic Giuly), on peut penser que le *coming out* d'un footballeur connu pourrait avoir un impact encore plus fort en termes de sensibilisation des jeunes footballeurs, toujours en quête de modèles, et de remise en cause des stéréotypes intégrés par de nombreux supporters. Le *coming out* récent du basketteur de NBA Jason Collins, très bien accueilli aux États-Unis, représente ici un motif d'espoir. Cela fait d'ailleurs partie des pistes avancées par le Paris Foot Gay pour faire progresser la lutte contre l'homophobie dans le milieu du football, à côté de la signature de sa charte, du développement des actions de sensibilisation dans les centres de formation des jeunes footballeurs, et de l'application de sanctions fortes par les clubs et les fédérations à l'encontre des acteurs (joueurs, dirigeants, supporters) se rendant coupables d'actes ou de propos homophobes⁴⁷.

Le foot féminin, à la croisée de la lutte contre le sexisme et la lesbophobie

Les chercheurs estiment généralement que l'homosexualité est mieux acceptée dans le milieu du sport féminin que chez les sportifs masculins. Selon le sociologue Sylvain Ferez, « la norme hétérosexuelle dominant le sport en club traditionnel réduit l'homosexualité masculine à une effémination incompatible avec l'exigence de virilité de la pratique sportive ; elle s'impose moins fortement chez les femmes [...] »⁴⁸. Néanmoins, les sportives féminines ayant fait leur *coming out* sont aussi rares que les athlètes masculins

47. Voir l'article paru dans le journal *20 minutes* le 20 avril 2013 : www.20minutes.fr/sport/football/1147325-20130429-homophobie-foot-mesures-pourraient-changer-donne

48. FERREZ S., *Le corps homosexuel en-jeu. Sociologie du sport gay et lesbien*, Presses universitaires de Nancy, coll. « Épistémologie du corps », Nancy, 2007.

CHARTRE CONTRE L'HOMOPHOBIE DANS LE FOOTBALL

« Les instances françaises du football, les clubs, associations ou autres organisations signataires de la présente Charte s'engagent à :

1. Prendre en compte et reconnaître de manière explicite l'homophobie en tant que discrimination.
2. Dénoncer et prendre les sanctions adéquates contre toute attitude homophobe, qu'elle se manifeste par un comportement discriminant, par des agressions verbales ou physiques, ou par des propos insultants en raison de l'orientation sexuelle réelle ou supposée.
3. Promouvoir la diversité dans le milieu du football et assurer la diffusion de messages sur la tolérance, le respect et la dignité, en incluant systématiquement l'orientation sexuelle et la lutte contre l'homophobie.
4. Apporter aide et soutien aux joueurs, entraîneurs ou autres personnes évoluant dans le milieu du football qui pourraient être harcelés, insultés ou mis à l'écart en raison de leur orientation sexuelle.
5. Mettre en place un module éducatif sur la lutte contre les discriminations, y compris l'homophobie, à destination de tous les acteurs du football amateur ou professionnel : un éducateur ou un entraîneur se doit d'empêcher ou de faire empêcher toute forme de discrimination et doit par conséquent y être préparé.
6. Veiller et réagir à chaque signe d'homophobie, et en référer régulièrement aux associations concernées afin de constater l'évolution des comportements dans le milieu du football et d'ajuster les actions à entreprendre. »

et le traitement médiatique du cas d'Amélie Mauresmo a été exemplaire dans la manière dont il l'a discréditée en associant son homosexualité à des caractéristiques physiques supposément masculines. À l'inverse de leurs collègues masculins, les sportives de haut niveau sont confrontées à un soupçon de lesbianisme permanent, surtout pour celles qui évoluent dans les sports collectifs. Les préjugés tenaces sur une sociabilité sportive qui favoriserait l'homosexualité féminine ont un impact non négligeable en termes d'interdiction de la pratique par les parents ou d'autocensure chez les jeunes filles. Par ailleurs, le discours des dirigeants sportifs est souvent ambigu en ce sens qu'il est rarement ouvertement hostile aux sportives homosexuelles mais met souvent en avant des exigences tendancieuses en termes d'affichage d'une féminité affirmée⁴⁹. Comme l'expliquent Audrey Keysers et Maguy Nestoret Ontanon⁵⁰, « de la même façon que la peur de l'homosexualité masculine dans le football masculin révèle l'ancrage de l'injonction à la virilité pour les joueurs, la peur de l'homosexualité féminine montre qu'avant tout, ce que l'on redoute du football féminin, c'est qu'il fasse bouger les lignes entre le masculin et le féminin ».

Au-delà des locomotives que représentent les fédérations et les grands clubs tels que l'Olympique lyonnais ou le Paris Saint-Germain, qui ont développé de puissantes sections féminines, la pratique féminine du football ou d'autres sports traditionnellement considérés comme

49. Plusieurs fédérations sportives (basket-ball, handball, football...) se sont illustrées en France, ces dernières années, par leur volonté de susciter un nouvel engouement pour la pratique de leur sport par les femmes, en misant sur une communication contestée qui met en avant la beauté des sportives et une certaine érotisation de leurs corps. Il fut par exemple question de remplacer le port du short par celui de la jupe pour les joueuses de handball en 2012.

50. KEYSERS A., NESTORET ONTANON M., *Football féminin. La femme est l'avenir du foot*, préface de Lilian Thuram, Le Bord de l'Eau, Lormont, 2012. Voir aussi MENNESSON C., *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, L'Harmattan, Paris, 2005.

« masculins », tel le rugby, reste contestée. Là encore, si les discours sexistes sont rarement exprimés publiquement car répréhensibles et socialement de plus en plus délégitimés, différents moyens peuvent être utilisés pour venir perturber, de façon consciente ou non, la pratique féminine : créneaux d'entraînement rares, réservation des terrains en bon état pour les hommes, faibles dotations financières pour l'achat d'équipements, même lorsque les filles évoluent à un niveau comparativement supérieur aux garçons des mêmes clubs...

L'association les Dégommeuses, créée en 2012 à Paris, entend justement lutter contre cette combinaison latente de sexisme et de lesbophobie. Elle se présente comme une « équipe ouverte à toutes mais principalement composée de lesbiennes » et met en avant l'importance de la « visibilité ». Veronica Nosedá, secrétaire générale de l'association, précise :

« Être visible en tant qu'équipe lesbienne est un choix politique, d'abord parce que nous assumons ce que nous sommes et estimons que la pratique du foot devrait être ouverte à toutes, hétérosexuelles, homosexuelles ou bi, quelle que soit la conformité de leur apparence aux normes de genre. »

Les Dégommeuses insistent sur le fait que la pratique du football dans une équipe comme la leur favorise le renforcement de la confiance que les jeunes footballeuses peuvent avoir en elles-mêmes et de leurs capacités de leadership.

« Le sport favorise bien sûr l'épanouissement et l'affirmation de soi, notamment pour ceux et celles qui ont peu d'espaces alternatifs pour se mettre en valeur et communiquer avec les autres. Mais quand on est une fille ou une femme qui joue au foot et accepte d'être visible en tant que joueuse lesbienne sur le terrain, on est prête pour affronter la plupart des difficultés que l'on est susceptible de rencontrer en tant qu'individu de sexe féminin, dans d'autres domaines de la vie sociale. » (Veronica Nosedá.)

Mais la visibilité revendiquée par les Dégommeuses s'inscrit également dans une démarche d'échange élargi avec le public hétérosexuel, autour des matchs de football ou de débats publics. C'est ainsi qu'elles sont allées à la rencontre de jeunes des écoles de la seconde chance et d'étudiants en formation pour devenir assistants sociaux, au cours d'un débat organisé en partenariat avec le CRIPS-IDF en juin 2012. Plus récemment, elles se sont associées à Sidaction pour jouer des matchs de foot dans des structures pénitentiaires avec des jeunes détenus hommes.

« On n'arrive pas forcément avec notre étendard, en annonçant la couleur : "Nous sommes lesbiennes"... L'amorce de débat se fait souvent à partir du sexisme dans le sport. La première étape, c'est de se faire accepter comme femmes footballeuses et de leur montrer qu'on peut nous aussi jouer pas trop mal au foot. Après, quand ils découvrent qu'on est lesbiennes, cela se passe généralement étonnamment bien. Il y a plus d'ignorance et de curiosité que de haine et de jugements irrécupérables, et le fait de susciter l'échange en rendant visible et en nommant l'homosexualité féminine est essentiel. Nous avons en tout cas la conviction que le partage de la passion du foot, tout comme le respect gagné au travers des matchs qui nous opposent, permet de dépasser les barrières et sert notre cause. » (Veronica Nosedá.)

Les dynamiques d'exclusion des gays et des lesbiennes du sport en général et du football en particulier reposent donc sur une même conception binaire et restrictive des attributs du féminin et du masculin. La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, a annoncé il y a peu le lancement d'un programme de lutte contre le sexisme dès l'école maternelle. Inspiré notamment d'une méthode élaborée par une ancienne championne de football, Nicole Abar, dont les premières expérimentations sont mises en œuvre en Midi-Pyrénées, il met principalement en avant les avantages de la mixité.

La ministre chargée de la jeunesse et des sports, Valérie Fourneyron, a, quant à elle, préfacé en janvier 2013 un *Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport*, et inscrit dans la méthode du Comité interministériel de la jeunesse de février 2013 la lutte contre les inégalités et les discriminations.

Les arts, supports privilégiés pour faire des jeunes des acteurs du changement

S'il y a beaucoup de sportifs chez les jeunes, c'est aussi chez eux que la pratique d'activités culturelles est la plus répandue⁵¹ (en tant qu'amateurs ou en voie de professionnalisation). Les arts – le théâtre, la danse, la photographie, l'écriture ou encore le cinéma – sont très souvent sollicités dans la lutte contre l'homophobie auprès des jeunes, notamment parce qu'ils permettent de « représenter » le sujet sensible de l'homosexualité, de l'esthétiser et donc de le rendre particulièrement accessible. Ces médias cassent la configuration scolaire traditionnelle « adulte qui parle/jeune qui écoute » et conduisent ainsi à réfléchir à l'homosexualité dans une dynamique de jeu ou de spectacle. Si la plupart des projets artistiques de lutte contre l'homophobie sont menés par des adultes spécialistes de la question, d'autres sont au contraire initiés par des jeunes qui, pour différentes raisons, souhaitent s'engager dans ce combat.

Deux projets seront détaillés ci-après pour rendre compte d'actions menées sur le terrain. Ces projets ont été récompensés localement en raison de leur originalité, de leur intérêt et de la place essentielle des jeunes dans ces initiatives. L'existence de ce type de prix souligne la nécessité et l'envie qui existe, au niveau local comme au niveau national, d'encourager les initiatives de jeunes dans la lutte contre l'homophobie. Les deux projets présentés mobilisent des supports artistiques différents mais partagent certaines caractéristiques qu'il est intéressant de souligner. Tout d'abord, ils mettent en avant la plus-value des projets qui ne se contentent pas de faire des jeunes des récepteurs passifs des messages mais les envisagent comme une véritable ressource au cœur de la démarche de prévention/sensibilisation. Dans le premier projet, les jeunes acteurs de la pièce de théâtre ont été sensibilisés en même temps qu'ils ont travaillé sur la pièce et la progression de leur regard sur l'homosexualité leur a permis de s'adresser d'une manière plus efficace à d'autres jeunes, aussi réticents qu'eux-mêmes l'étaient au départ sur la question de l'homosexualité. Dans le second projet, ce sont des jeunes femmes qui sont parvenues à agréger un ensemble de soutiens autour de leur initiative d'aborder la question de l'homosexualité à travers la photographie. Dans les deux cas, l'implication des jeunes à la base même des projets a eu pour effet de les rendre particulièrement percutants auprès d'un public souvent plus réceptif aux discours de personnes de leur âge qu'à celui d'adultes, qu'ils perçoivent comme plus éloignés de leurs préoccupations et de leurs modes de pensée. Les jeunes ont donc été à la fois public cible et acteurs des projets, ce qui a rendu ces initiatives artistiques d'autant plus originales et efficaces.

Un autre point commun à ces projets est l'importance du rôle tenu par les « structures jeunesse » : maison des jeunes et de la culture (MJC), point information jeunesse, centre social... Dans le cadre de la pièce de théâtre, la MJC s'est trouvée à l'origine du projet, tandis que pour le projet photo, elle a été sollicitée plus tard par les jeunes filles qui souhaitaient bénéficier de soutiens matériels et humains. Mais dans les deux cas, ce sont bien les structures dédiées à la jeunesse qui ont rendu possible la réalisation du projet envisagé par les jeunes, en mettant à leur disposition de nombreuses ressources : éducateurs spécialisés, artistes professionnels, salles, moyens financiers, équipe de communication... Cela représente un bon exemple de mise en pratique des missions des structures dédiées à la jeunesse, puisqu'elles ont pour objectif de responsabiliser des jeunes en tant que citoyens en encourageant leurs initiatives innovantes – culturelles notamment – dans une perspective d'éducation populaire.

51. En 2008, 42% des 15-24 ans déclarent pratiquer une activité culturelle contre 25% des 25-39 ans, 18% des 40-59 ans et 13% parmi les 60 ans et plus (source: *Culture étude*, n° 17, DEPS, ministère de la Culture et de la Communication, 2011).

Lutter contre l'homophobie par le théâtre

Un projet des jeunes de la maison des jeunes et de la culture de Ris-Orangis

L'équipe de la MJC de Ris-Orangis organise chaque année un atelier réunissant des jeunes qui souhaitent monter un spectacle autour d'une question de société qui les concerne : la religion, l'égalité entre hommes et femmes ou encore la mixité au sein d'un couple. En 2005, les jeunes ont décidé de travailler sur la question des rumeurs dans les banlieues. Lors des discussions de début d'année, les adultes responsables du groupe ont été interloqués par les discours à connotation homophobe de certains jeunes. Ils ont alors proposé au groupe de s'intéresser plus précisément aux rumeurs et aux violences homophobes en banlieue, sujets très sensibles et soulevés par les médias et la recherche⁵². C'est ainsi qu'est né *Place des Mythos*. Cette comédie musicale raconte l'histoire de Kader, un jeune de banlieue qui revient dans son quartier après une longue absence et se fait agresser. Une rumeur circule à son sujet : il serait homosexuel. Un éducateur arrive alors dans le quartier et essaie de rétablir la vérité. Pendant un an, au cours de séances hebdomadaires avec une éducatrice de la MJC, les jeunes acteurs ont réfléchi à l'homosexualité afin de dépasser leurs propres préjugés. Avec une artiste, ils ont écrit la pièce dans laquelle ils ont mis en scène le processus d'acceptation de l'homosexualité qu'ils avaient vécu. *Place des Mythos* est ainsi un spectacle éducatif : il s'agit d'alerter les spectateurs sur l'homophobie, ainsi que de les conduire vers ce parcours d'acceptation. Son originalité a fait de cette pièce un véritable instrument de lutte contre l'homophobie, très rapidement promulgué par des associations au niveau national. Elle s'est avérée particulièrement efficace auprès de publics scolaires : en présentant un parcours de reconnaissance de l'homosexualité par lequel ils sont eux-mêmes passés, les comédiens portent en effet un discours perçu comme légitime par d'autres jeunes, qui peuvent s'identifier aux différents personnages et faire des liens avec des situations de leur vie personnelle, on retrouve ici les bénéfices de la prévention par les pairs. Depuis 2006 et jusqu'à aujourd'hui, *Place des Mythos* a été joué plus de soixante fois dans toute la France, face à des classes de collège et de lycée, mais aussi face à des publics adultes, notamment dans le cadre de festivals. En 2007, le spectacle a été récompensé par le Prix de la Tolérance du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et de SOS homophobie, et en 2009 par le Prix Pierre Guénin contre l'homophobie.

Lutter contre l'homophobie par la photographie

Le projet de deux lycéennes de Lyon

Au printemps 2010, deux lycéennes lyonnaises ont souhaité mener un projet artistique autour de la question de l'homosexualité féminine, afin de lutter contre les préjugés homophobes dont elles étaient parfois témoins au lycée. Grâce aux soutiens matériel, financier et humain de la MJC de leur quartier, de l'Association de lutte contre le sida de Lyon et de la mairie de Lyon, elles ont préparé l'exposition « Amo et Sappho : l'amour au féminin ». À travers des panneaux thématiques regroupant textes et photographies, elles ont souhaité montrer qu'un véritable amour peut exister entre deux femmes, ainsi que déconstruire les préjugés qui concernent les lesbiennes. Un panneau était ainsi consacré à ces préjugés, un autre à ce que signifie tomber amoureux pour deux femmes, un troisième racontait le mythe d'Aristophane, un dernier présentait la mise en scène de l'adaptation lesbienne de couples célèbres (Tristan et Yseult, Adam et Ève...).

52. Sur la question de l'homophobie dans les banlieues, voir notamment FASSIN É., « Homosexuels des villes, homophobes des banlieues? », *Métropolitiques*, décembre 2010.

L'exposition a tout d'abord été présentée dans les locaux de la MJC du quartier. Elle a immédiatement reçu un accueil très positif, notamment de la part des camarades lycéens des jeunes filles. Certains ont ainsi expliqué qu'ils avaient pris conscience du fait qu'ils encourageaient des préjugés à l'encontre des lesbiennes sans forcément s'en rendre compte. Face à ce succès, l'exposition a ensuite été présentée pendant plus d'un an dans différents locaux de Lyon et de sa région. À l'hiver 2011, le Trophée du mérite a été remis aux deux lycéennes à l'initiative de l'exposition par le maire de Lyon. Le projet a par ailleurs obtenu le soutien d'autres personnalités, comme celui de la (future) ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, alors élue à Lyon et chargée des questions liées à la jeunesse.

EXPÉRIENCE/INITIATIVE**LES ATELIERS GENRIMAGES, POUR APPRENDRE À DÉCRYPTER LES IMAGES SEXISTES ET LGBT-PHOBES**

Entretien avec Nicole Fernandez Ferrer, déléguée générale, et Laetitia Puertas, réalisatrice et formatrice du centre audiovisuel Simone de Beauvoir, à Paris.

Divers acteurs de terrain utilisent les images pour déconstruire les idées reçues sur les rapports sociaux de sexe, le genre ou encore l'homosexualité. L'association Genrimages s'est spécialisée dans cette question, en mettant en place des ateliers destinés aux jeunes et aux professionnels.

Comment est née l'idée des ateliers Genrimages ?

Dès que nous commençons à regarder nos premières images, c'est-à-dire très jeunes, nous sommes soumis à une avalanche de stéréotypes sexués, sexistes, racistes, homophobes, lesbophobes... Plutôt que de nous priver de salles de cinéma, de nos ordinateurs et de nos tablettes, nous pensons qu'il est préférable d'apprendre à les décrypter afin de mieux maîtriser les mécanismes et les ressorts de ces stéréotypes et des discriminations qu'ils entraînent. Le centre audiovisuel Simone de Beauvoir a donc choisi de croiser l'éducation à l'image et l'analyse des représentations sexuées au travers des ateliers Genrimages. L'objectif est d'amener les participants à réfléchir aux normes véhiculées par les médias audiovisuels et au rôle de l'image dans la construction et la représentation des différences hommes-femmes, du genre et de l'orientation sexuelle ; ceci tout en partageant le plaisir d'une activité des plus quotidiennes.

Quels sont les publics auxquels vous vous adressez ?

La majorité des ateliers est organisée avec des jeunes, en classe ou en dehors du temps scolaire. Les interventions fixées dans le cadre scolaire vont habituellement du collège à l'université mais depuis 2013 nous avons aussi lancé des actions à titre expérimental dans les écoles primaires. Nous nous appuyons sur des supports sensiblement différents suivant l'âge des élèves, le temps dont on dispose et le travail effectué en cours avec les professeurs autour du sujet, s'il y en a un. Nous avons également développé des ateliers destinés aux adultes, dans le cadre de leur activité professionnelle, et nous proposons aujourd'hui, en plus des ateliers de sensibilisation, des ateliers d'écriture et de réalisation de courts métrages de fiction ou documentaires sur le thème de l'égalité femmes-hommes.

Concrètement, comment se déroulent les ateliers ?

Le principe est d'intervenir deux fois deux heures pour permettre aux participants de réfléchir entre les deux phases de l'atelier et d'apporter des éléments audiovisuels à analyser lors de la seconde séance par exemple. Nous partons toujours sur une base de travail collaborative, qui est le visionnage de documents audiovisuels (fictions, extraits d'émissions, journaux télévisés, publicités, documentaires, courts métrages pédagogiques), suivie d'échanges. Il s'agit alors d'amener notre public à décortiquer des images ou des sons en travaillant à la déconstruction des personnages, des situations et des techniques de réalisation, afin de mettre au jour les mécanismes à l'œuvre dans le film et les idées qu'ils sous-tendent. Le travail d'explicitation du vocabulaire – les notions de « stéréotypes » et de « discriminations » notamment –, des injures et des mots péjoratifs utilisés au quotidien est important également. De même, nous sommes amenés à aborder des notions spécifiques au monde de l'audiovisuel et à expliquer les enjeux de la prise de vue et de son.

Quel est l'intérêt du site internet que vous avez lancé en parallèle des ateliers ?

Pour aider concrètement nos intervenants et d'autres dans leur travail de déconstruction des stéréotypes et leur permettre de développer un argumentaire efficace, nous avons mis en place le site Genrimages. Il propose avant tout une sélection d'outils audiovisuels adaptés à différents publics et formats d'intervention, avec possibilité d'accéder à des extraits, des propositions d'exploitation pédagogique et des exercices. Des ressources complémentaires pouvant enrichir le travail avec les élèves

sont également disponibles : lexiques, chronologies, quiz sur les droits des femmes, bibliographie, filmographie, matériel pédagogique (cdroms, études, rapports, articles...) ainsi que des liens vers des sites internet classés par thèmes. On y trouve aussi des entretiens filmés réalisés avec des universitaires et autres spécialistes, qui permettent d'étoffer la réflexion sur les représentations des rôles sexués et de l'homosexualité dans le cinéma ou encore la littérature.

Avez-vous la possibilité d'évaluer la réception de vos ateliers ?

L'éducation à la citoyenneté est très difficile à évaluer... Nous lançons des pistes, nous semons des « petits cailloux » qui, peut-être, ne s'articuleront que plus tard avec le vécu ou les intérêts des enfants. Également, le temps de l'atelier est un temps où la parole individuelle des jeunes dans le débat est incluse dans le « collectif » de la classe et on sait bien qu'on ne se positionne pas de la même façon dans le cadre d'un groupe, notamment à l'adolescence et sur ces questions précisément. Jusqu'à présent, les évaluations et bilans se faisaient avec l'enseignant et/ou l'équipe pédagogique, quelques semaines après l'intervention, pour essayer d'appréhender la résonance des ateliers sur le quotidien, les paroles et les relations des élèves. Nous sommes actuellement en train d'élaborer un questionnaire d'évaluation à destination des enfants. Il sera à remplir quelque temps après et pas « à chaud » ou trop rapidement à la suite de l'intervention...

www.genrimages.org

www.centre-simone-de-beauvoir.com

Bilan et propositions

CÉCILE CHARTRAIN

L'enquête de terrain sur laquelle s'est appuyée l'écriture de cet ouvrage de la collection « Cahiers de l'action » a permis de dégager des pistes de réflexion, d'amélioration pour accompagner les jeunes et les éducateurs dans la lutte contre les LGBT-phobies (lesbiennes, gays, bi, trans), ce qui nous permet ici de dresser une synthèse des axes restant à développer. Par ailleurs, puisque d'autres pays sont particulièrement engagés sur ces questions, nous souhaiterions apporter un éclairage sur les programmes innovants ou initiatives intéressantes qui existent d'ores et déjà à l'échelle européenne. Nous évoquerons également le cas du Québec, où une collaboration fructueuse entre chercheurs et représentants associatifs s'est mise en place au profit de la lutte contre les LGBT-phobies.

Améliorer le maillage du territoire

La recherche réalisée en amont de cet ouvrage montre des disparités territoriales dans l'accès à l'information sur la diversité sexuelle et aux actions de sensibilisation contre l'homophobie pour les jeunes. Ces disparités sont encore plus manifestes en ce qui concerne la prise en charge et l'accompagnement des jeunes en grande difficulté, étant donné le peu d'associations spécialisées dans ce domaine et la mise en réseau compliquée qui existe entre des associations principalement composées de bénévoles et les services sociaux. Il importe donc de faire du maillage de l'ensemble du territoire une priorité. Les banlieues urbaines, les zones rurales et les départements et régions d'outre-mer ainsi que les collectivités d'outre-mer partagent un certain nombre de points communs. Ce sont tout d'abord des territoires enclavés (chacun à leur niveau), où les jeunes LGBT sont à la fois plus isolés et davantage soumis au poids du qu'en-dira-t-on et où la mobilité géographique est faible rendant ainsi plus difficile leur accès aux ressources disponibles. Si le contrôle social y est porté par des acteurs différents, ses logiques de fonctionnement y sont assez similaires. Le poids de la religion (ici catholique, ailleurs musulmane...), de la famille et des traditions y est aussi plus fort qu'ailleurs, amenant son lot de tabous et de secrets. Cette indécible et invisibilité de l'homosexualité (masculine et féminine), et plus encore de la transidentité, exclut les démarches de *coming out* qui pourraient être libératrices pour les jeunes, ainsi que toute possibilité d'identification. De même elle exclut l'existence de lieux de sociabilité ouverts, faisant prévaloir les logiques de réseau dans lesquelles il est difficile de se retrouver

lorsqu'on est jeune. Bien souvent, la solution qu'envisagent ces jeunes pour pouvoir vivre leur homosexualité tranquillement (et parfois pour la vivre tout court) est l'exode... à Paris ou dans les grandes villes, où ils sont susceptibles d'évoluer dans un environnement social plus ouvert et propice à la rencontre de leurs semblables.

La multiplication d'antennes mobiles d'information (piste actuellement creusée notamment par le CRIPS-Île-de-France) et autres expositions itinérantes apparaît comme une des solutions qui permettrait de pallier les inégalités territoriales. De façon plus générale, si les collectivités locales et les antennes de jeunesse locales peuvent entreprendre elles-mêmes des démarches pour changer le cours des choses, il est évident que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ont un rôle à jouer en terme incitatif, de sorte que les initiatives ne dépendent plus seulement d'individus éclairés qui souvent, il faut bien le dire, trouvent le courage de s'emparer de ce sujet parce qu'il les affecte de manière personnelle.

Visibiliser davantage les personnes LGBT

Le plan d'action gouvernemental contre l'homophobie porté par Najat Vallaud-Belkacem a suscité beaucoup d'espoirs dont on suivra la concrétisation à l'échelle des territoires. Il faut en outre souligner que si la loi Taubira a été décriée par certains parce qu'elle détournerait le gouvernement des sujets considérés comme prioritaires par la majorité de la population, la lutte contre les LGBT-phobies fait partie de ces enjeux sociétaux qui ne nécessitent pas forcément des moyens matériels exorbitants pour être mis en œuvre et dépendent surtout du volontarisme. Car le premier vecteur de lutte contre les LGBT-phobies ne réside-t-il pas simplement dans le fait de parler davantage des personnes LGBT et de les rendre plus visibles? Nommer, rendre visible, c'est en effet déjà faire exister, et les acteurs de terrain engagés dans les actions de sensibilisation nous enseignent que c'est d'abord en prenant l'initiative de susciter le débat sur ce sujet, quitte à laisser s'exprimer dans un premier temps les préjugés et les crispations, que l'on peut avancer vers des attitudes plus tolérantes. Les jeunes représentent ici un moteur de changement, et donc une population qu'il est important d'accompagner mais à laquelle il faut aussi faire confiance. L'efficacité des projets (notamment artistiques) initiés ou portés en premier chef par des jeunes a été soulignée dans les chapitres précédents. Dans une société où dominent les technologies de l'information et de la communication, les médias ont aussi un rôle à jouer auprès de cette jeunesse, en proposant davantage de représentations (et des représentations positives) de la diversité des genres et des sexualités et en étant vigilants à l'égard des stéréotypes qu'ils véhiculent dans leurs programmes. Enfin, il faut insister sur l'utilité de l'engagement des personnalités publiques dans la lutte contre les LGBT-phobies. Les sportifs, chanteurs, acteurs (et à une moindre échelle sans doute les hommes et les femmes politiques) représentent les principaux modèles auxquels la jeunesse aspire à ressembler. Quand Amélie Mauresmo fait son *coming out*, de nombreux jeunes LGBT y trouvent une réassurance, une fierté, et de la confiance pour affirmer leur propre homosexualité; et quand Lilian Thuram donne une interview dans laquelle il compare la lutte contre l'homophobie à la lutte contre le racisme, ce sont de nombreux autres jeunes qui peuvent s'éveiller à une question qu'ils ignoraient et qui demain seront prêts à reconsidérer avec plus de bienveillance le sort de leurs ami-e-s LGBT.

Créer une charte contre l'homophobie pour les associations d'éducation populaire

Le Paris Foot Gay a proposé dès 2007 aux acteurs du monde sportif de signer une « Charte contre l'homophobie dans le football », qui a notamment servi de point d'appui pour inciter

les grands clubs du pays mais aussi des collectivités locales à s'engager dans les plans d'éducation et de formation à la lutte contre l'homophobie. Cette charte a ensuite inspiré le ministère de la Jeunesse et des Sports, qui a diffusé à son tour en 2010 une « Charte contre l'homophobie dans le sport », dont les signatures à ce jour trop minoritaires sont encore peu suivies d'effets. L'existence de modes d'évaluation concrets et de mécanismes permettant la dénonciation de la charte et/ou une sanction des manquements des signataires représenterait une garantie pour échapper aux motivations fondées uniquement sur des effets d'annonce à dimension publicitaire. Le fait que la charte ne soit pas rédigée en des termes trop vagues constituerait une autre condition d'efficacité à prendre en compte.

En janvier 2013, les dirigeants de neuf grandes entreprises françaises ont justement signé un texte qui les engage à lutter pour l'inclusion des LGBT au travail. La « Charte d'engagement LGBT » de l'Autre Cercle (qui se définit comme une fédération nationale d'associations d'homosexuels et d'homosexuelles luttant contre les discriminations dans le monde du travail) comprend pas moins de quinze points. Elle prévoit notamment que les signataires s'engagent à cultiver un climat au bureau exempt de toute discrimination envers les LGBT, à les mentionner explicitement chaque fois qu'il est question d'engagement contre les discriminations, à former leurs cadres et à leur assurer l'égalité des droits et avantages existant dans l'entreprise.

Ces deux exemples sont de nature à soulever la question de la pertinence d'une charte similaire pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui jouent leur rôle intégrateur en s'intéressant à la culture pour tous et de plus en plus à la lutte contre les discriminations, mais en laissant de côté, encore trop souvent, celles liées au genre et à l'orientation sexuelle.

Mesurer les LGBT-phobies et développer les recherches sur les parcours LGBT

Si certains faits divers violents rappellent de temps à autre de manière difficilement contestable l'existence de LGBT-phobies, les débats houleux autour du « mariage pour tous » ont été l'occasion pour certaines personnes d'affirmer que les gays « envahissaient l'espace public » et que les accusations d'homophobie étaient révélatrices d'un effet de victimisation frisant « l'hétérophobie ». Sur le terrain, les acteurs de prévention et les éducateurs rapportent une forme d'intériorisation de ces propos chez les jeunes et une sorte de mise en concurrence problématique des discriminations. Signe révélateur, recoupé par certains des entretiens que nous avons pu avoir, dans la dernière « fournée » des « petits papiers » de SOS homophobie, un élève s'interrogeait en ces termes : « Pourquoi on surprotège les homosexuels ? »

C'est parce qu'il n'existe pour l'heure que très peu de données obtenues de manière systématique et représentative sur les discriminations et violences homophobes qu'il est difficile de contredire de tels raisonnements, surtout quand on n'a pas le vécu qui permet de répondre à partir de son propre ressenti (comme peuvent le faire les personnes homosexuelles ou les proches concernés). Une proposition visant à mettre en place un observatoire français de l'homophobie permettrait de rendre compte objectivement de la réalité du terrain sur l'ensemble du territoire. Car comme le souligne la géographe Marianne Blidon, « qu'on le déplore ou pas, que cela soit pertinent ou pas, la prise en compte de [la question de l'homophobie] ne peut faire abstraction de la bataille des chiffres au regard d'un phénomène qui n'est pas – ou mal – mesuré. On ne connaît pas l'ampleur du phénomène, on en connaît mal les effets. Cette méconnaissance est d'autant plus problématique qu'elle ne permet pas de lutter efficacement contre l'homophobie dans toutes les sphères

de la société (les entreprises, les services publics, les représentations médiatiques et les productions culturelles, l'espace public, la famille, l'école et l'université...). Monter un observatoire national – ou des observatoires régionaux qui collaborent – et mettre en place des enquêtes pour mesurer l'homophobie sont donc des enjeux essentiels et un moyen de pression.¹ » « Au-delà de la seule mesure, il convient surtout de pouvoir analyser et comprendre des logiques à l'œuvre afin d'agir efficacement et de mettre en place des politiques de lutte adaptées », précise encore Marianne Blidon. À cet égard, la création de la chaire de recherches sur l'homophobie de Montréal, que dirige Line Chamberland, sur laquelle nous nous attarderons un peu plus loin (page 100), constitue un point de repère important, notamment par le cadre partenarial sur lequel elle repose, qui associe des chercheurs, des institutionnels et des groupes communautaires dans le but de mener des recherches à la fois informées par le terrain et utiles au changement social.

Indépendamment des recherches sur l'homophobie, ce sont les recherches sur l'homosexualité et sur le genre qui doivent être encouragées. Les recherches sur l'homosexualité, qui ont connu un fort développement en France à la fin des années 1980, dans un contexte d'explosion de l'épidémie de sida, ont surtout été centrées jusqu'à ces dernières années sur la sexualité et la prévention des risques. Non seulement un nouvel objectif pourrait être d'aider à « sortir de l'ombre » les populations lesbiennes et trans au travers des nouvelles recherches mais il est aussi temps d'accorder davantage de moyens à certains points aveugles de l'étude des parcours homosexuels, tels que ceux ayant trait à l'acceptation sociale de l'homosexualité dans les familles et aux jeunes en rupture familiale. Ce sont en effet ces recherches qui permettront de mieux comprendre les situations concrètes et de favoriser une meilleure prise en charge et un meilleur accompagnement des jeunes, un des déficits actuels majeurs mis en évidence par notre enquête qualitative.

Développer la formation des professionnels de la jeunesse

Une des principales clés de l'engagement des associations de jeunesse, d'éducation populaire et des autres acteurs du monde éducatif ou sociosanitaire proches de la jeunesse réside dans la formation. En ce qui concerne le cadre scolaire, on a eu l'occasion de préciser l'intérêt des interventions associatives qui permettent souvent de susciter une curiosité plus importante que celle provoquée par le personnel pédagogique de l'établissement et de traiter des sujets que les jeunes n'oseraient pas ou n'auraient pas envie de traiter avec ce dernier. Néanmoins, au quotidien, ce sont les proviseurs, enseignants, surveillants et autres infirmières scolaires qui sont les garants du bien-être individuel des élèves et de leur capacité à vivre ensemble en bonne harmonie et une intervention extérieure d'une heure ou deux sur l'homophobie aura peu d'impact si, *a posteriori*, les adultes de l'établissement ne sont pas capables d'intervenir face à une insulte homophobe dans la cour d'école par exemple. Pour ce faire, il semble opportun d'intégrer des modules de formation sur le genre et l'orientation sexuelle dans la formation (initiale et continue) des enseignants comme de l'ensemble des professionnels qui évoluent régulièrement au contact des jeunes. Ainsi par exemple, si un module de la formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) concerne la sexualité, la question de l'orientation sexuelle est trop souvent laissée pour compte par manque de formation des formateurs.

La question trans relève d'enjeux quelque peu différents de la question gay et lesbienne mais il est également important qu'elle soit traitée dans les formations, d'autant que comme

1. BLIDON M., « Mesurer l'homophobie », in RAIBAUD Y., ALESSANDRIN A., *Géographie des homophobies*, Armand Colin, Paris, 2013.

nous l'avons déjà vu, stéréotypes et discriminations sexistes et homophobes participent d'un même système fondé sur la bicatégorisation et la hiérarchisation des sexes et des sexualités qu'il importe de déconstruire dans son ensemble. Les associations trans (OUTrans à Paris, Chrysalide à Lyon, pour ne citer qu'elles) donnent un sens à la notion d'expertise profane dans ce domaine. Elles développent déjà des formations, à l'intention des professionnels de santé amenés à suivre les parcours médicaux trans mais pourraient tout aussi bien être des interlocuteurs valables pour d'autres acteurs.

Mobiliser les organisations et les dispositifs européens

Les professionnels de la jeunesse et les jeunes eux-mêmes gagneraient à s'informer/être informés davantage sur ce qui a déjà été réalisé dans d'autres pays plus proches géographiquement, notamment en matière d'éducation à la sexualité et à la diversité sexuelle chez les plus jeunes, où les Anglo-Saxons ont développé des initiatives novatrices. Dans un contexte où la crise économique et financière implique une réduction des moyens qui peuvent être alloués à la lutte contre l'homophobie, se reposer sur les institutions et dispositifs déjà existants à l'échelle européenne serait d'autant plus pertinent, notamment pour les associations de jeunes LGBT qui regrettent souvent les moyens insuffisants que les pouvoirs publics français leur accordent, tout en ignorant les aides qu'elles pourraient solliciter par ailleurs.

Le dispositif SALTO-Youth (Support and Advanced Learning and Training Opportunities within the Youth in Action Programme) a pour but de soutenir des projets européens portés par des jeunes dans des champs très divers, en mettant à leur disposition des informations, des outils et des formations. Il prévoit un ensemble de séminaires et de sessions de formation accessibles aux jeunes Français. La Commission européenne a en outre mis en place huit centres de documentation associés à ce programme, dont le SALTO Inclusion Resource Centre, basé en Belgique dans les Flandres, qui travaille plus spécifiquement sur l'inclusion des « jeunes ayant moins d'opportunités » (JAMO) au sein du programme Jeunesse en action. Ce centre de documentation est à l'origine de la publication d'un livret intitulé *Over the rainbow (Au-delà de l'arc-en-ciel) s'adressant aux jeunes LGBT et à tous ceux qui travaillent en relation avec eux, qui propose un ensemble de clés et d'outils pour monter des projets internationaux, rechercher des financements ou encore monter des partenariats*².

À l'échelle européenne, l'existence d'une organisation telle que l'International Gay, Lesbian, Bisexual, Transgender and Queer Youth and Student Organisation (IGLYO) offre également des opportunités de renforcement des capacités (ou *empowerment*) intéressantes. L'IGLYO est un réseau réunissant des organisations de jeunes et d'étudiants LGBT en Europe (et au-delà)³. Elle a été conçue par et pour des jeunes afin que ceux-ci puissent participer activement aux politiques les concernant. Elle ambitionne de renforcer les capacités de ses organisations-membres pour assurer une meilleure représentation des jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, et promeut une approche en termes de coopération et de stratégies conjointes.

Les conférences et séminaires de l'IGLYO sont des lieux d'échange de savoirs et de compétences où les jeunes LGBT apportent des connaissances et des outils concrets aux jeunes pour leur permettre d'améliorer le fonctionnement de leurs associations. Mais la participation à ce

2. www.salto-youth.net/rc/inclusion/inclusionpublications/inclusionforall/overtherainbow/

3. www.iglyo.com/

type d'activités⁴ peut avoir de multiples bénéfices secondaires, comme le fait de favoriser leur volonté d'intégration future dans les instances généralistes de représentation de la jeunesse et de représentation politique en général. Or c'est aussi en pénétrant dans ces cadres de socialisation politique généralistes que les jeunes LGBT participeront à la pérennisation de la lutte contre les LGBT-phobies et pour la reconnaissance des personnes LGBT. Ainsi les organisations de jeunes LGBT pourraient notamment être associées au Forum français de la jeunesse.

Des sources d'inspiration possibles pour la France

L'apport d'ILGA-Europe sur l'éducation formelle⁵

ILGA-Europe est la section européenne de l'association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersex (ILGA). Elle compte 408 associations membres, présentes dans 45 des 49 pays européens. La principale mission d'ILGA-Europe est de défendre les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes (LGBTI) en Europe⁶. L'organisation effectue donc un actif travail de plaidoyer auprès des institutions de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe, mais aussi de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des États européens. Si une de ses organisations membres – IGLYO – travaille de façon globale sur le thème de la jeunesse, ILGA-Europe aborde uniquement celui-ci par le biais de son travail sur l'éducation, essentiellement tourné vers l'éducation formelle et en particulier l'école secondaire.

Les pays d'Europe occidentale (Royaume-Uni, Irlande, Suède, Finlande, Pays-Bas, Belgique, en particulier) sont pour l'heure les plus performants dans le domaine de la lutte contre les LGBT-phobies en relation avec les jeunes. La plupart ont adopté des législations antidiscrimination dans le domaine de l'éducation et prennent des mesures proactives pour limiter les pratiques homophobes et transphobes. Dans la plupart des autres pays, les gouvernements affirment comprendre la nécessité de protéger les jeunes contre l'homophobie et la transphobie mais ils ne la placent pas au centre de leurs priorités ni ne semblent considérer qu'elle devrait relever principalement de leur responsabilité. Leurs niveaux d'engagement dépendent également beaucoup de la bonne volonté individuelle, d'où une situation instable. Enfin, dans une série de pays d'Europe orientale et en particulier d'États issus de l'ex-URSS, l'homophobie et la transphobie à l'école ne sont pas du tout prises au sérieux et sont même parfois renforcées par les stéréotypes véhiculés par les décideurs politiques. Parmi les exemples de « bonnes pratiques » à l'échelle européenne, on listera ci-dessous les exemples les plus marquants.

4. Des bénéfices similaires peuvent être retirés des séminaires mis en place par d'autres organisations internationales (Queer Easter, ANSO, Les MigraS), des ateliers et discussions informelles organisés dans les grandes villes européennes à l'occasion des *gay prides*, des autres événements culturels et militants et des compétitions sportives LGBT internationales (comme ceux de l'European Gay & Lesbian Sport Federation [EGSLF]), de l'engagement au sein d'organisations de défense des droits de l'homme (Amnesty International, International Gay and Lesbian Human Rights Commission)... et de tout un ensemble d'activités non communautaires mais qui sont aussi ouvertes aux LGBT (séminaires et sessions de formation SALTO, Forum européen de la jeunesse, programmes d'échanges et de volontariat internationaux...).

5. Cette partie a été écrite par Sophie Aujean, chargée des politiques d'éducation et de santé à ILGA-Europe.

6. ILGA-Europe ne travaille pas de manière prioritaire avec les autorités nationales. Elle en appelle à la responsabilité des États membres mais peut fournir une aide ponctuelle quand cela est pertinent, comme ce fut le cas dans le cadre des consultations organisées par le ministère des Droits des femmes, dans le cadre du programme d'action national sur les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Elle a ainsi pu apporter un éclairage sur les mesures existant dans d'autres pays européens.

Royaume-Uni, Suède : des plans antidiscrimination dans les établissements scolaires

Au Royaume-Uni et en Suède, la législation antidiscrimination est particulièrement complète et précise dans le domaine de l'éducation. En Suède, la législation adoptée en 2008⁷ couvre tous les critères de discrimination (y compris l'identité de genre) et tous les domaines (emploi, éducation, santé...). Elle est prise très au sérieux par les établissements scolaires qui ont l'obligation légale de mettre en place des plans antidiscrimination. Au Royaume-Uni, le *Public sector equality duty*⁸ exige que les établissements scolaires prennent des mesures de manière proactive pour combattre toutes les discriminations. Des dispositions législatives similaires adoptées en France donneraient un cadre contraignant pour obliger à la mise en place, au niveau de l'établissement éducatif (scolaire ou universitaire), d'une politique antidiscrimination ou anti-harcèlement, même si actuellement cette politique peut être incluse dans le règlement intérieur de l'établissement ou peut être rédigée et publiée de manière séparée. Sachant qu'adopter des politiques antidiscrimination ne suffit pas, un autre enjeu est de les rendre visibles (manuel du personnel, prospectus école, planificateur élève, journées portes ouvertes, soirée des parents...) et les faire appliquer. La meilleure manière de s'assurer que ce type de politique est prise au sérieux par les élèves ou les étudiants, les parents et les membres du personnel est de les impliquer dans sa rédaction, tous les membres de la communauté éducative se sentant ainsi concernés et responsabilisés.

Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas : mandater les inspecteurs pédagogiques et les instances de lutte contre les discriminations

Au Royaume-Uni, l'organisme en charge des inspections pédagogiques, l'OFSTED, évalue à quel point les établissements scolaires offrent un environnement inclusif et sécurisant à tous les élèves, en tenant compte de divers critères, y compris de leur orientation sexuelle et de leur changement de genre⁹. C'est également le cas aux Pays-Bas. En Irlande et au Royaume-Uni, les instances de lutte contre les discriminations ont produit des outils visant à clarifier les obligations des établissements scolaires et à aider les enseignants à lutter contre l'homophobie à l'école. C'est notamment le cas de la Equality and Human Rights Commission au Royaume-Uni, qui a publié un guide¹⁰ sur la mise en œuvre de la législation antidiscrimination dans les écoles. En Irlande, la Equality Authority a publié un outil¹¹ pédagogique sur l'éducation à la citoyenneté et un guide¹² pratique visant à la lutte contre le harcèlement homophobe dans les écoles secondaires.

7. «New anti-discrimination legislation and a new agency, the Equality Ombudsman» (uniquement en anglais), ministère de l'Intégration et de l'Égalité de genre, Suède, janvier 2009 (www.government.se/content/1/c6/11/80/10/4bb17aff.pdf).

8. «Public sector equality duty» (uniquement en anglais), ministère de l'Intérieur, avril 2011 (www.homeoffice.gov.uk/equalities/equality-act/equality-duty).

9. «The framework for schools inspection» (uniquement en anglais), Ofsted, décembre 2012 (www.ofsted.gov.uk/resources/framework-for-school-inspection).

10. «Guidance on the application of the UK equality Act to schools» (uniquement en anglais, www.equalityhumanrights.com/advice-and-guidance/education-providers-schools-guidance/introduction).

11. «Equality and Diversity and Grounds for Action: Building a Culture of Equality in Our Society. A Citizenship Education Resource for Transition Year and Key Stage 4» (uniquement en anglais, www.equality.ie/en/Good-Practice/Equality-and-Diversity-and-Grounds-for-Action-Building-a-Culture-of-Equality-in-Our-Society-A-Citizenship-Education-Resource-for-Transition-Year-and-Key-Stage-4.html).

12. «Addressing homophobic bullying in second-level schools» (uniquement en anglais, www.equality.ie/Files/Addressing%20Homophobic%20Bullying%20in%20Second%20Level%20Schools.pdf).

Irlande : prendre en compte la question LGBT dans l'analyse du harcèlement scolaire

En Irlande, le ministre de l'Éducation a créé en mai 2012 un groupe de travail intégrant les associations LGBT, visant à développer un plan national d'action contre le harcèlement scolaire¹³. Ce plan explicite ce qu'est le harcèlement scolaire, les différentes formes qu'il peut prendre (cyberharcèlement, harcèlement sexuel, harcèlement basé sur l'identité...) et son impact. Ensuite, il rappelle les obligations légales des établissements éducatifs et propose des recommandations. Le groupe de travail n'a pas souhaité modifier le cadre légal mais plutôt garantir sa mise en œuvre. Il recommande donc de : réexaminer les mesures anti-harcèlement déjà prises par les établissements éducatifs ; s'assurer que ceux-ci favorisent un environnement ouvert à la diversité ; identifier les besoins du personnel éducatif en matière de formation sur ces questions et proposer des modèles de leçons sur le respect des autres et la diversité ; s'assurer que les inspecteurs pédagogiques évaluent l'environnement scolaire et la capacité des établissements à prévenir et combattre le harcèlement ; développer un site internet sur le harcèlement scolaire pour informer les parents, le personnel, les étudiants...

Belgique : produire des outils pédagogiques visant à aider les enseignants

La Communauté française de Belgique a produit en 2007 un guide¹⁴ visant à aider les enseignants à lutter contre l'homophobie à l'école. Ce guide explique comment aborder la question de l'homophobie à l'école et rassemble les connaissances juridiques et sociales relatives à l'orientation sexuelle et au genre. Il propose aussi de nombreux outils pratiques pour aider les enseignants à mener des activités pédagogiques sur des thèmes diversifiés (la famille, le langage, les stéréotypes de genre, les discriminations), en se référant à de multiples méthodologies (jeux de rôle, travail sur un récit, cours d'éducation civique, enquêtes de terrain) quelle que soit la discipline scolaire (mathématiques, littérature, histoire-géo...). La valeur ajoutée de ce guide est également son approche critique des normes. L'homosexualité n'y est pas présentée comme une différence par rapport à une norme majoritaire. C'est la norme elle-même qui est remise en question. En outre, le fait que ce guide ait été initié par le gouvernement (de la Communauté française) a permis d'envoyer un signal clair aux établissements scolaires sur la priorité donnée à ce sujet. Malheureusement, la distribution de ce guide n'a pas été suivie par une évaluation sur l'usage qui en était fait, ni par aucune activité de promotion.

Belgique et Pays-Bas : mettre l'accent sur l'éducation à la sexualité

Les questions LGBTI peuvent être mentionnées dans presque toutes les disciplines (littérature, histoire, biologie, anglais...), mais s'il y a une discipline qui se prête particulièrement bien au renforcement des connaissances sur ces questions, c'est bien sûr l'éducation à la sexualité. Elle est obligatoire dans la majorité des États membres de l'Union européenne¹⁵ mais il semble que le curriculum officiel d'éducation à la sexualité fasse très rarement référence de manière obligatoire aux questions LGBTI. En Belgique, l'éducation à la sexualité vise entre autres à informer sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Aux Pays-Bas,

13. Plan d'action contre le harcèlement (uniquement en anglais), ministère de l'Éducation, Irlande, février 2013 (www.education.ie/en/Publications/Education-Reports/Action-Plan-On-Bullying-2013.pdf).

14. PINXTEREN T., *Combattre l'homophobie. Pour une école ouverte à la diversité*, Ministre-Présidente du gouvernement de la Communauté française (téléchargeable sur le site www.enseignement.be/respel).

15. Elle n'est pas obligatoire en Bulgarie, à Chypre, en Italie, en Pologne, en Roumanie et au Royaume-Uni. Pour plus d'informations : BEAUMONT K. et MAGUIRE M., *Policies for sexuality education in the European Union*, Parlement européen, 2013.

les députés ont demandé en 2009 que l'éducation à la sexualité comprenne de manière obligatoire des informations sur l'homosexualité.

Les LGBT-phobies continuent d'être très présentes dans tous les pays européens, avec un impact particulièrement préjudiciable sur les jeunes, qui peuvent être à la fois les victimes et les vecteurs de brimades et de violences gayphobes, lesbophobes et transphobes. Cet aperçu des « bonnes pratiques » à l'échelle européenne montre que des mesures peuvent être prises pour lutter contre le harcèlement scolaire, les stéréotypes et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Cependant, il importe que les institutions européennes se mobilisent plus efficacement sur le sujet afin d'accélérer les avancées en cours dans certains pays et de permettre leur diffusion dans les pays plus réfractaires.

POINT DE VUE

LE QUÉBEC ET LA PRIMAUTÉ DE LA RECHERCHE-ACTION

Entretien avec Line Chamberland

Line Chamberland, sociologue, travaille depuis une vingtaine d'années sur les questions LGBT. Aujourd'hui professeure en « diversité sexuelle » au département de sexologie de l'université du Québec à Montréal (UQAM), elle est également directrice de l'équipe de recherche sur « Les jeunes de minorités sexuelles » et, depuis 2011, responsable de la chaire de recherche sur l'homophobie du Québec.

Dans quel contexte la chaire de recherche sur l'homophobie a-t-elle été créée ?

La création de la chaire est l'aboutissement d'un processus consultatif amorcé en 2004 avec la mise en place d'un groupe de travail chargé de dresser un bilan de la situation relativement à l'homophobie, alors que l'égalité juridique était pratiquement atteinte au Québec. C'est au sein de ce groupe que s'est amorcé un dialogue entre des représentant-e-s d'associations LGBT, de ministères et du milieu universitaire, sous l'égide de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Le rapport du groupe publié en 2007* propose une série de recommandations dont la première est l'adoption d'une politique nationale de lutte contre l'homophobie afin de favoriser une action concertée sous le leadership de l'État. Cette politique a été adoptée en 2009 et un plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016 est venu la concrétiser deux ans plus tard**. Ce plan comprend une soixantaine de mesures sous la responsabilité de onze ministères.

La création d'une chaire de recherche était l'une des recommandations initiales du rapport de la CDPDJ. Avec l'aide de collègues, j'ai élaboré un projet de chaire au sein de l'université du Québec à Montréal, laquelle a donné son appui institutionnel. Au moment des négociations autour du plan d'action, nous avons donc un projet à proposer, le gouvernement l'a jugé intéressant et en a fait l'une des quatre mesures phares du plan d'action – les trois autres étant la création d'un bureau de lutte contre l'homophobie, sous la responsabilité du ministère de la Justice, des campagnes nationales de sensibilisation et un meilleur soutien financier pour les organismes de défense des droits des personnes de minorités sexuelles.

En quoi est-ce une initiative novatrice, selon vous ?

La chaire est une initiative tout à fait originale et, à notre connaissance, la seule du genre, à tout le moins dans la francophonie mondiale. Certes, il existe de nombreux centres d'études sur la diversité sexuelle et de genre en Amérique du Nord, surtout dans les grandes universités urbaines. En 2009, Harvard a mis sur pied une chaire en études LGBT soutenue par des dons privés, qui permet d'inviter chaque année un-e professeur-e- de grand renom.

Notre chaire se distingue par son caractère partenarial. Ainsi, son comité de direction réunit le bureau de lutte contre l'homophobie, la CDPDJ, le conseil québécois LGBT qui anime une coalition de plus d'une cinquantaine d'associations des communautés LGBT et de la société civile ainsi qu'un groupe régional très dynamique du nord du Québec, la Coalition d'aide aux gais, lesbiennes et bisexuel-le-s d'Abitibi-Témiscamingue. Sa mission consiste à contribuer à l'avancement et à la mobilisation des connaissances au sein de partenariats associant les milieux universitaire, institutionnel et communautaire, de soutenir la relève en recherche et d'améliorer la formation des intervenant-e-s.

Que peut-on attendre concrètement d'une telle initiative ? Quels sont les premiers résultats ?

La chaire, qui a reçu 475 000 dollars canadiens du gouvernement pour une période de cinq ans et recueille des dons privés afin de financer un programme de bourses pour les étudiant-e-s, réunit actuellement une vingtaine de chercheurs apportant par exemple leur expertise sur l'homophobie dans le sport ou sur les « familles arc-en-ciel ». Elle procure une visibilité et une crédibilité à la recherche sur les minorités sexuelles, que ce soit auprès des médias ou des chercheur-e-s d'autres domaines. Dans le

contexte du plan d'action, elle est un lieu de réseautage et de mise en commun des expertises universitaires et de terrain pour développer des partenariats de recherche-action, par exemple sur l'intégration sociale des personnes LGBT habitant une région éloignée des grands centres (la Gaspésie) ou sur le vieillissement des personnes trans et l'adaptation des services sociaux et de santé. Aussi, nous poursuivons les collaborations déjà existantes, comme celles autour de la lutte contre l'homophobie dans les établissements scolaires. De leur côté, les étudiant-e-s reçoivent plus de soutien pour leurs travaux de maîtrise ou de doctorat et sont plus nombreux à vouloir s'investir dans ce champ.

Du côté négatif, l'atteinte des objectifs de la chaire n'est envisageable qu'à long terme, alors que le soutien n'est acquis que pour quelques années, et requiert idéalement davantage de ressources financières. La mise en application du plan d'action amène plus de reconnaissances sociale et financière pour les associations LGBT, mais suscite aussi de la concurrence à la fois entre elles et avec de nouveaux organismes qui s'intéressent désormais à l'homophobie. Aussi, pour diverses raisons, certains regroupements ont plus de difficulté à faire entendre leur voix, comme les jeunes ou les personnes LGBT de communautés ethnoculturelles. Les lesbiennes sont dispersées, présentes dans les associations LGBT mixtes et les groupes de femmes, mais leurs revendications reçoivent moins d'attention. Certains ministères sont très actifs, d'autres pas. La chaire souhaite être inclusive dans les projets qu'elle supporte, mais elle doit aussi composer avec ces réalités concrètes.

Peut-on envisager le même genre de dispositif en France ?

Je souhaite ardemment développer les collaborations entre pays francophones. L'adoption d'un programme interministériel de lutte contre l'homophobie en France fournit une excellente occasion. Je sais qu'il y a eu des échanges entre les gouvernements français et québécois sur ce sujet. Deux obstacles à prendre en compte : les traditions différentes en recherche et dans les relations entre l'université et la société, et le contexte budgétaire difficile un peu partout. Il faut d'abord établir ou consolider les liens par des colloques, des échanges étudiants, des collaborations *ad hoc*. À partir de là, des projets pourront émerger sur la base d'affinités communes. Le temps presse puisqu'actuellement, l'internationalisation des études LGBT se fait essentiellement en anglais. Les cadres théoriques, les pratiques de recherche et de formation ne sont pas toujours culturellement adaptés aux contextes nationaux. Mais j'ai confiance, les liens entre la France et le Québec autour de ces questions vont se resserrer.

www.chairehomophobie.uqam.ca/

* Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, *De l'égalité juridique à l'égalité sociale. Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*, rapport du groupe de travail mixte contre l'homophobie, Montréal, 2007 (www.cdpcj.qc.ca/publications/Documents/rapport_homophobie.pdf).

** www.justice.gouv.qc.ca/francais/ministere/dossiers/homophobie/homophobie.htm

Bibliographie

- ALESSANDRIN A., *Aux frontières du genre*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », Paris, 2012.
- ARC S., *Les lesbiennes*, Le cavalier bleu, coll. « Idées reçues », Paris, 2010, 1^{re} éd. 2006.
- ANDRIEU B., BOËTSCH G., *Dictionnaire du corps*, CNRS éditions, Paris, 2008.
- BENBASSA E. (dir.), *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Larousse, coll. « Présent », Paris, 2010.
- BLANCHARD V., REVENIN R., YVOREL J.-J. (dir.), *Les jeunes et la sexualité (XIX^e-XX^e)*, Autrement, coll. « Mutations », Paris, 2010.
- BORILLO D., *L'homophobie*, Presses universitaires de France, Paris, 2000.
- BUTLER J., *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris, 2006.
- CHARTRAIN C., CHETCUTI N., « Lesbiennes », *Genre sexualité & société*, printemps 2009 (<http://gss.revues.org/87>).
- CHAUVIN S., LERCH A., *Sociologie de l'homosexualité*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2013.
- CLAIR I., *Sociologie du genre*, Armand Colin, coll. « 128 », Paris, 2012.
- DORLIN E., *Sexe, genre et sexualités*, Presses universitaires de France, Paris, 2008.
- DUTEY P., WELZER-LANG D., DORAIS M. (dir.), *La Peur de l'autre en soi, du sexisme à l'homophobie*, VLB, Montréal (Canada), 1994.
- ERIBON D., *Réflexions sur la question gay*, Flammarion, collection « Champs essais », Paris, 2012 (édition revue et corrigée).
- ESPINEIRA K., *Transidentité : de l'espace médiatique à l'espace public*, L'Harmattan, Paris, 2008.
- FASSIN É., *L'inversion de la question homosexuelle*, Éditions Amsterdam, Paris, 2005.
- FASSIN É., « Qu'est-ce qu'une minorité », *L'atlas des Minorités 2011*, La Vie/Le Monde, 2011.
- GUIONNET C., NEVEU É., *Féminins/masculins. Sociologie du genre*, Armand Colin, coll. « U », Paris, 2009 (2^e édition).
- MACÉ É., « Ce que les normes de genre font aux corps/Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie* [en ligne], n° 4, vol. 1, 2010 (<http://sociologie.revues.org/773>).
- MARTEL F., *Le rose et le noir. Les homosexuels en France depuis 1968*, Points, coll. « essais », Paris, 2008 (nouvelle édition revue et corrigée).
- MASCLET O., *Sociologie de la diversité et des discriminations*, Armand Colin, coll. « 128 », Paris, 2012.
- MATHIEU N.-C., *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes éditions, coll. « Recherches », Paris, 1991.
- PERREAU B., *Homosexualité, Dix clés pour comprendre, vingt textes à découvrir*, préface de Jack Lang, E.J. L. (Librio), Paris, 2005.
- SEDGWICK E., *Épistémologie du placard*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008 (1990, University Of Calif. Press).
- THÉRY I., *La Distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, Odile Jacob, Paris, 2007.
- TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Presses universitaires de France, Paris, 2003.
- WITTIG M., *La pensée straight*, Balland, Paris, 2001.

Sur ce thème, l'INJEP vous propose

■ Revue *Agora débats/jeunesses*

« Mixité dans les activités de loisir : la question du genre dans le champ de l'animation », n° 59, dossier coordonné par Magalie Bacou et Yves Raibaud, octobre 2011.

BECK ET AL., « Risque suicidaire et minorités sexuelles : une problématique récente », n° 58, mai 2011.

CLAIR I., « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », n° 60, février 2011.

GIRAUD C., « Quartiers gays et jeunesses homosexuelles à Paris et Montréal », n° 60, février 2011.

HAMEL C., « Devenir lesbienne : le parcours de jeunes femmes d'origine maghrébine », n° 60, février 2011.

RAULT W., « Parcours de jeunes gays dans un contexte de reconnaissance. Banalisation des expériences ou maintien des singularités ? », n° 57, février 2011.

■ Collection des « Cahiers de l'action »

BIER B., BORDET J., *Jeunes, racisme et construction identitaire*, n° 22, 2009.

BORDET J., COHEN-SOLAL J., *Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme : déconstruire les stéréotypes*, n° 19, 2008.

Boîte à outils

SUZANNE ROBICHON¹ ET CÉCILE CHARTRAIN

Les outils spécialisés évoquant l'homosexualité et/ou les LGBT-phobies (lesbiennes, gays, bi, trans) sont relativement rares. La thématique est souvent abordée par le biais de la lutte contre le sexisme – car lutter contre les LGBT-phobies, c'est d'abord travailler à déconstruire les normes et stéréotypes autour de ce que doit être une femme – ou les discriminations en général.

À noter que les ressources disponibles s'adressent très peu aux lesbiennes et encore moins aux trans.

Lignes d'écoute

- **Fil santé jeunes** : 0 800 235 236

Ligne d'écoute anonyme et gratuite.
www.filsantejeunes.com

- **Ligne Azur** : 0 810 20 30 40

Espace de parole pour les jeunes qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle.
www.ligneazur.org

- **SOS homophobie** : 0 810 108 135

et 01 48 06 42 41
Ligne d'écoute anonyme et confidentielle.
Interventions en collèges et lycées.
www.sos-homophobie.org

Des structures spécialisées dans la communication auprès des jeunes et les actions de sensibilisation de terrain

- **INPES** (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)

Des outils, des brochures, des ressources sur de nombreux thèmes.
www.inpes.sante.fr/default.asp

- **Le réseau des CRIPS**

Centres régionaux spécialisés dans la prévention auprès des jeunes, qui proposent de la documentation, des plaquettes et des outils éducatifs spécialement conçus pour les jeunes.

Support d'intervention

La Clé 3 D (discriminations). Outil d'animation pour lutter contre le racisme, le sexisme et l'homophobie, à destination des relais de prévention intervenant auprès des 15-25 ans. Elle contient le matériel pédagogique nécessaire pour une animation-débat destinée à sensibiliser les jeunes à ces trois types de discriminations (un guide de l'animateur, des fiches repères sur les discriminations et les ressources à utiliser lors de l'animation, courts métrages, affiches).

Brochure

Les filles/Les garçons; Questions d'ados (amour, sexualité)
www.lecrips.net/reseau.htm

- **Estim'**

Association intervenant auprès des élèves pour les aider à mieux vivre et à assumer leur sexualité, leurs différences, et accepter celles des autres.
www.estim-asso.org

1. Suzanne Robichon est cheffe de projet à l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes de la Ville de Paris.

- *Planning familial*
www.planning-familial.org/

Quelques associations d'éducation populaire intègrent aujourd'hui l'homosexualité et l'homophobie dans leurs programmes de lutte contre les discriminations

- *Les CRAJEP* (coordinations régionales des associations de jeunesse et d'éducation populaire). Un réseau d'éducation populaire par région.
www.crajep-idf.org/crajep
(celui d'Île-de-France)

- *Les CEMEA* (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active)
www.cemea.asso.fr/spip.php?article8442

- *La Fédération Léo Lagrange*
www.leolagrange.org/

- *La Ligue de l'enseignement*
www.laligue.org/

Et aussi nombre d'associations LGBT, dont SOS homophobie et Contact, qui disposent d'un agrément pour intervenir en milieu scolaire et dont on retrouvera les coordonnées un peu plus loin.

Sites internet spécialisés autour de la sexualité et dédiés aux jeunes

- *On s'exprime*
Pour des informations fiables sur le corps, les relations amoureuses, le plaisir, la contraception, les infections sexuellement transmissibles, l'égalité des sexes et la diversité des orientations sexuelles.
www.onsexprime.fr

- *C'est comme ça*

Site destiné aux jeunes lesbiennes, gays, bi, trans et curieux, avec des témoignages et des liens. www.cestcommeca.net

- *Et alors*

Pour des informations, des conseils, de la discussion. www.et-alors.net

Des associations destinées aux jeunes LGBT

- *MAG*

Mouvement des jeunes lesbiennes, gays, bi et trans : 01 43 73 31 63.

L'association propose des permanences pour accueillir des jeunes lesbiennes, gays, bi, trans, des interventions en milieu scolaire, des plaquettes pour répondre aux questions fréquentes posées par les jeunes.

www.mag-paris.fr

- *OUTrans* : outrans@gmail.com (pour les demandes d'interventions extérieures), autosupport@gmail.com (pour les personnes concernées).

- *Association mixte FtM, MtF, Ft*, Mt**, issue de la communauté FtM basée à Paris. Fondée par des trans et pour les trans. Autosupport et entraide, accueil des proches, information, diffusion de brochures, actions de sensibilisation et formation. <http://outrans.org>

- *CAELIF* (collectif des associations étudiantes d'Île-de-France) : contact@caelif.fr
www.caelif.fr

- *REALD*

Réseau national des associations jeunes et étudiantes de lutte contre les discriminations.

A vocation de proposer au niveau national des formations et moments d'échange entre ses associations membres, ainsi que de porter des campagnes et des revendications au niveau national.
www.le-reald.org

- **Contact**

Association nationale qui s'est spécialisée dans la mise en relation des jeunes avec leur entourage. Elle aide les jeunes à communiquer avec leur entourage autour de leur homosexualité et soutient les familles et amis dans l'acceptation de l'homosexualité ou la bisexualité de leur fils, de leur fille ou de leurs proches.
www.asso-contact.org

- **RAVAD**

Réseau d'assistance aux victimes d'agressions et de discriminations); en cas d'urgence: 06 77 71 91 03, urgence@ravad.org
A pour but de venir en aide aux personnes homosexuelles, bisexuelles, transsexuelles et transgenres victimes d'agressions et de discriminations. Créé le 13 mai 2005 par treize associations, dont une majorité membres de l'Inter-LGBT, le réseau a plus précisément vocation à mettre les victimes en lien avec des professionnels du droit et de la santé dans leur région et ce, dans toute la France.

Associations pour la prise en charge et l'hébergement d'urgence des jeunes homos

- **Le Refuge**: 06 31 59 69 50 (contact par SMS ou appel 24h/24 et 7j/7)

Association nationale accompagnant les jeunes rejetés par leurs proches en raison de leur orientation sexuelle.

- **L'Hêtre**

Association basée à Mulhouse, qui propose en Alsace une écoute pour les jeunes LGBT ou en questionnement mais aussi hébergement temporaire et accompagnement social pour les jeunes en rupture familiale.
www.associationlhetre.com/contact

- **Rimbaud**: contact@association-rimbaud.org
Association lyonnaise accompagnant les jeunes de 15 à 25 ans en questionnement sur

leur orientation sexuelle, en situation d'isolement ou de rupture familiale.

www.association-rimbaud.org/projet

Ressources pédagogiques généralistes

- **GRIS**

Organisation québécoise spécialisée dans la lutte contre l'homophobie à l'école. www.gris.ca
Guide pédagogique *Démystifier l'homosexualité*.

- **Observatoire des transidentités**

Site d'information et d'analyse sur les questions trans, inter et les questions de genre, il s'appuie sur un réseau d'acteurs-actrices de terrain, d'associations-partenaires et d'universitaire.
www.observatoire-des-transidentites.com/
Guide de ressources pour les actions d'éducation à l'égalité filles garçons, édité par la Ville de Paris: observatoirefh.sg@paris.fr

Des livres pour les jeunes

- **Dorais M., Verdier É.**, *Petit manuel de Gayrilla à l'usage des jeunes: ou comment lutter contre l'homophobie au quotidien*, H&O Éditions, Saint-Martin-de-Londres, 2005.

Un livre s'adressant aux jeunes gays et lesbiennes, pour les aider à faire face à l'homophobie au quotidien.

- **Clauzard P.**, *Conversations sur l'homo (phobie)*, L'Harmattan, Paris, 2002.

Un livre de réflexions et une banque d'idées pédagogiques pour les enseignants et acteurs jeunesse.

Il existe maintenant une série d'ouvrages de fiction ou documentaires à destination des jeunes qui abordent la question de l'homophobie ou dont les personnages sont gays, lesbiennes ou trans ou s'interrogent sur leur identité sexuelle. Trop nombreux pour être listés, on renverra ici à un site ayant déjà opéré un travail de recensement et de sélection.

- **Altersexualite.com**

Ce site présente des ouvrages pour enfants, adolescents, ou jeunes adultes permettant une réflexion sur la sexualité en général et les altersexualités en particulier. Il est recommandé par le CRDP Aix-Marseille.

www.altersexualite.com/spip.php?rubrique7

Bandes dessinées

- **Des crayons pour lutter contre l'homophobie**

Un site internet réunissant plusieurs dizaines d'auteur-e-s de BD dessinant contre l'homophobie a vu le jour à l'occasion des débats autour de la loi sur le « mariage pour tous ». Une édition papier regroupant les planches de 40 artistes est parue en mai 2013 aux éditions Des Ailes sur un tracteur.

www.projet17mai.com

- **Les gens normaux – portraits gays, lesbiens, bi et trans (titre provisoire)**

Un projet de BD de lutte contre l'homophobie de l'association BD BOUM. L'ouvrage, en cours de finalisation, comportera des témoignages de personnes gays, lesbiennes, bi ou trans recueillis en Touraine par le scénariste Hubert, et mis en image par plusieurs dessinateurs. Les témoignages seront mis en relief par les contributions de cinq spécialistes de la question homosexuelle : Laure Murat, Michelle Perot, Florence Tamagne, Éric Fassin et Louis-Georges Tin. L'ouvrage, préfacé par Robert Badinter, sera publié à l'automne 2013 chez Casterman.

- **La série de la p'tite Blan, 3 tomes, Coming Soon, Coming Out et Coming Back**

Les aventures d'une jeune lesbienne évoquant avec tendresse son homosexualité et son acceptation par son entourage. www.laptiteblan.fr

Des films et des vidéos

- **Genrimages**

Des ateliers et un site internet avec des fiches d'activités et des ressources pour travailler sur le genre et l'homosexualité à partir de l'image (films, clips vidéo...).

www.genrimages.org

- **Le Baiser de la lune**

Court métrage d'animation de 26 minutes pour aborder les relations amoureuses entre personnes de même sexe pour des enfants CM1 / CM2 et plus. Soutenu entre autres par la région Bretagne, le conseil régional du Finistère, la Ligue de l'enseignement.

- **Jeune et homo sous le regard des autres**

Cinq courts métrages réalisés par des jeunes et disponibles sur le site de l'INPES accompagnés de la plaquette. Cet outil s'adresse aux professionnels de l'éducation et de l'animation socioculturelle travaillant auprès d'adolescents, de jeunes adultes.

www.inpes.sante.fr/professionnels-education/outils/jeune-et-homo/outil-lutte-homophobie.asp

- **Être et se vivre homo**

Ce film, réalisé en juillet 2000 aux universités d'été euro-méditerranéennes des homosexualités de Marseille (UEEH), donne la parole à trois jeunes femmes et à trois jeunes hommes homosexuels. Ils racontent leur parcours : la découverte, l'acceptation de leur homosexualité, l'homophobie et le *coming out* plus ou moins difficile auprès de proches.

- **Qu'en dira-t-on ?**

Ce DVD reprend trois courts métrages plus deux bonus parmi huit courts métrages sélectionnés par des jeunes scolarisés dans des établissements d'enseignement agricole en 2003. Le clip « Far West » permet notamment d'aborder la thématique du vécu de l'homosexualité en milieu rural. Projet réalisé à l'initiative d'Ève Lê-Quang, pour le ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Direction générale de l'enseignement et de la recherche), en partenariat avec Sida Info Service et la Ligne Azur. Local Film.

- **Buzzons contre le sexisme**

Des courts métrages contre le sexisme réalisés par des jeunes, dont certains abordent la thématique de l'homosexualité, dans le cadre du concours Buzzons contre le sexisme.

<http://teledebout.org/concours/qui-quoi-comment>

Lois et circulaires de l'Éducation nationale

- www.education.gouv.fr/cid27781/lutte-contre-l-homophobie.html

- <http://eduscol.education.fr/cid50566/lutter-contre-l-homophobie.html>

- www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations

Brochures pour savoir comment réagir face à une situation homophobe

- **Guide pratique contre l'homophobie, 2011, 48 p.**

Brochure éditée par SOS homophobie
www.sos-homophobie.org/sites/default/files/guide_pratique.pdf

- **L'homophobie savoir et réagir, 16 p.**

Brochure à destination des équipes pédagogiques et de tous les professionnels travaillant auprès des jeunes.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/36/4/brochure_homophobie_2011_173364.pdf

- **Homophobie. Comment se défendre en cas d'agression ?, 4 p.**

Brochure conçue et diffusée par l'Association ADHEOS avec le soutien de la région Poitou-Charentes.

www.adheos.org/fichierUploader/Brochure_ADHEOS_agression_homophobie_2013.pdf

- **Prévention des conduites à risques chez les adolescents. Homophobie et éducation agir et prévenir, 2011, 24 p.**

Brochure réalisée par Contact.

www.asso-contact.org/brochure-homophobie-education.pdf

RESSOURCES • RÉPERTOIRE DES SIGLES

ALD	Affection de longue durée	CSF	Comportements sexuels des Français
ARDHIS	Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour	DGESCO	Direction générale de l'enseignement scolaire
ARS	Agence régionale de santé	DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	DSM	Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
CAELIF	Collectif des associations étudiantes LGBT d'Île-de-France	EGSLF	European Gay & Lesbian Sport Federation
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	ENVEFF	Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France
CEMEA	Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active	ESPE	École supérieure du professorat et de l'éducation
CESC	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté	FSF	Femmes ayant des rapports sexuels avec d'autres femmes
CFA	Centre de formation d'apprentis	FSGL	Fédération sportive gaie et lesbienne
CIDJ	Centre d'information et de documentation jeunesse	Ft*	« Female to male » (femelle vers mâle)
CIM	Classification internationale des maladies	GEST	Groupe d'études sur la transidentité
CMU	Couverture maladie universelle	GPA	Gestation pour autrui
CNAJEP	Coordination nationale des associations de jeunesse et d'éducation populaire	HM2F	Homosexuels musulmans 2 France
CNC	Centre national du cinéma et de l'image animée	HSH	Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes
CNOUS	Centre national des œuvres universitaires et scolaires	IGLYO	International Gay, Lesbian, Bisexual, Transgender and Queer Youth and Student Organisation
CRAJEP	Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire	IME	Institut médico-éducatif
CRIJ	Centre régional information jeunesse	INPES	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
CRIPS	Centre régional d'information et de prévention du sida	INSEP	Institut national du sport, de l'expertise et de la performance
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires	IST	Infection sexuellement transmissible
		ITT	Incapacité temporaire de travail

JAMO	Jeune ayant moins d'opportunités	RAVAD	Réseau d'assistance aux victimes d'agressions et de discriminations
LGB	Lesbiennes, gays, bi	REALD	Réseau national des associations jeunes et étudiantes de lutte contre les discriminations
LGBT	Lesbiennes, gays, bi, trans	RSA	Revenu de solidarité active
LGBTI	Lesbiennes, gays, bi, trans, intersexe	SALTO-Youth	Support and Advanced Learning and Training Opportunities within the Youth in Action Programme
LGBTQ	Lesbiennes, gays, bi, trans, queer	SMJ	Service municipal jeunesse
LMDE	La mutuelle des étudiants	TROD	Test rapide à orientation diagnostique
MJC	Maison des jeunes et de la culture	UEEH	Universités d'été euro-méditerranéennes des homosexualités
Mt*	« Male to female » (mâle vers femelle)	UQAM	Université du Québec à Montréal
OMS	Organisation mondiale de la santé	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe		
PACS	Pacte civil de solidarité		
PFG	Paris Foot Gay		
PIJ	Point information jeunesse		
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse		
PMA	Procréation médicalement assistée		

Ouvrages parus dans la collection

Cahiers de l'action: Jeunesses, pratiques et territoires

- 01** – *Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes*
Coordonné par Gérard Marquié, 2005 (épuisé)
- 02** – *La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe*
Sous la direction de Valérie Becquet, 2005
- 03** – *Animation et développement social. Des professionnels en recherche de nouvelles compétences*
Sous la direction d'Annette Obin-Coulon, 2005
- 04** – *Les jeunes dans la vie locale: la participation par l'action*
Jean-François Miralles, Julien Joanny, Éva Gaillat, Olivier Andrique, 2006
- 05** – *Espaces populaires de création culturelle. Enjeux d'une recherche-action situationnelle*
Hugues Bazin, 2006
- 06** – *Projets éducatifs locaux: l'enjeu de la coordination*
Véronique Laforets, 2006
- 07** – *Vers l'éducation partagée. Des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux*
Coordonné par Bernard Bier, 2006
- 08** – *Les conseils généraux, acteurs des politiques de jeunesse*
Coordonné par Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2006 (épuisé)
- 09** – *Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire. Conférence de consensus, Paris, 2006*
Coordonné par Nathalie Boucher-Petrovic, 2007
- 10** – *Accueillir les jeunes en milieu rural. Pour des territoires solidaires*
Mouvement rural de jeunesse chrétienne, 2007
- 11** – *Prévenir les ruptures adolescents-institutions. Réflexion sur la recherche-action*
Sous la direction de Joëlle Bordet, 2007
- 12** – *Enfants et jeunes nouvellement arrivés. Guide de l'accompagnement éducatif*
Coordonné par Clotilde Giner et Eunice Mangado (AFEV), 2007
- 13** – *L'action sociale et la fonction parentale. Héritage et renouveau*
Sous la direction de Florence Ovaere, 2007
- 14** – *S'informer pour s'orienter. Pratiques et parcours de jeunes*
Cécile Delesalle, avec la collaboration de Sophie Govindassamy (Vérès Consultants), 2007
- 15** – *Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté*
Sous la direction de Jean-Marie Bataille, 2007
- 16** – *Éducation et citoyenneté*
Coordonné par Bernard Bier et Joce Le Breton, 2007
- 17** – *Villes éducatrices. L'expérience du projet de Barcelone*
Coordonné par Araceli Vilarrasa, Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2007
- 18** – *Le sujet écrivant son histoire. Histoire de vie et écriture en atelier*
Coordonné par Alex Lainé et Marijo Coulon, 2008
- 19** – *Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme. Déconstruire les stéréotypes*
Joëlle Bordet, Judith Cohen-Solal, 2008
- 20** – *Territoires ruraux et enjeux éducatifs. La plus-value associative*
Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR), 2008
- 21** – *Structures d'animation en zones urbaines sensibles. L'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux*
Stéphanie Rubi, 2009
- 22** – *Jeunes, racisme et construction identitaire*
Bernard Bier, Joëlle Bordet, 2009
- 23** – *Construire une démarche d'évaluation partagée. Une expérimentation dans le Pas-de-Calais. Démarche coopérative du réseau DEMEVA*
Coordonné par Mathieu Dujardin, 2009

- 24-25** – *Culture, cultures: quelle(s) pédagogie(s) de l’interculturel?*
Coordonné par Bernard Bier et Clélia Fournier, 2009
- 26** – *Sortir du face-à-face école-familles*
Afev, ANLCl, Fnepe, Injep, 2009
- 27** – *La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l’expérience*
Coordonné par Véronique Laforets, 2010
- 28** – *Jeunes mineurs en Associations. Quel impact sur leurs parcours?*
Stéphanie Rizet, 2010
- 29** – *Politique locale de jeunesse: le choix de l’éducatif. Issy-les-Moulineaux*
Coordonné par Bruno Jarry, 2010
- 30** – *Pour une animation enfance-jeunesse de qualité. L’expérience du Calvados*
Coordonné par Natacha Blanc, 2010
- 31** – *Agir pour les enfants, agir pour les parents. L’expérience des Écoles des parents et des éducateurs*
Bernard Bier, Cécile Ensellem, 2011
- 32** – *Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse. L’expérience du Grand Ouest*
Chafik Hbila, 2011
- 33** – *L’accompagnement des jeunes ayant moins d’opportunités. L’exemple du programme Envie d’agir*
Brice Lesaunier, Laurence Gavarini (dir.), avec la collaboration de Caroline Le Roy, 2011
- 34** – *L’expérience du service civil volontaire à Unis-Cité: quels enseignements pour le service civique?*
Valérie Becquet (dir.), 2011
- 35** – *Jeunes et médias: au-delà des clichés. Déconstruire les stéréotypes*
Coordonné par Mikaël Garnier-Lavalley et Marie-Pierre Pernet (ANACEJ), 2012
- 36** – *L’information des jeunes sur Internet: observer, accompagner. Expérimentation d’outils avec des professionnels de jeunesse*
Sous la direction de Cécile Delesalle et Gérard Marquié, 2012
- 37** – *Faciliter la transition vers l’emploi des jeunes: stratégies locales d’accompagnement*
Sous la direction d’Angélica Trindade-Chadeau, 2012
- 38** – *Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales*
Sous la direction de Chantal Dahan, 2013
- 39** – *La jeunesse dans la coopération euro-méditerranéenne: un levier pour la démocratie?*
Claire Versini (coord.), 2013

CONTACTS

Rédaction

ANGÉLICA TRINDADE-CHADEAU
(directrice de la collection)

■ Tél. : 01 70 98 94 30

■ Courriel : trindade-chadeau@injep.fr

Vente

■ Tél. : 01 70 98 94 35

■ Courriel : publications@injep.fr

■ Boutique en ligne

<http://www.injep.fr/catalog/>

À découvrir également...

des ouvrages de référence sur la jeunesse

Agora débats/jeunesses est une revue de recherche en sciences sociales qui traite des questions de jeunesse et de politique de jeunesse.

Animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, la revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations.

Jeunesses : études et synthèses, présente en quatre pages les résultats des enquêtes et études sur les thèmes des pratiques et attentes des jeunes, ainsi que des politiques publiques de jeunesse. Ces études et enquêtes sont réalisées par, pour ou avec l'INJEP en tant qu'Observatoire de la jeunesse.

À La Documentation française

Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, octobre 2012.

Francine Labadie (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse*, décembre 2012.

En partenariat avec les éditions Autrement

Yaëlle Amsellem-Mainguy, Joaquim Timoteo, *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*, août 2012.

■ Acheter un numéro

Sur notre boutique en ligne
(paiement sécurisé)

www.injep.fr/catalog/

Par téléphone, fax, ou courriel

Tél. : 01 70 98 94 35

Courriel : publications@injep.fr

■ S'abonner à la revue

Agora débats/jeunesses

Presses de Sciences Po

117, bd Saint-Germain, 75006 Paris

Tél. : 01 45 49 83 64

Fax : 01 45 49 83 34

www.pressdesciencespo.fr

Tarif 2012 pour 3 numéros en France

Étudiants : 36 euros

Particuliers : 42 euros

Institutions : 45 euros

Contacts ■ Presse/chercheurs

Revue Agora ■ Yaëlle Amsellem-Mainguy, rédactrice en chef ■ Tél. : 01 70 98 94 19

■ Courriel : agora@injep.fr

Jeunesses : études et synthèses ■ Marie Dumollard et Francine Labadie, conseillères scientifiques

■ Tél. : 01 70 98 94 43 / 90 ■ Courriel : dumollard@injep.fr, labadie@injep.fr

Consultez tous les titres disponibles sur notre site web

www.injep.fr/publications

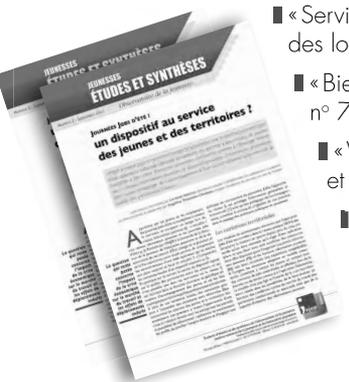
Agora débats/jeunesses



- Jeunes, « riches » et « pauvres ». Processus de socialisation — n° 53
- Jeunes & santé : entre actions publiques et comportements individuels — n° 54
- Le « moment école » : la vie en milieu scolaire comme expérience — n° 55
- Varia : regards sur la jeunesse de Mauger, de Singly, van Zanten, Darmon, Le Gall, Le Van, Peretti-Watel, Mucchielli, Sulzer — n° 56
- L'expérience de la discrimination : les jeunes et l'accès à l'emploi — n° 57
- Éducation populaire et intervention sociale — n° 58
- Mixité dans les activités de loisir. La question du genre dans le champ de l'animation — n° 59
- Jeunesse & sexualité : expériences, espaces, représentations — n° 60
 - L'habitat, le logement et les jeunes. Modes de logement, manières d'habiter — n° 61
 - Les jeunes vulnérables face au système d'aide publique — n° 62
 - La santé des 15-30 ans. Une lecture du baromètre santé — n° 63
 - Varia — n° 64

Prix : 17 euros à partir du n° 60.

Jeunesses : études et synthèses



- « Services civiques et volontariat des jeunes en Europe. Une attente des jeunes, des logiques différentes J », n° 6, décembre 2011
- « Bien manger, manger bien. Les jeunes et leur alimentation », n° 7, janvier 2012
- « Voter, ça les intéresse ? Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique », n° 8, mars 2012
- « Orientation : les pratiques d'information des jeunes changent la donne », n° 9, juin 2012
- « Des vacances entre jeunes : partir en "colo" », n° 10, septembre 2012.
- « Revenus étudiants : de fortes disparités liées à la diversité des parcours », n° 11, novembre 2012.
 - « La notion de compétence : du concept aux enjeux de mise en œuvre », n° 12, février 2013
 - « Retour sur la présidentielle de 2012 : comment les jeunes ont-ils voté ? », n° 13, juin 2013
 - « L'éducation populaire : entre héritage et renouvellement », n° 14, juillet 2013

5 numéros : 20 euros • Téléchargeable gratuitement sur le site de l'INJEP.

Achévé d'imprimer en octobre 2013
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : octobre 2013
Numéro d'impression : 309320

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

Complexité des territoires, reconfigurations administratives, transformation des pratiques juvéniles, dispositifs multiples, nécessité de compétences renouvelées... Les professionnels et bénévoles des politiques de jeunesse, du développement local et de l'éducation populaire sont de plus en plus contraints à une adaptation permanente, faite de création voire d'expérimentation. Le partage d'idées, de valeurs et d'approches permet alors à chacun de s'enrichir mutuellement et de construire ainsi une intervention adaptée.

C'est dans cette dynamique que la collection des « Cahiers de l'action : jeunesse, pratiques et territoires » se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques.

Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies

Les débats du début de l'année 2013 à propos de loi sur le mariage homosexuel ont paradoxalement contribué à mettre l'accent sur un fait : malgré leur pénalisation, depuis 2004, les actes de discrimination liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre n'ont pas disparu, loin s'en faut, et la jeunesse représente un enjeu central de la lutte contre ces discriminations à plus d'un titre.

Les jeunes lesbiennes, gays, bi ou transsexual-le-s (que l'on regroupe aujourd'hui dans l'acronyme LGBT) constituent en effet une cible privilégiée des attaques homophobes et sexistes. À l'adolescence, les rejets, les exclusions dont ils sont victimes (parfois au sein même de leur famille) peuvent être source de mal-être profond et en font un public vulnérable trop peu reconnu comme tel par l'action publique.

Mais la jeunesse s'érige aussi en bourreau principal si l'on considère les premières insultes entendues dans les cours d'école. La question de l'écoute, de l'accueil et de la prise en charge des jeunes qui se définissent comme homo ou trans, ou tout simplement s'interrogent sur leur orientation sexuelle, est donc essentielle, mais la prévention mérite également une forte attention. C'est aussi sur les capacités d'adaptation des jeunes et sur leurs ressources qu'il faut miser pour espérer un changement des mentalités sur le long terme.

En s'adressant à un public de professionnels de tous horizons (champs éducatif, sanitaire, social, judiciaire...) et à l'ensemble des acteurs politiques et associatifs travaillant dans une relation de proximité plus ou moins importante avec la jeunesse, ce numéro de la collection « Cahiers de l'action » recense et analyse les ressources mobilisables et les formes de réponses déjà mises en œuvre à différents niveaux afin de contrer les LGBT-phobies, sans oublier d'ouvrir quelques pistes nouvelles notamment en évoquant des expériences novatrices menées à l'étranger.

Cécile Chartrain est docteure en science politique (associée au Centre de recherches sur l'action politique en Europe de Rennes). Auteure d'une thèse consacrée aux jeunes et aux mutations de l'engagement dans la lutte contre le sida, elle a publié différents articles sur le sida et la santé lesbienne. Elle est par ailleurs membre du comité de rédaction de la revue Genre, sexualité & société depuis sa création.

